

P8941B

27-18 - 1971

511

28 FEV. 1972

CLIO

CAHIERS - NUMERO 27-28



Labor
Bruxelles

Nathan
Paris

SCIENCES DE L'HOMME
ET DE SON ENVIRONNEMENT

CAHIERS DE CLIO

1971 — Numéro 27-28.

COMITE DE PATRONAGE :

John BARTIER - Marinette BRUWIER - Gilbert DELANDS-
HEERE - Louis FRANÇOIS - Pierre GOUBERT - Paul HAR-
SIN - Etienne HELIN - Jean-Jacques HOEBANX - André
JORIS - Jacques LE GOFF - Claire PREAUX - Albert SO-
BOUL - Jacques STIENNON - Fernand VERCAUTEREN.

COMITE DE REDACTION :

Minna AJENBERG-KARNY - Henri BAIVERLIN - Pervenche
BRIEGLEB - Alfred BRUNEEL - Josette DEBACKER -
Liliane DE KEYSER - Gérard DELCROIX - Armand DEROI-
SY - Jean DUGNOILLE - Arlette GODFROID-LAURENT -
Nicole JOZIC-HIERNAUX - Jean LECLERCQ-PAULISSEN
Philippe MOUREAUX - Michel REVELARD - René ROB-
BRECHT - Jenny VAN ROELEN - René VAN SANTBER-
GEN - Marie-Rose VILLE.

ABONNEMENT ANNUEL (4 numéros) :

300 fr. b.

PRIX DU NUMERO :

85 fr. b.

Païement au C.C.P. 2086.80 des Editions Labor, rue Royale,
342 — 1030 Bruxelles.

Envoyez-nous vos suggestions et vos critiques.

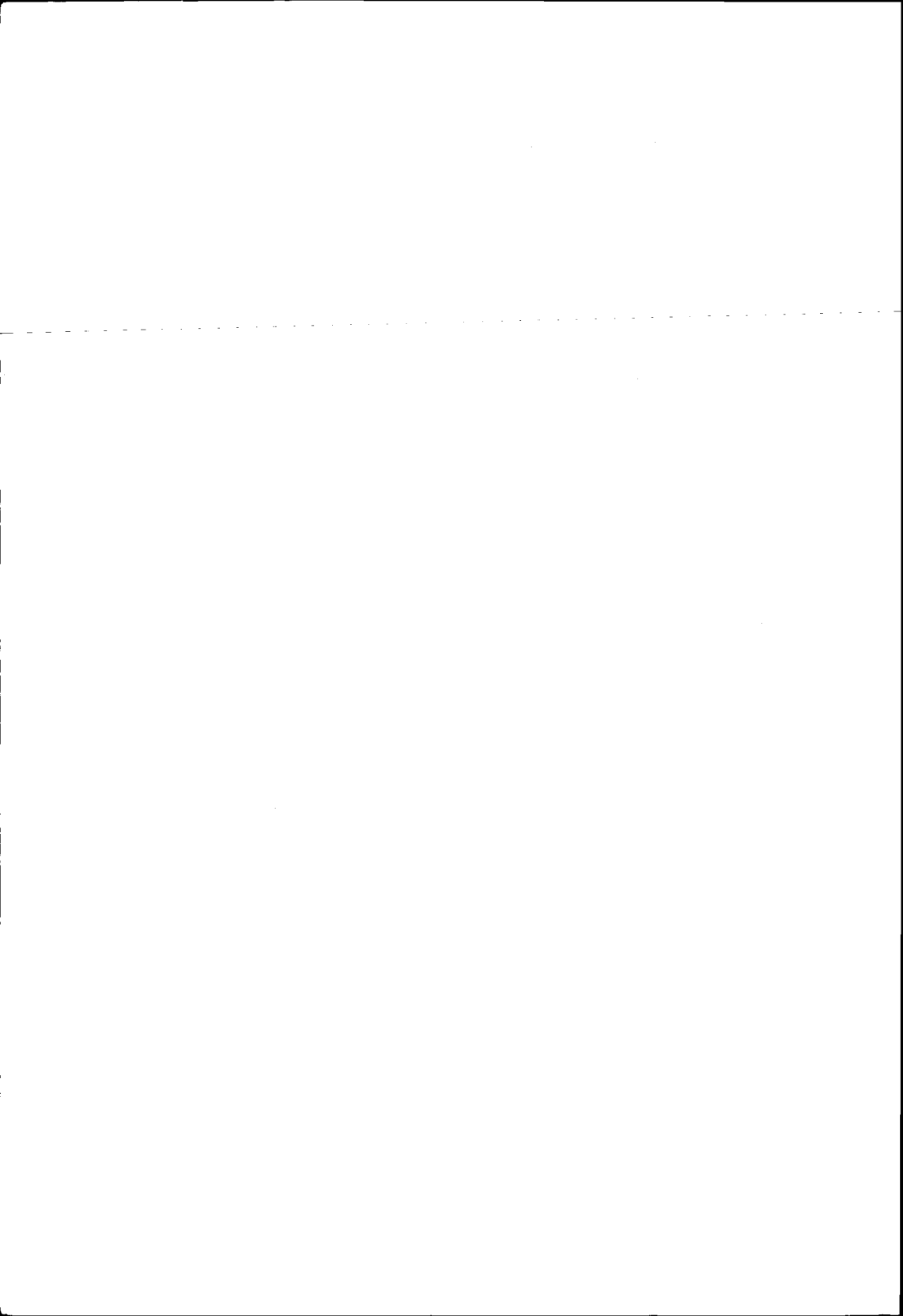
SECRETARIAT DES CAHIERS DE CLIO :

Liliane DE KEYSER
Avenue Télémaque, 51 — 1190 Bruxelles.

Publié avec l'aide financière du Ministère
de l'Education Nationale et de la Culture française.

CAHIERS DE CLIO

TRIBUNE LIBRE



*mettre en rapport avec
le petit livre.
de Berger*

d'

PLAIDOYER POUR L'HISTOIRE.

Une démocratisation de l'enseignement doit amener un nombre de jeunes de plus en plus important à un degré de formation, à un niveau de connaissances de plus en plus élevé.

La formation ne doit plus avoir pour but unique d'intégrer le jeune dans le marché économique. La formation doit lui donner le développement nécessaire non seulement pour s'intégrer harmonieusement dans la vie de famille, dans la vie de la cité, dans la vie professionnelle, dans la vie du 3^{me} âge, mais aussi les qualités voulues pour créer, pour changer, pour faire progresser le monde dans lequel il vit.

La formation que l'on va donner au jeune doit lui permettre d'aller au maximum de ses potentialités. Elle doit lui donner le désir, au delà et en dehors de l'école obligatoire de parfaire son information et sa formation dans le cadre d'une éducation permanente.

C'est indispensable dans un monde en mutation rapide, si l'on ne veut se trouver sous peu, en face d'une masse de marginaux incapables de trouver les moyens d'occuper intelligemment leurs loisirs de jeunes, d'adultes, incapables de se préparer à la vie du 3^{me} âge.

Un enseignement démocratisé doit employer les techniques et méthodes modernes qui permettront de donner l'information suffisante et la formation de valeur à toute la jeunesse.

L'enseignement à caractère encyclopédique doit être rejeté et il faut porter l'effort sur la formation plutôt que sur l'information.

Ceci m'amène à parler du problème de l'histoire, discipline que l'on souhaite rendre optionnelle au 3^{me} cycle, de l'enseignement rénové.

Or l'histoire est la mémoire de l'humanité. Certains affirment que l'histoire, parce qu'elle est « mémoire » attire l'homme vers son passé et empêche par là même sa marche en avant.

N'y a-t-il donc que les inexpérimentés, les amnésiques qui imaginent, qui inventent, qui créent ?

Faut-il tout ignorer des succès, des revers, des tâtonnements, des recherches, des idées, des convictions, des luttes, des victoires de l'homme pour avoir confiance dans la destinée de l'humanité ? Or, pour vouloir créer, inventer, pour vouloir changer, il faut avant tout avoir espoir et confiance. L'homme sera-t-il plus apte à la recherche, au progrès, s'il est déraciné, s'il ne se situe plus ni dans le temps, ni dans l'espace, s'il est « déboussolé » ?

Je sais aussi que chacun se réfère au cours d'histoire qu'il a reçu, qu'il a subi, peut-être, avec beaucoup de mauvaise humeur, car, il y a plus d'un quart de siècle, l'enseignement de l'histoire aboutissait à faire mémoriser une longue suite d'événements.

On oublie qu'il en était de même pour bien d'autres disciplines.

Rend-on optionnel au 3^{me} cycle le cours de français parce qu'il y a plus d'un quart de siècle, on faisait apprendre « par cœur » les règles de la grammaire et du discours ? Rend-on optionnel au 3^{me} cycle le cours de mathématiques parce qu'à la même époque, on faisait « débobiner » des théorèmes de géométrie ? Rend-on optionnel au 3^{me} cycle un cours de langue étrangère parce que les quinquagénaires d'aujourd'hui étaient incapables au bout de six années d'efforts de demander leur chemin, de commander leur repas à Londres ou à Amsterdam ?

Pourquoi ne veut-on pas admettre qu'aujourd'hui l'enseignement de l'histoire avec ses méthodes nouvelles est un cours de synthèse qui selon Lucien FEBVRE contribue à « *former des hommes capables de se situer à leur juste place dans le réseau des générations* ».

Rendre le cours d'histoire optionnel à l'âge où le jeune adulte commence à s'ouvrir aux problèmes de la société et de la civilisation après avoir dépassé les problèmes de connaissances de base est à proprement parler un non-sens.

Rend-on optionnel les cours de littérature à l'âge où le jeune possède enfin les instruments indispensables pour y accéder ?

L'histoire d'aujourd'hui n'est plus l'histoire événementielle et politique. De plus en plus, c'est une histoire totale qui fait comprendre grâce aux apports de toutes les autres sciences exactes et humaines quels ont été l'effort et le progrès de l'homme. Elle n'enseigne pas ces sciences-là ; elle montre en quoi elles ont contribué à la civilisation. Elle montre, elle explique le progrès et le changement.

Peut-on supprimer un tel instrument de formation et de culture ?

Mais si l'on me dit que rendre optionnel un cours de formation et de culture n'est pas le supprimer, je répondrai avec une franchise brutale peut-être, que dans la situation actuelle de notre pays sur le plan de la culture, les choix dans l'enseignement se portent avant tout, vers ce qui semble le plus immédiatement utile et surtout dans les milieux les moins favorisés. Ainsi donc, il semble que l'on irait à l'encontre du but que la réforme s'est proposé.

En rendant l'histoire optionnelle au 3^e degré, l'effort de rénovation risque de former des spécialistes cloisonnés et non des êtres cultivés, à l'esprit critique, à l'esprit ouvert, capables d'aller en avant, de s'engager, de prendre des responsabilités dans un monde qu'ils connaissent et dont ils ont compris l'évolution.

Va-t-on donner à la jeunesse une cruche vide ?

Minna AJZENBERG-KARNY.

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ET DE LA GEOGRAPHIE.

Réflexions préliminaires : de l'information à la formation.

L'un des dangers de ces enseignements semble provenir de leur caractère « littéraire » et de ce qui en fait l'attrait pour d'aucuns : la possibilité d'exprimer des opinions sur des faits. Réduit à un niveau primaire — au mauvais sens du terme — dans un folklore de caricature, cet enseignement devient celui d'un professeur qui veut imposer ses opinions à l'élève.

Ici le drame du professeur d'histoire rejoint celui de l'historien de qui on exige l'impartialité. Difficilement acquise, celle-ci paraît vite ennuyeuse et le lecteur souhaite connaître la tendance de l'auteur.

Le professeur idéal ne doit pas « faire de politique » ni se montrer sectaire. Il doit se garder d'intoxiquer de jeunes esprits. Mais on ne conçoit pas une neutralité incolore qui fait bientôt figure d'indifférence scandaleuse devant certains faits ou certains problèmes. Vue du côté de l'élève sensible ou du parent inquiet, la nuance devient difficile à percevoir et l'équilibre recherché par le prosélyte de l'impartialité prend rarement la couleur d'objectivité qu'il s'efforce de lui donner.

Je ne veux pas mettre en accusation ici le salutaire principe de la « neutralité » quand il signifie respect des consciences. J'essaye de montrer que le problème fondamental de l'intérêt pédagogique, inévitable dans les « sciences humaines », risque de transformer en apprenti-sorcier celui qui l'aborde de front avec un imprudent enthousiasme.

En effet, les événements du passé n'ont d'importance pour l'élève que dans la mesure où ils le *concernent*, c'est-à-dire dans la mesure où ils sont du présent. Mais comme ils ne peuvent l'être en tant que FAITS, il faut bien qu'ils le soient par les JUGEMENTS qu'on porte sur eux. A moins de partir du principe que « l'histoire n'est qu'un éternel recommencement », solution confortable qui constitue déjà une prise de position doctrinale et au fond politique.

Et quand on présente aux élèves des DOCUMENTS (puisque le document est devenu la panacée pédagogique en histoire, de préférence à la sauce audio-visuelle, pour être tout à fait « dans le vent »), qui ne voit que la différence risque d'être imperceptible, du côté de l'esprit malléable, entre ce que le document DIT et ce qu'on veut lui FAIRE DIRE ?

On voit que je ne me moque pas ici d'une méthode mais de sa déformation selon le snobisme d'une mode. Ici, hélas, je suis bien obligé de croire à « l'éternel recommencement ».

Supposons le problème moral résolu : mon pédagogue idéal non seulement est foncièrement honnête et respectueux des convictions d'autrui, mais il se surveille constamment pour bien paraître ce qu'il est. Il va tout de même voir se poser le problème du sens général, et par voie de conséquence, de la PROGRESSION de son enseignement.

Les trois niveaux de l'information à la formation.

On m'accordera sans difficulté le droit de classer les apports du manuel ou du professeur selon les trois niveaux suivants :

- A) *Information pure* : le fait indiscutable (jusqu'à preuve du contraire).
- B) *Jugements objectifs* : bilan d'un ensemble de A, jugés par d'autres que par nous-mêmes.
- C) *Jugements subjectifs* : ceux qui sont invérifiables, les nôtres en particulier.

En voici deux illustrations différentes :

en HISTOIRE :

- A) Louis XIV est mort à Versailles le 1^{er} septembre 1715.
- B) A sa mort, Louis XIV ne fut pas regretté de ses sujets.
- C) Louis XIV fut le plus puissant des chefs d'Etat français.

en GEOGRAPHIE :

- A) La France a produit en 1962 53 millions de tonnes de charbon.
- B) La France ne produit pas assez de charbon puisqu'elle en importe.
- C) La France devrait réduire sa consommation de charbon par des produits de remplacement.

Ces exemples montrent que les *renseignements* de type A sont faciles à apporter mais qu'ils laissent insatisfaits. Les *enseignements* de type C sont les seuls intéressants mais les plus contestables et ils ne peuvent absolument pas se prouver par une quelconque quantité ou qualité de documents. Seuls les sectaires soutiendront le contraire, les sectes opposées aboutissant à des conclusions opposées, aussi « évidentes » pour l'une que pour l'autre.

Et pourtant c'est aux « dangereuses » conclusions de type C que les élèves, et, bien entendu, les professeurs, et aussi les manuels sont PRESSES d'aboutir.

Les enseignements de type B sont les plus solides car ils permettent l'idée d'une addition ou d'une confrontation de A. (objectifs), et, si j'ose dire, ramenés à un niveau A. Exemple : selon Saint-Simon, Louis XIV fut un roi... » Il s'agit alors d'un renseignement sur Saint-Simon qui aidera à atteindre les niveaux B puis C puis Louis XIV.

Qui ne voit d'ailleurs qu'un travail pédagogique aboutissant à B est suffisamment absorbant et formateur ?

Mais comme C restera toujours le but visé par chaque élève, le dernier rôle du pédagogue sera de permettre à chaque élève de passer *personnellement* à la position C de son choix avec suffisamment de discrétion pour qu'aucune déception, aucun malaise ne puisse affecter le voisin qui choisira une option C différente.

D'ailleurs, on voit bien que le professeur dont aucun élève ne se plaindrait parce qu'il aurait exactement les mêmes options que ses élèves, ne serait pas un pédagogue valable parce que l'adhésion spontanée, marque d'une grande sympathie, ne donnerait pas aux élèves une véritable autonomie de jugement.

Certes, le fait de présenter objectivement toutes les options possibles n'évitera pas de laisser paraître celle que le professeur préfère : l'ordre dans lequel elles sont présentées, certaines inflexions de la voix, un sourire ou une mine de relative indifférence le trahiront toujours, la curiosité des élèves aidant. Mais si la subjectivité est inévitable, ne sera-ce pas un énorme progrès que d'avoir fourni loyalement toutes les armes possibles à l'adversaire éventuel ?

Quant au manuel, il doit à mon avis, s'abstenir de toute conclusion du type C si anodine soit-elle ; même ce commentaire sous un portrait : « Le visage est beau » me choque profondément. Mais on peut admettre des questions finales du type : « A votre avis, peut-on penser que... ».

En conclusion, je dirai par expérience — ici celle du professeur d'histoire peut rejoindre celle de certains historiens — que le goût de la VERITE OBJECTIVE s'acquiert rapidement par la pratique d'une telle discipline. Heureuse contagion qui permet la rencontre, l'accord et l'harmonisation des vues entre personnes de convictions absolument différentes et qui ne perdent pas pour autant leurs précieuses convictions !

Louis PROMEYRAT.

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE PEUT-IL ETRE PROGRAMME ?

Le problème d'ensemble que l'on pose est celui de savoir si les sciences humaines peuvent faire l'objet d'un enseignement sans maîtres, si elles peuvent être codifiées dans des programmes soigneusement établis selon les exigences scientifiques de l'enseignement programmé. Il serait peu efficace d'aborder le problème au plus large : resserrons-le dans une portion, peut-être la plus « scientifique », celle de l'enseignement de l'histoire.

Si le manuel d'histoire que vendent les éditeurs aux élèves est le modèle d'une classe bien faite, nul doute que l'on puisse programmer. Il suffit de prendre le meilleur livre, de le transformer en une série de questions, soigneusement ordonnées et dont le vocabulaire sera accessible. L'auteur qui se livrera à ce travail ira pourtant d'étonnement en étonnement : sur le plan du lexique, il sera constamment contraint de tester les chances de compréhension des mots et sera souvent obligé de se contenter d'approximation. Sur le plan de la causalité historique il s'apercevra que le moteur essentiel des causes en histoire est le temps sous la forme la plus grossière du « post hoc, propter hoc » et que, bien souvent, la chronologie est le fin mot de l'explication. L'expérience doit pourtant être tentée, ne serait-ce que par hygiène, pour définir la somme des connaissances qui doivent être sues par l'élève à la fin de l'année.

Ce qui fait la plus grande efficacité pédagogique des disciplines scientifiques, « l'exercice » (qui est une extra ou intra polation) ne peut être conçu en histoire sous la forme d'une imagination ou re-création inventive. Rien ne peut être inventé en histoire, sinon, c'est introduire dans les faits historiques une rationalité qui leur est extérieure. L'histoire comme exercice pédagogique ne peut guère être que récitée. Ainsi le programme à apprendre sera-t-il étroitement cerné entre certaines bornes qui seront celles des limites optimales du savoir. Ceci suppose cependant qu'il existe une histoire. Ce qui n'est pas nié en général. Malheureusement l'histoire de l'histoire montre que le récit historique peut varier sur le même thème : tel sera essentiellement fondé sur la mystique (XVII^e siècle) tel sur l'économie (XX^e siècle), tel sur la politique (XIX^e), avec à chaque fois utilisation de causes explicatives différentes qui, on le sait bien aujourd'hui, procèdent tout simplement de la personnalité de l'historien. Du fait du développement de l'historiographie, ces types d'histoire sont aujourd'hui coexistants, mais comme l'historien attend toujours et recherche des visions nouvelles (la psychanalyse, la sociologie peuvent en effet être des révélateurs, au même titre que les ordinateurs, la science fiction ou la science tout court) nous sommes sûrs de l'avenir de l'histoire. C'est ce que semble ignorer la bureaucratie de l'Education Nationale qui définit avec une précision toujours accrue les programmes (ajoutant, retranchant, suspendant, précisant le temps à passer, etc...), dans leur détail concret sans tenter cepen-

dant de pénétrer à l'intérieur et sans poser les questions graves : à quoi cela sert-il, quel esprit (c'est la tâche plus spécialement des « instructions », mais elles sont rares) doit présider au travail : érudition-savoir, recreation-culture, éducation civique ? Il existe donc objectivement pour les enseignants une histoire : la preuve en est que dans toutes les classes celle-ci est enseignée : c'est donc qu'elle existe etc... C'est bien une histoire objective, hors du temps et hors des maîtres. Puisque les programmes ne changent guère et encore moins les instructions c'est donc que *cette* histoire est pérenne. La science historique a atteint des certitudes, elle peut donc les exposer, son rôle est de les exposer dans les classes.

Tel est le grave danger, que l'on pourrait qualifier « d'accident du travail » qui guette les professeurs d'histoire. S'ils obéissent, s'ils suivent, ils n'auront plus rien de commun avec les historiens chercheurs, malgré la similitude des noms, mais ils seront devenus des « *speakers* » lisant un texte. On sait la place des déviants dans la société, elle est peu enviable... dans le présent, car une fois morts, la société leur élève des statues. Sel de la terre, il font avancer la réflexion en contestant l'acquis. Si le professeur d'histoire n'est jamais « déviant », il fera souffrir des générations d'élèves de la paix (ou du silence) intérieure qu'il aura acquise.

Depuis 30 ans, la philosophie de l'histoire conteste la vue pacifiante d'une histoire objective : l'historien se raconte à travers des faits extérieurs, l'historien traduit les conceptions de son époque qu'il projette dans les siècles passés. La subjectivité radicale de l'histoire risquerait-elle d'être contestée par les historiens ? Mais ceux-ci, depuis qu'ils existent, critiquent leurs sources et remettent en cause le récit obtenu par leurs prédécesseurs. S'ils se réfugient dans une vue très événementielle du type : « *la prise de la Bastille a eu lieu le 14 juillet 1789* », fait sur lequel tout le monde est vraiment d'accord, qu'affirment-ils sinon un fait sans intérêt s'il est laissé à l'abandon, tout seul. L'histoire est bien dans l'enchaînement des faits, où réapparaît la subjectivité. Et voilà la chaîne chronologique remontée et avec elle toute la machinerie justificatrice de la pensée humaine. Le détour a donc été peu efficace.

La programmation d'un cours d'histoire peut-elle être autre chose — si elle se veut didactique, en vue d'un examen — qu'un catéchisme par question et réponse ? Peut-elle être autre chose qu'une soigneuse dissimulation de la subjectivité ? Ces problèmes théoriques ne devraient pas cependant empêcher la tentative. Elle est d'autant plus nécessaire que nos valeurs sont plus implicites. Mettre au jour des programmes qui apparaîtraient comme des monstres de simplicité ou de grossièreté serait très efficace et donnerait peut-être à l'enseignement de l'histoire l'occasion d'une prise de conscience au milieu de la pente fatale qu'elle est en train de suivre.

L'histoire ne peut être que contestation, puisqu'elle est application d'un être vivant à des données hors de l'humain présent : c'est exercer ses yeux, des yeux toujours nouveaux, à un spectacle immuable. Socrate est une figure changeante : il n'est pas le même ni pour le clerc du Moyen Age ni pour nous. Il y a autant de Socrate qu'il est d'humains. Ne pas remettre en cause (même

si l'on se rallie plus tard, l'important est le geste) c'est accepter de n'être pas vivant, de ne pas ouvrir les yeux. La contestation est la recherche de la rationalité dans le monde, c'est le désir de s'accorder à un monde, de savoir exactement où l'on est. La programmation de l'enseignement de l'histoire tuera-t-elle la contestation ? Est-il possible de concevoir un programme dénonciateur et contestateur ? L'emploi de la machine ne risquerait-il pas d'aboutir à un nihilisme sans espoir destructeur de toutes les hypothèses constructives auxquelles s'arrêteraient les élèves ? C'est que la machine ne meurt pas et par là, paradoxalement, désespère l'homme. Le professeur au contraire dans sa volonté permanente de contestation s'est cependant arrêté, puisqu'il vit, et qu'il existe : aux yeux de l'élève on peut donc survivre avec un esprit quêté, remplaçant toujours à la fin des phrases le point d'interrogation. Mais la démarche pédagogique de la science nous habitue apparemment à autre chose. Elle se montre constructive et ajoute assurance sur assurance. Ceci est bien vrai du didactique, de l'exposé qui est toujours refait, rétabli après coup, mais cela est faux de la recherche, car trop de savoir tue l'invention, la preuve est que celle-ci naît bien souvent dans les marges, là où personnes ne s'aventure. Mais la science elle-même n'est pure que dans les classes, là où elle est soigneusement aseptisée de tout son contenu humain. Et c'est naturellement le modèle que l'on copie dans les sciences humaines, spécialement en histoire.

L'enseignement programmé, apprend, enseigne plus efficacement que quiconque mais peut-il élever ou éduquer ? Il serait intéressant de tenter l'expérience à propos de l'enseignement de l'histoire.

DIALOGUE AVEC...

... LES PROFESSEURS D'HISTOIRE DANOIS.

DANMARKS LAERERHOJSKOLE et l'enseignement de l'histoire.

Au Danemark nous avons une école « primaire » ou « fondamentale » (« *hovedskole* ») pour les élèves de 6/7 à 16/17 ans, et les lycées (« *gymnasium* »), qui enseignaient autrefois des écoliers de 11/12 à 18/19 ans, mais qui aujourd'hui presque dans tous les cas, se limitent à l'enseignement des jeunes (15/16 à 18/19 ans) qui visent au baccalauréat. Conséquemment l'école « primaire » comprend aussi ce qu'on pourrait appeler le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les instituteurs de cette école ont reçu leur éducation dans les écoles normales, tandis que les professeurs de l'école secondaire ont un diplôme universitaire.

La *Danmarks Lærerhøjskole* (Ecole des Hautes Etudes Pédagogiques de Danemark) a la tâche de donner un enseignement plus avancé aux instituteurs de l'école primaire. Ils ne viennent chez nous qu'après avoir passé l'examen de l'école normale et, dans la plupart des cas, qu'après avoir enseigné à l'école pendant quelque temps. Ce n'est qu'après avoir eu une expérience de quelques années qu'on comprend véritablement quelles sont les exigences que le travail de l'école pose à celui qui enseigne — alors seulement on est capable d'évaluer le besoin d'une éducation plus avancée.

Chaque année, les instituteurs viennent chez nous par milliers, de leur propre initiative, pour faire des études de pédagogie, de psychologie ou d'une branche d'enseignement — littérature danoise, mathématiques, langues modernes, biologie, histoire, etc. Nous avons des cours de courte durée, mais la plupart durent un an, et quelques cours sont continués pendant plusieurs années. Ce sont des cours libres — dans la plupart des cas, il n'y a pas d'examen à la fin du cours. L'établissement principal est à Copenhague, mais nous avons aussi un très grand nombre de cours dans la province, organisés par sept établissements régionaux. La plupart de nos étudiants travaillent à l'école en même temps (on leur accorde une réduction d'horaire scolaire), mais quelques centaines d'entre eux ont la permission d'étudier chez nous un an sans enseigner à l'école, tout en gardant leur traitement ordinaire.

★★

L'enseignement obligatoire de la jeunesse a été établi au Danemark en 1814 ; nous avons de vieilles traditions qui sont parfois un peu difficiles à changer. Autrefois, les écoles primaires recevaient des élèves de 6 à 14 ans seulement, l'enseignement était restreint à des connaissances tout à fait élé-

mentaires, et il allait sans dire que l'instituteur devait être capable d'enseigner toutes les disciplines. Aussi l'enseignement des écoles normales se limitait-il à une formation comportant des connaissances élémentaires. Il était très rare qu'un instituteur de l'école primaire ait passé le baccalauréat. Après 1900, la situation a changé graduellement, et aujourd'hui l'école « primaire » donne l'enseignement du premier cycle secondaire aussi, ce qui exige des connaissances spéciales et plus approfondies. Seulement, nos écoles normales ont tardé à tirer les conséquences de l'évolution ; on tenait à l'idée que l'instituteur devait être un homme à tout faire, et il faut avouer que, dans les petites écoles de la campagne, ceci était bien nécessaire. De nos jours, les petites écoles de la campagne commencent à disparaître — ce qui est assez regrettable à mon avis. Les programmes des écoles normales ont été changés plusieurs fois, et aujourd'hui, celui qui veut entrer dans une école normale doit avoir passé le baccalauréat ou avoir reçu une éducation correspondante, et mises à part la pédagogie, la psychologie et quelques disciplines fondamentales, les étudiants de nos écoles normales se spécialisent.

Conséquemment, nous avons à la *Danmarks Lærerhøjskole* des étudiants avec des connaissances bien différentes, et il est difficile d'organiser un enseignement qui corresponde à leurs différents besoins. Nous cherchons à élargir et à approfondir leurs connaissances et, en même temps, leurs idées des objectifs et méthodes de l'enseignement à l'école.

Mis à part les cours ordinaires, nous avons aussi des études de plus longue durée, de trois ans au moins. Ces études sont beaucoup plus difficiles que les cours ordinaires, et les étudiants passent par toute une série d'examens pour obtenir le diplôme de « candidat en pédagogie ». Ils peuvent étudier la pédagogie générale ; ou la psychologie ; ou bien quelque discipline spéciale de l'enseignement — l'anglais, l'histoire, la géographie — mais en ce cas, ils doivent faire aussi une étude de psychologie, de didactique générale et de pédagogie. Ces études existent depuis six ans seulement. Les études de l'histoire visent à donner, à un nombre restreint d'instituteurs, une connaissance véritablement approfondie des problèmes de l'enseignement de l'histoire — il ne s'agit pas d'une éducation qui corresponde plus ou moins à la formation universitaire, notre objectif est avant tout pédagogique ; mais il va sans dire qu'une grande partie des études est réservée à l'histoire proprement dite.

★★

Si j'ose maintenant présenter quelques idées sur l'enseignement de l'histoire dans les écoles et dans cette institution que voici, il est nécessaire de souligner que ce sont des points de vue purement personnels.

Si l'enseignement de l'histoire à l'école consiste à faire répéter aux élèves le contenu d'un manuel, l'enseignement est plutôt inutile — peut-être nuisible, puisque les écoliers apprennent à accepter sans réflexion des dates et des explications présentées par quelque autorité. On a eu l'idée que les élèves devaient recevoir et retenir une sorte de compte rendu général — bien que

superficiel — de l'évolution du genre humain depuis Lascaux et Altamira jusqu'en 1971. L'essentiel, c'était l'enseignement des faits. Il me semble impossible de soutenir que nous ayons là le but véritable de notre travail à l'école.

Le professeur d'histoire aurait plutôt la conviction que pour un être humain de nos jours il est nécessaire d'avoir reçu quelques impressions des conditions de la vie humaine d'autrefois. C'est une question existentielle. L'on veut comprendre sa propre existence d'aujourd'hui : la compréhension exige la comparaison. Et après tout, nous sommes tous et partout influencés par les traditions du passé.

Evidemment, sans connaissances la compréhension historique n'existe pas. Mais à mon avis, l'idée d'un compte rendu général de l'histoire mondiale, ou même de l'histoire nationale, retenu par les élèves, est assez futile. Sans doute les élèves sont-ils capables d'apprendre un certain nombre de dates et de faits, provisoirement, mais si ces dates n'ont pas d'application pratique dans la vie journalière, on les oublie, fatalement. Cinq années après avoir quitté l'école : combien de connaissances historiques sont conservées et retenues par les élèves ?

Même si nos écoliers oublient les faits, tôt ou tard, on peut espérer qu'il leur reste une attitude envers les problèmes historiques et les questions de la société humaine d'aujourd'hui et du passé. On pourrait soutenir qu'un objectif important de l'enseignement de l'histoire — un des objectifs — est de faire apprendre aux élèves à poser des questions, à réfléchir d'une manière rationnelle et à tâcher de comprendre les problèmes historiques et sociaux. Il est d'une importance suprême d'établir, chez les élèves, l'habitude de considérer un problème sous différents points de vue et de tâcher de comprendre les idées d'un adversaire, et l'histoire est parfaitement apte à un tel enseignement.

Dans les écoles du Danemark, l'enseignement de l'histoire a été fortement influencé par la tradition selon laquelle le professeur raconte l'histoire aux élèves de manière à les engager et les intéresser. Cette tradition ne devrait pas être rejetée entièrement. C'est une méthode naturelle et facile pour donner aux élèves l'expérience d'événements entraînants et bigarrés. Mais c'est incontestablement une expérience passive. Il est nécessaire de placer les élèves dans une situation qui demande la solution de certains problèmes — problèmes qui les intéressent et qu'ils sont capables de comprendre —. Pas de problèmes d'histoire politique avant l'âge de 13 ou 14 ans, ou plus tard encore, si c'est possible. Pour les enfants, la vie quotidienne d'autrefois ! Abandonner l'idée d'un cours d'histoire chronologique. Un libre choix de sujets, et des matériaux d'enseignement qui permettent aux élèves de travailler eux-mêmes, d'observer et de tirer des conclusions — des conclusions qui sont possibles pour un enfant de 10 ans. Il ne s'agit pas de les faire parvenir à une conclusion établie par un historien qui a tant d'années d'expérience professionnelle.

En ce cas, la connaissance des « faits » serait-elle superflue ? Au contraire. On ne vise plus à une sorte de savoir encyclopédique et superficiel.

Mais il faut bien reconnaître — et faire reconnaître aux élèves, assurément que la solution d'un problème, que toute discussion sérieuse est absolument impossible si l'on ignore les faits.

Dans nos écoles « primaires », bien des professeurs d'histoire cherchent à organiser l'enseignement de cette manière — il est possible de le faire dans le cadre chronologique, et heureusement nous avons une assez grande mesure de liberté d'enseignement. Mais un tel enseignement comporte des exigences considérables. Pour les élèves, il ne suffit plus d'acquérir des connaissances d'une manière mécanique, sans réflexion, et d'écouter tandis que le maître raconte. Et pour le professeur, l'enseignement sera beaucoup plus difficile que la vieille méthode. Après tout il est assez facile de se rappeler le contenu d'un manuel et de raconter une série d'anecdotes pour la vingtième fois ! Enseigner des sujets spécialisés sera un travail très considérable : question d'organiser, de préparer un plan et de le changer au cours du travail, question de méthode et surtout de didactique. Et il faut savoir trouver les matières de l'enseignement. Un savoir général de l'histoire, même assez étendu, ne suffit plus : il s'agit de connaissances approfondies, spécialisées, bien fondées. Ce sont là des exigences effrayantes pour celui qui n'est pas historien.

Dans les cours d'histoire de la *Danmarks Lærerhøjskole*, nous cherchons à donner à nos étudiants une introduction à la recherche moderne des problèmes de l'enseignement de l'histoire — évidemment, nous avons les discussions de didactique et de méthode. Mais en même temps, il est bien nécessaire d'élargir et d'approfondir les connaissances d'histoire de nos étudiants, de sorte qu'ils soient délivrés de la dépendance des manuels — sinon, leur enseignement sera mécanique. Il va sans dire que cette connaissance cohérente de l'évolution historique, qui est d'une valeur douteuse pour les écoliers ou peut-être impossible à établir, est indispensable pour celui qui enseigne l'histoire. Mais à quoi servent les faits historiques si l'on croit qu'ils sont indiscutables ? Pour le professeur d'histoire il est, à mon avis indispensable de savoir ce que c'est en réalité que l'histoire et les sources historiques, d'avoir quelque impression au moins de la recherche et des problèmes de l'histoire et du fondement de nos connaissances. Il serait bien fâcheux si nos écoliers croyaient que les explications des manuels d'histoire étaient des vérités éternelles — mais quel serait l'enseignement si le professeur avait la même conviction ?

Nous présentons toute une série de sources historiques à nos étudiants. Nous avons l'objectif de leur faire reconnaître, dans un certain nombre de cas, le caractère des fondements de la connaissance historique. Sur l'histoire médiévale du Danemark nous avons une foule d'anecdotes pittoresques et populaires — souvent absolument contraires à ce que nous avons le courage d'appeler la vérité historique. Il est sain et salutaire pour un professeur d'histoire de l'école primaire de reconnaître que les sources de notre histoire médiévale sont souvent bien minces. Assurément, nous ne voulons pas que les instituteurs de l'école « primaire » soient capables de conduire une recherche scientifique d'histoire ; mais il n'est pas difficile d'apprendre à tirer quelques conclusions historiques — les principes de la critique des sources correspon-

dent au sens commun, l'évidence des règles est apparente à tout être normal (je ne parle pas des finesses de la méthode). Il n'est pas nécessaire d'être historien pour voir que l'*Apologie de Guillaume d'Orange* est une source importante si l'on veut considérer la situation politique en Hollande vers 1580. tandis qu'il est assez dangereux de l'utiliser s'il s'agit de caractériser Philippe II. Et je pense qu'une telle attitude envers les documents a une importance considérable au delà de l'histoire.

En même temps, l'attitude de nos étudiants envers les œuvres historiques est de grande importance. Il est impossible pour eux — et pour nous aussi — d'étudier les sources et les œuvres scientifiques de l'histoire entière. Dans son travail journalier, le professeur d'histoire de l'école « primaire » est contraint d'utiliser des écrits d'un caractère assez populaire. Il faut qu'il soit capable d'évaluer ces matériaux. Encore une fois, il a besoin d'une attitude de critique bien fondée, de l'habitude de préciser les thèses d'un auteur, son attitude envers les problèmes, sa méthode, sa manière de tirer des conclusions.

Et naturellement nous nous occupons de la question de trouver l'information historique.

L'idée d'un « enseignement nouveau de l'histoire » se répand chez nous, mais les professeurs manquent de matériaux et de programmes scolaires modernes, et naturellement, nous avons des instituteurs chevronnés et très capables qui préfèrent les vieilles méthodes d'enseignement qu'ils pratiquent depuis tant d'années. Mais beaucoup de professeurs d'histoire cherchent à établir un enseignement moins traditionnel, et s'il est possible pour nous de contribuer à leurs efforts, notre travail n'aura pas été complètement inutile. Il faut connaître ses limites. Mais si l'on prétend qu'il existe, entre les instituteurs de l'école « primaire » et la recherche historique, un abîme qu'il est absolument impossible de combler, il faut protester. Il n'est pas nécessaire d'être historien professionnel pour comprendre les idées générales de la recherche historique ou acquérir une attitude rationnelle et critique envers les problèmes. Et si l'on veut que les instituteurs de l'école « primaire » respectent la recherche historique et enseignent l'histoire d'une manière responsable, la compréhension de l'histoire sera aussi nécessaire que les méthodes d'enseignement. Ce que les enfants apprennent dans les leçons d'histoire de l'école « primaire » est de première importance pour la société entière. Ils oublieront les faits, sans doute, mais l'enseignement de l'histoire apporte — ou pourrait apporter au moins — une contribution importante à la formation de leurs idées sur l'existence humaine. Et ils sont nombreux, ceux d'entre eux qui n'entreront jamais aux lycées. Peu d'années après, ils auront le droit de voter et d'autres responsabilités encore plus graves. Si nous voulons établir un enseignement d'histoire qui corresponde aux besoins des individus et de la société de l'avenir, le problème le plus important est l'éducation de nos professeurs d'histoire.

Kjeld WINDIG,
professeur à la Danmark Lærerhøjskole,
à Copenhague.

INFORMATION HISTORIQUE

LES PROBLEMES DE L'HISTOIRE LOCALE (1)

Je baise votre cendre, ô lieux où je suis né.
Francis JAMMES.

I.

Si l'histoire locale est la plus attachante, c'est que — comme nous le faisait remarquer un jour notre vieux maître Michel Huisman — « elle s'écrit avec le cœur ». Chaque homme, en effet, entoure d'une tendresse particulière le lieu qui l'a vu naître ou, du moins, celui où il a longtemps vécu. C'est avec ravissement qu'il découvre que ce terroir a un passé qui lui est propre, qu'il exhume des archives et des anciens plans les traits oubliés de son visage, grâce auxquels s'éclairent bien des particularités de sa topographie présente. Entre l'homme et le paysage se noue une mystérieuse complicité, entre l'observateur actuel et ceux qui — naguère ou jadis — ont foulé le même sol, s'établit une communauté exaltante. Et il n'est rien de plus édifiant que de parcourir une ville ou un village en compagnie de celui qui s'en est fait l'historien : sur le terrain, il pare d'une signification insoupçonnée les recoins en apparence les plus banaux.

Contemporain d'une époque qui défigure à chaque moment le cadre familial de notre vie, chacun d'entre nous connaît, dans les endroits où il passe ses jours, des coins de rues, de vieilles pierres ou de simples ondulations du sol qui éveillent en lui, chaque fois qu'il les revoit, des souvenirs personnels et des sens cachés, lesquels par le fait même échappent à l'étranger, comme ils échapperont — s'ils ne sont consignés quelque part par écrit — à tous ceux qui viendront après nous.

Ce sentiment intime a été certes, à travers les siècles et depuis qu'on écrit l'histoire, un des levains de la curiosité et du travail historiques. L'esprit de clocher se manifestait déjà au Moyen âge et il nous reste des échantillons de ces récits plus ou moins légendaires qu'il suscita, comme par exemple, le *Liber de antiquitate urbis Tornacensis*, qui date du XIII^e siècle surtout, beaucoup de nos villes eurent leurs historiens ; ce fut le cas d'Anvers, de Louvain, de Bruges, de Termonde, de Liège, de Huy, d'Hasselt, de Mons, d'Ath, d'Enghien (2).

(1) Cet article, publié avec la courtoise autorisation de son auteur et du Crédit communal de Belgique, reproduit le texte paru dans le *Bulletin du Crédit communal de Belgique*, p. 2-15, 1962.
Nos vifs remerciements à tous ceux qui, soucieux de l'information des professeurs du secondaire, nous ont accordé cette liberté. N.D.L.R.

(2) Cf. ARNOULD (M.-A.), *Historiographie de la Belgique, des origines à 1830*. Bruxelles, 1947, pp. 54-55.

Les centres urbains furent donc les premiers pourvus, car la matière y était plus abondante et les intellectuels plus nombreux. Parmi les régions rurales — mises à part celles qui entouraient l'un ou l'autre monastère — ce fut celle du Franc de Bruges qui, chez nous, sollicita la première l'attention et ce dès 1604 avec la *Nauwkeurige Beschrijving* d'Adrien Baltijn (1).

En Angleterre, c'est également au XVII^e siècle qu'on rencontre la première histoire d'une paroisse rurale (2). Il fallut toutefois attendre l'époque romantique pour voir, un peu partout, l'histoire locale gagner le plat pays. Elle y est demeurée la plus vivace, là où l'esprit romantique est resté le plus fort : la Flandre, à l'heure actuelle, bat incontestablement les régions wallonnes, non seulement par l'abondance et la qualité de la production, mais encore par l'organisation des recherches, ce qu'atteste éloquentement à ce double point de vue le monumental *Repertorium* bibliographique que M. Leo De Wachter publia à partir de 1942 (3).

Depuis un demi-siècle, la pédagogie a songé à tirer profit de ce sentiment quasi universel et à le combiner avec la méthode intuitive. C'est en 1911, en effet, qu'une circulaire ministérielle recommandait aux instituteurs de France d'enseigner à leurs élèves l'histoire et la géographie locales, non pour « créer de toute pièce un enseignement nouveau venant s'ajouter à tous les autres », mais pour « mêler intimement l'enseignement de la géographie et de l'histoire nationales ». Le but précisé à date plus récente (1945) par les programmes français, était de vivifier et de concrétiser l'étude de l'histoire, en partant de l'observation de documents que l'on pouvait avoir sous les yeux : monuments, ruines, monnaies, archives, et non des exposés abstraits de l'histoire générale. En 1947, M. Paul Maréchal, Inspecteur de l'Enseignement primaire, a publié sous le titre : *L'Histoire vivante, un Essai de méthode active* (4) appliqué à la Brie et au Gâtinais ; judicieusement illustré, cet ouvrage fournit aux éducateurs de la Seine-et-Marne le cadre régional indispensable à toute étude locale et il se termine par quelques conseils pratiques « pour connaître le passé d'une ville ou d'un village donné ». En 1956, le même auteur a révélé par un manuel d'*Initiation à l'Histoire par le document* (5) ses expériences en pareille matière : des enfants de onze ans, mis en présence de documents anciens tirés de l'état civil ou des archives municipales, acquièrent le sens du passé, que l'on s'efforce d'enrichir en faisant appel à la connaissance intuitive que chaque enfant a de son propre passé. Le but est de faire acquérir une « chronologie des souvenirs », acquisition d'autant plus nécessaire — il est vrai — que le sentiment de la chronologie est loin d'être inné dans l'esprit humain.

(1) *Nauwkeurige Beschrijving van het land van den Vrijen*, œuvre demeurée manuscrite jusqu'au milieu du siècle dernier ; l'auteur, grâce à ses fonctions administratives, put avoir accès aux archives locales. Le Franc de Bruges eut, au siècle suivant, son deuxième historien : l'avocat fiscal Patrice BBAUCOURT de NOORTVELDE, dont les trois volumes de *jaerboeken van het land van den Vrijen*, furent imprimés à Bruges en 1785 : cet auteur avait débordé de même sur le plat pays dans une autre de ses œuvres historiques, consacrée à la Frévoité de Bruges : *Beschrijving der heerlijkheden en lande van den Froosche sig bevrekkende binnen en buyten de vermaerde stad Brugge...* (Bruges, 1764).

(2) Cf. HOSKINS (W. G.), *Local history in England*, Londres, 1959 ; p. 21 et note.

(3) *Repertorium van de Vlaamse Gouwen en Gemeenten*, 6 vol., Anvers, 1942-57.

(4) Editions Bourrellet, Paris, 1947, 101 pp.

(5) *Initiation à l'histoire par le document. Expériences. Suggestions*, Paris, 1956, 150 pp.

Des tentatives comparables à celles de nos voisins du sud ont vu le jour dans notre pays. Des exemples particulièrement bien venus se trouvent dans la collection « Plan d'Etudes », publiée à Liège depuis 1936 sous la direction de M. Léon Jeunehomme, Inspecteur général de l'Enseignement primaire. Cette collection s'ouvre par un volume d'observations, surtout géographiques, intitulé : *J'étudie mon village* et dû à M. J.-R. Monseur ; cet inspecteur principal, à la veille de sa retraite, a écrit, à l'intention particulière des écoles du canton d'Aywaille, un autre volume de *l'Histoire par l'Histoire locale* (n° 19, paru en 1950 ou 1951), volume lourd d'expérience où l'on trouve, entre autres choses intéressantes, des « Exemples de questionnaires, de petites enquêtes à proposer aux élèves ». Dans la collection susdite toujours, ont pris place : sous le titre *J'étudie ma ville* (n° 8, s. d.), un recueil de leçons faites dans les écoles de Liège et de Herstal, présenté par M^{me} Madeleine Bartholomé-Paquot, Inspectrice cantonale (1), et où l'histoire occupe une large place puisqu'on y a inclus des croquis relatifs aux développements successifs de la Cité ardente ; sous le titre *J'étudie ma région* (n° 12, 1954) un volume consacré au Condroz, par M. Edouard Lange, Inspecteur lui aussi ; et enfin un très heureux exemple d'application locale : *Du clocher natal à l'Histoire de mon Pays* (n° 20, 1952), conçu par M. Ernest Tonet, Chef d'école à Gelbressée, village situé au nord-est de Namur.

Mais tous les éducateurs n'ont pas, comme M. Tonet, l'avantage d'avoir vécu, depuis leur enfance, dans le village, ni même la région où ils enseignent. Tous ne sont pas animés nécessairement par un amour égal du passé local. Tous n'ont point le loisir, ou la patience, d'en retracer les vicissitudes. Ils doivent donc, pour s'y initier, être orientés vers la documentation de base. C'est pour les y aider qu'en 1958, la Fédération belge des professeurs d'histoire a entamé la publication, sous forme de tableaux, d'un *Répertoire documentaire historique* (2), qui énumère les sources cartographiques et archéologiques, ainsi que les musées, bibliothèques et dépôts d'archives où des documents d'intérêt local peuvent se rencontrer. Ce répertoire, qui ne souffle mot des ressources qu'offrent les archives conservées par les administrations communales, accroîtra le flot des instituteurs qui prennent le chemin des Bibliothèques de Tournai ou de Mons, ou celui des Archives de l'Etat, et le nombre des désillusions qui les y attendent. Encore heureux s'ils découvrent, dans l'un de ces établissements, une monographie consacrée à leur village. Et aux Archives de Mons, ils apprendront combien clairsemées sont devenues par suite du bombardement de 1940, les sources de l'histoire locale hennuyère (3) et combien de temps il faut pour extraire des fonds encore existants quelques maigres informations, dont l'interprétation et le déchiffrement leur paraîtront

(1) Cet ouvrage a valu à son auteur, en 1938, le Prix Joseph De Keyn, décerné par l'Académie royale de Belgique.

(2) Le premier tableau publié se rapporte au ressort d'inspection principale de Tournai.

(3) Cf. ARNOULD (M.-A.), *La toponymie et l'anthroponymie en Hainaut. Sources et ressources actuelles* (Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie, t. XIX, 1945, pp. 113-138). Depuis la publication de cet article, aucun bilan détaillé des documents sauvés n'a vu le jour ; notons aussi que, dans l'intervalle, une collection d'« Archives locales » a été reconstituée et qu'une riche documentation concernant certaines localités est comprise dans les fonds de familles, entrés nombreux dans les collections au cours des dernières années : enfin n'oublions pas l'enquête « Hannonia », signalée dans l'article précité, p. 129, et dont nous reparlons ci-dessous.

— à tort, d'ailleurs — hors de proportion avec le profit direct qu'ils espèrent en tirer.

Le cas de la province de Hainaut, à vrai dire, est le moins favorable. Il n'en demeure pas moins vrai que, pour toute la Belgique romane, on manque d'un répertoire exhaustif de la bibliographie locale et que l'initiation aux recherches bibliographiques demande, à elle seule, un effort préalable ⁽¹⁾. Cet effort peut se trouver facilité par la récente brochure de M. Julien Van Hove ⁽²⁾, qui rappellera aux non-initiés que la province de Namur est privilégiée à cet égard, puisqu'elle possède un manuel de bibliographie locale, publié par M. Emile Brouette ⁽³⁾, qui a entrepris le même travail pour le Hainaut oriental ⁽⁴⁾. Les chercheurs novices sauront aussi que beaucoup de monographies et d'articles d'intérêt local sont relevés dans l'*Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège*, de M. Léon-Ernest Halkin ⁽⁵⁾; pour le Hainaut, ils apprendront que le *Dictionnaire* de Théodore Bernier fournit le dépouillement bibliographique local jusqu'à 1890 environ et que la *Bibliographie quinquennale* lancée en 1938 par M. Armand Louant et Maurice Van Haudenard le reprend avec plus de détails, pour les années 1912-1945 ⁽⁶⁾. Le malheur est que dans l'intervalle, c'est-à-dire entre 1890 et 1919, l'historiographie locale n'a pas chômé en Hainaut. Pour aider les amateurs d'histoire locale de cette province, ajoutons donc que deux dépouillements couvrent cette période; ils sont, par malheur, peu répandus et c'est pourquoi, sans doute, ils ont échappé aux investigations de M. Van Hove. De 1929 date un « Essai de bibliographie (locale) hennuyère »; il occupe la moitié, soit 90 pages d'un ouvrage paru sous ce titre : *L'Enseignement primaire et les Bibliothèques publiques dans la province de Hainaut (La Louvière, s. d.)*, dont l'auteur, Léon Foulon, était par ailleurs un historien local ⁽⁷⁾. D'autre part, M. l'abbé Alexandre Pasture, archiviste du chapitre cathédral de Tournai, a fait paraître en 1938 une *Bibliographie de l'histoire du diocèse de Tournai* ⁽⁸⁾, qui cite un bon nombre de monographies locales ou paroissiales.

Au terme de ses recherches bibliographiques, l'amateur d'histoire locale ne sera pas toujours comblé : on est loin de disposer, à l'heure actuelle, d'études systématiques pour chacune de nos communes. Si la localité envisagée voit sa bibliographie propre se réduire à peu de chose, force sera au chercheur de se résoudre à recourir aux sources, imprimées ou inédites. Et ici, plus que jamais, il devra s'armer de courage et de patience.

(1) Le seul instrument dressé à l'échelle nationale, le *Répertoire bibliographique à l'usage du touriste* d'Edmond SOMVILLE, publié par le Touring-Club de Belgique (Bruxelles, 1903), est bien vieilli. Cet auteur avait poursuivi son dépouillement jusqu'à la veille de 1914, sous forme d'un immense fichier qui, conservé au Musée de Mariemont, a malheureusement disparu dans l'incendie de la Noël 1960.

(2) *La bibliographie de la documentation locale en Belgique*, Bruxelles (Commission belge de Bibliographie), 1959.

(3) *Topo-bibliographie de la province de Namur*, Namur, 1947.

(4) *Bibliographie de l'histoire locale des arrondissements de Charleroi et de Thuin* (Bulletin de la Société archéologique de Charleroi 19^e année, 1950, et années suivantes).

(5) Dans le « Bulletin de l'Institut archéologique liégeois », t. LIX, 1935. *Supplément* : ibidem, t. LXI, 1937.

(6) BERNIER (Th.), *Dictionnaire géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique du Hainaut*, Mons, 1891. LOUANT (A.) et VAN HAUDENARD (M.), *Bibliographie quinquennale de l'histoire du Hainaut* (Annales du Cercle archéologique de Mons. t. 55, 1938 et t. 57, 1940); suite par HANSOTTE (G.), *ibidem*. t. 61, 1948; une nouvelle suite est en préparation.

(7) Il avait publié en 1909, en collaboration avec A. AUBERT, une monographie sur Landelies et Goutroux, et en 1925, en collaboration avec A. NOËL, la toponymie de la première de ces communes.

(8) Dans les « *Collationes Diocesis Tornacensis* », t. XXXIII, 1938, pp. 289-318.

II.

Si l'on fait le bilan des monographies locales qui ont été publiées, on constate néanmoins qu'il est *quantitativement* satisfaisant (beaucoup de localités, malgré tout, ont leur « Histoire »), mais *qualitativement* décevant. Pourquoi ?

Avant tout, parce que les auteurs en furent des amateurs, toujours bien intentionnés mais souvent dépourvus de formation : instituteurs, fonctionnaires retraités ou près de l'être, heureux encore s'il s'est agi de prêtres ou de médecins, à qui le latin était accessible.

Il arrive que l'heuristique soit insuffisante : seules les sources strictement locales sont mises en œuvre, alors que des faits locaux importants peuvent et doivent être relevés dans certains recueils généraux ; seules ont été consultées les sources faciles à atteindre, parce que conservées sur place ou au dépôt d'archives de la province ; or, un dépôt plus lointain peut conserver une documentation essentielle ⁽¹⁾.

La critique des sources peut, elle aussi, être en défaut : parfois des chartes fausses sont utilisées sans discernement ; ailleurs, des faits appartenant à des périodes disparates sont amalgamés sans raison.

Quant à la synthèse, elle est bien souvent, sinon absente, du moins défectueuse : énumération de détails sans suite, classés tout au plus chronologiquement, comme dans certaines chroniques médiévales ⁽²⁾ ; faits alignés sans coordination, comme un collection d'objets hétéroclites, d'où absence de toute force explicative ; l'anecdote l'emporte sur les idées générales et ces dernières, lorsqu'il en est, sont reprises à des manuels élémentaires, lesquels ne narrent le plus souvent que l'histoire politique.

L'auteur, parfois encore, s'irrite de constater des trous dans son information chronologiquement rangée. Il comble alors ces trous par des exposés généraux, absolument hors de propos. Combien d'anciennes monographies locales n'ont pas exposé, à leur manière, le récit des invasions germaniques ! A la fin du siècle dernier, un directeur du ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, Louis Mélièze, écrivit avec amour l'histoire de son village natal : Silly ⁽³⁾. L'ouvrage commence par deux chapitres où il est question des Celtes, de la bataille de César contre les Nerviens, de l'arrivée des « Franks », de l'homélie de saint Eloi à propos des superstitions, des invasions normandes, des terreurs de l'an mille. Après ces deux chapitres parfait-

(1) Exemple : M. VAN HAUDENARD a publié successivement trois monographies sur Chièvres, dont l'histoire avait déjà été esquissée précédemment par L. DEVILLERS, puis par l'abbé L. A.-J. PETIT. Aucun de ces auteurs n'a utilisé les plus anciens comptes communaux (1388-1416), conservés dans le fonds de la Chambre des Comptes, aux Archives générales du royaume à Bruxelles. Or les comptes conservés dans les archives locales ne remontent pas au-delà de 1577. Une période particulièrement intéressante de l'histoire de cette petite ville leur est, de ce fait, demeurée inconnue.

(2) Exemple : les *Annales historiques de la commune de Farciennes*, par J. KAISIN, 2 vol., Tamines, 1889.

(3) *Histoire de la commune de Silly* (Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 6^e série, t. III, 1901).

tement superflus, l'auteur entame son chapitre III en nous apprenant que Silly — comme il fallait s'y attendre — est cité pour la première fois en l'an 1092. Plus loin, dans le chapitre IV, deux pages narrent les calamités du XIV^e siècle : la famine et l'épidémie de 1315, l'épizootie de 1318, la grande peste de 1348-1349 et l'apparition des Flagellants, événements dont, bien entendu, aucun écho n'est perceptible dans l'histoire de Silly. Dès sa publication, cette monographie fut jugée sévèrement : les « Archives belges, revue critique d'historiographie nationale » ne la ménagèrent pas ⁽¹⁾ ; l'auteur réagit et finalement Godefroid Kurth, directeur de la revue, sinon auteur du compte rendu, fut condamné à vingt francs de dommages-intérêts par la Cour d'appel de Liège, pour retard dans l'insertion d'un droit de réponse ⁽²⁾.

Il est vrai que les historiens professionnels, justement sévères lorsqu'il leur arrive d'apprécier de médiocres monographies locales, ne se sont guère efforcés d'augmenter le nombre des bonnes monographies. Quelques ecclésiastiques seulement s'y sont appliqués, comme le Bénédictin dom Ursmer Berlière, qui, après avoir écrit l'histoire des terres où s'est implantée son abbaye ⁽³⁾, consacra trois excellents volumes à l'histoire de Gosselies, localité où il avait vu le jour ⁽⁴⁾. Plus récemment, le R. P. M. Dierickx, un jésuite, a publié une bonne *Geschiedenis van Zingem*, dont une édition amplifiée a vu le jour tout dernièrement ⁽⁵⁾. Mais c'est en vain que nous cherchons une histoire de village signée par l'un des maîtres de notre enseignement universitaire ⁽⁶⁾. En 1908, Joseph Alkin, professeur à l'Université de Liège, annonçait son intention de faire paraître une monographie de la commune de Hotton, dans le Luxembourg ⁽⁷⁾ : en fait, il s'est borné à publier un court article sur *Les églises paroissiales de Hotton-Melreux* ⁽⁸⁾.

Voici pourtant une exception : M. Louis-Fernand Flutre, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, a composé sur son pays natal, Mesnil-Martinsart (Somme), un « essai d'histoire locale » particulièrement émouvant : il s'agit, en effet, d'une commune qui fut rasée par le bombardement, au cours de la première guerre mondiale ⁽⁹⁾. Mais M. Flutre n'est pas historien au sens restreint du terme : son activité scientifique s'exerce principalement dans le domaine de la philologie romane. S'il était historien, sa monographie ne serait pas mieux faite, mais se fût-il jamais décidé à l'entreprendre ?

Les historiens de métier, en effet, savent quelles vastes questions sollicitent leur étude, et c'est une à une qu'ils les traitent, systématiquement et chacune d'elles dans son ensemble. L'historien local ignore généralement

(1) *Archives Belges*, 3^e année, 1901, pp. 42-44 (compte rendu signé : Emile VERAX, pseudonyme de G. KURTH ou d'E. MATTHIEU ?).

(2) *Ibidem*, pp. 206-210.

(3) *Les terres et seigneuries de Maredsous et de Maharene*, Maredsous, 1920.

(4) *Recherches historiques sur la ville de Gosselies*, 3 vol., Maredsous-Gembloux, 1922-1932. L'auteur en prévoyait un quatrième, qu'il ne publia pas.

(5) Anvers, 1960. Zingem est un village de la Flandre orientale, sur l'Escaut, entre Audenarde et Gand.

(6) Notons toutefois que le R.P. DIERICKX qui vient d'être cité, est professeur à la Faculté de Théologie de la Compagnie de Jésus, à Louvain.

(7) Cf. les *Mélanges Godefroid Kurth*, t. I, Liège-Paris, 1908, p. 444, n. 1.

(8) Cf. les *Mélanges de Borman*, Liège, 1919, pp. 37-45.

(9) *Mesnil-Martinsart (Somme). Essai d'histoire locale*, Lyon (chez l'auteur), 1955. M. FLUTRE a publié, en même temps, *Le parler picard de Mesnil-Martinsart*, Genève, 1955.

qu'en s'attaquant à l'histoire d'un village, ce seront *toutes* ces questions, mais dans un cadre géographique réduit, qu'il devra affronter. Or, de même qu'il serait vain de se risquer à faire l'inventaire de la flore d'un terroir donné, ou encore l'étude de son parler local, sans posséder au préalable une solide formation ou de botaniste, ou de philologue, de même l'histoire du plus modeste des villages postulerait, de la part de qui voudrait la bien écrire, des connaissances approfondies non seulement d'histoire générale, mais aussi dans tous les domaines spéciaux de la recherche historique ⁽¹⁾. On croit se charger d'un mince fardeau, et on se condamne à soulever un monde ! L'entreprise n'est pas simple parce que le cadre géographique est petit : toute agglomération humaine est un *complexe* immense, de problèmes et de conditionnements.

L'historien, qui sait cette complexité, mesure sans peine la somme d'énergie, de temps, de persévérance, que coûterait l'élaboration consciencieuse de la monographie exhaustive d'un village, surtout si, à l'enquête historique, il fallait joindre l'enquête géographique, linguistique (patois, toponymie, anthroponymie) et sociographique. Cette dépense serait souvent disproportionnée (en regard du profit scientifique qui en découlerait. Tout historien au courant des faits généraux, finit par se faire une idée satisfaisante de l'histoire *du village in abstracto* ⁽²⁾ et il est probable que la répétition des monographies apporterait, quant aux problèmes de structure et d'évolution, peu de conclusions neuves. Si l'on se limite à ce double point de vue, rien ne ressemble davantage à l'histoire d'un village, que celle d'un autre village. L'apport original d'une monographie relève le plus souvent de valeurs purement sentimentales et, pour la science, le profit serait plus appréciable si l'on consacrait plus de soin à mesurer les phénomènes au lieu de se borner à les décrire ⁽³⁾. L'originalité est plus grande également, lorsqu'il s'agit de centres urbains, car leur destin est lié à des conjonctures plus diverses et leur poids est plus considérable dans les balances de l'histoire : c'est pourquoi, sans doute, leur étude monographique a tenté, elle, des historiens patentés.

A vrai dire, bien des problèmes généraux qui ont déterminé les vicissitudes de nos villes et de nos campagnes sont loin d'être résolus : l'histoire économique et sociale, la géographie humaine même sont des orientations récentes de la pensée. La solution de ces problèmes généraux et celle des innombrables sous-questions qui en dérivent constituent, en fait, la tâche quotidienne des historiens. Et ce travail, qu'inspire le simple désir de connaître et de comprendre bien plus qu'aucune aspiration sentimentale, exerce moins de séduction sur les foules, que passionnent l'anecdote et le détail concret, donc local.

(1) « ... l'historien d'un groupe d'étendue... restreinte se trouve, presque à pied d'œuvre, contraint d'embrasser le passé humain dans la totalité de ses aspects. D'où ... nécessité d'avoir bien en mains toutes sortes de techniques variées, dont les historiens de métier ne possèdent à l'ordinaire qu'une part : combien seraient également capables d'interpréter une construction romane et un terrier ? Mais aussi un grand attrait : car c'en est un de pouvoir atteindre dès les premiers sondages, la complexe, l'intégrale réalité » (Marc BLOCH, dans les « *Annales d'histoire économique et sociale* », t. V. 1933, pp. 472-473).

(2) Cf. ARNOULD (M.-A.), *L'aube des communes. Origine et évolution de nos villages* (Bulletin du Crédit Communal de Belgique, janv. 1961).

(3) Cf. ci-dessous, pp. 50-51.

Toutefois, cela ne veut point dire que, pour sa part, l'historien se détourne des faits locaux. Mais s'il les reconstitue, c'est pour les insérer dans des ensembles. Des ensembles de faits de même nature, car l'observation scientifique n'a d'autre fin que d'induire des lois, propositions générales, à la lueur de faits, qui sont toujours particuliers. Ce que la science recherche, c'est donc la convergence des observations particulières. L'historien amateur a tendance, au contraire, à singulariser les faits locaux, à les présenter comme originaux et uniques, ce que faisant il obéit à un mobile affectif, et non rationnel. Cette déformation est particulièrement répandue dans les enquêtes ethnographiques, où trop de folkloristes amateurs s'imaginent avoir pour mission de mettre en vedette des originalités locales, alors que la méthode comparative — comparaison dans l'espace et dans le temps — établit que bien des prétendues spécificités locales ne sont en réalité que des survivances de phénomènes qui, dans un passé plus ou moins lointain, ont affecté des aires géographiques plus vastes.

Henri Pirenne a consacré un livre à l'histoire constitutionnelle de la ville de Dinant ⁽¹⁾. N'étant pas Dinantais, mais historien, il visait non à exalter un patriotisme local, mais à vérifier une thèse générale d'histoire urbaine. Bien des mécanismes psychologiques ou institutionnels, sociaux ou économiques, gagnent, en effet, à être étudiés au départ du cadre local, qui, d'emblée, place l'investigateur en contact avec la concrète, mais complexe réalité. Mieux que la lecture de la législation fiscale, l'analyse d'une assiette locale permet de « réaliser » le mécanisme de l'impôt ; mieux qu'un exposé théorique, le dépouillement d'une série de comptes communaux annuels aide à saisir, comme sur le vif, le déroulement de la hausse des prix au XVI^e siècle et parfois même les réactions des contemporains effarés. Mais ce ne sont pas ces pulsations de l'histoire qu'espère découvrir l'amateur : la hantise de la « couleur locale » lui fera méconnaître l'indice révélateur ; bref, sans le savoir, il passera à côté de la grande histoire, de l'histoire vivante. Il aura au moins le mince mérite d'avoir remué et ramené au jour des matériaux inconnus, où d'autres mieux avertis pourront puiser après lui.

III.

Devant le travail désordonné de tant d'amateurs, au fond de bonne volonté, certains historiens de métier ont cru bon de rédiger, à leur intention, des directives et des plans de travail. Ces plans ont généralement un triple objectif : dénombrer les sources d'information et les endroits où on les trouve ; ensuite indiquer la manière de les utiliser ; enfin énoncer les questions à traiter dans le cadre local.

Le fait est qu'un autre reproche qu'on peut adresser à certaines monographies de villages, c'est de n'y point trouver toujours réponse aux questions qu'on se pose et qu'on y espérait résolues. Cette imperfection procède du

(1) *Histoire de la constitution de la ville de Dinant*, Gand, 1889.

manque d'un plan d'ensemble. Or, en tout domaine, il est aussi important de bien poser les problèmes, que de les résoudre (1).

C'est en vain qu'on rechercherait quelques indications sur les techniques propres à l'histoire locale, dans les nombreux traités théoriques touchant la méthode et la philosophie du travail historique. Le célèbre manuel de Langlois et Seignobos (2), par exemple, à édicté des règles méticuleuses pour la rédaction des monographies, mais qui s'appliquent à toute espèce de monographie, et si les historiens locaux ont, comme les autres, le devoir de s'en inspirer, ils n'y trouveront pas pour autant le guide précis du domaine spécial qui est le leur.

En matière d'histoire locale, c'est par l'épiscopat, tant en Belgique qu'en France, que le mouvement a été donné, et cela à l'époque même où Langlois et Seignobos rédigeaient leur volume. Dans le but de sauvegarder les édifices et les objets d'art anciens, il fut prescrit au clergé paroissial d'organiser des conférences ecclésiastiques consacrées à l'histoire et à l'archéologie locales. Déjà en 1883, des ordonnances synodales du diocèse de Tournai avaient invité les curés de chaque paroisse à tenir un « livre mémorial » destiné à consigner « tout ce qui peut intéresser l'histoire ecclésiastique locale » (3). Ce mouvement prit toute son ampleur à la fin du siècle.

Le 12 avril 1898, le cardinal-archevêque de Malines, monseigneur Goossens lançait dans une lettre pastorale un appel au clergé de son diocèse pour le convier à dresser des monographies paroissiales selon un programme commun, qui fut aussitôt reproduit par le chanoine Alfred Cauchie dans les « *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* » (4). Nous ignorons dans quelle mesure et avec quel bonheur les curés, qui étaient priés de faire parvenir à l'archevêché, endéans une année, « un travail substantiel et concis... résumant les recherches faites d'après les indications du programme » en question purent s'acquitter de cette tâche. Mais deux ans plus tard, l'abbé G. Straetmans, curé de Neerlanden (prov. et dioc. de Liège), donnait un écho au vœu exprimé par son archevêque, en publiant dans la revue « *De Banier* » un plan plus détaillé en vue de la rédaction des monographies paroissiales (5).

Par une « rencontre inattendue » — à en croire le chanoine Cauchie (6) —, l'archevêque de Cambrai, monseigneur Sonnois, avait, lui aussi

(1) « Le progrès des études historiques tient beaucoup plus qu'on ne se le figure à l'art de dresser des questionnaires » (opinion de Georges LEFEBVRE, reproduite dans les « *Annales* », t. V, p. 478, par Marc BLOCH, qui conclut que l'établissement d'un questionnaire des monographies locales devrait être l'œuvre d'une équipe ; un an plus tard paraissait le premier volume du manuel de M. l'abbé CARRIERE, dont il sera question ci-après).

(2) LANGLOIS (Ch.-V.) et SEIGNOBOS (Ch.), *Introduction aux études historiques*, 2^e éd., Paris, 1899, voir pp. 200 et sv. et pp. 263 et sv. La 1^{re} édition de ce livre date de 1898 ; une 3^e édition parut en 1905.

(3) Cf. DUJARDIN (C.), CROQUET (J.-B.-J.) et BOURDEAU (P.), *La paroisse de Braine-le-Comte. Souvenirs historiques et religieux*, Braine-le-Comte, 1889, p. 9.

(4) Cf. t. XXVII, 1898, pp. 197-208. Les travaux réalisés à cette initiative devaient être soumis à une commission d'historiens présidée par le chanoine REUSENS, l'un des directeurs des « *Analectes* ».

(5) *Over het opstellen eener parochiale Geschiedenis*, Hasselt, 1900.

(6) « *Analectes*... », t. XXVII, p. 209. Mais le parallélisme des deux décisions archiepiscopales, comme celui de la procédure prescrite de part et d'autre, rend cette coïncidence troublante. Peut-être ces deux initiatives s'inspirent-elles du précédent signalé dans le diocèse d'Aire (dans les Landes) en 1886 : cf. CARRIERE (V.), *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. I, Paris, 1940, p. LX.

et dès janvier 1898, prescrit à son clergé de rédiger des monographies de paroisse, destinées à alimenter les conférences ecclésiastiques trois années durant. Ici, un *Questionnaire-programme* (1) avait été élaboré par l'abbé Théodore Leuridan, bibliothécaire des Facultés catholiques de Lille et archiviste du diocèse. En 1899, ce savant ecclésiastique fondait la « Société d'études de la province de Cambrai », digne pendant de la « Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège », née dès 1880 sous la présidence d'honneur de l'évêque de Liège et à l'initiative d'un groupe d'historiens, à savoir Kurth, Balau, Daris, St. Bormans et d'autres.

Ce renouveau de l'histoire ecclésiastique locale pouvait se réclamer d'illustres précédents : en France, de l'abbé Lebeuf, membre de l'Académie des Inscriptions, historien des paroisses du diocèse de Paris dès le milieu du XVIII^e siècle (2), et, chez nous, d'érudits du XVII^e siècle comme Gramaye Sanderus, Brasseur et même Aubert Le Mire, dont les œuvres furent, somme toute, des collections de monographies locales (3). Ce renouveau, par ailleurs, n'a point été inutile, car il a conduit finalement à l'élaboration d'instruments de travail fort précieux : l'*Introduction à l'histoire paroissiale du diocèse de Malines* du chanoine J. Laenen (4), guide désormais indispensable de tout historien local — fût-il de ce diocèse ou d'un autre —, les publications de M. l'abbé A. Pasture déjà cité (5), celles de M. Léon-E. Halkin (6) et surtout les trois tomes de *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, publiés entre 1934 et 1940 par un groupe de collaborateurs français, sous la direction de M. l'abbé Victor Carrière, professeur à l'Institut catholique de Paris (7).

Mais le clergé, malgré sa brillante activité en ce domaine, ne fut jamais seul à s'adonner aux études locales. Bien des laïcs firent de même et c'est pour canaliser ce flot grossissant qu'archivistes, géographes et — sous la pression du courant esquissé plus haut — pédagogues, ont pensé utile de fournir des cadres tout faits aux amateurs de monographies locales.

Une commune, c'est avant tout un territoire. C'est donc avec raison que, dès 1908, Joseph Halkin avait attiré l'attention des historiens locaux sur la nécessité d'introduire leurs travaux par une étude de la géographie, de la géo-

(1) Réimprimé sous le titre : *Les monographies paroissiales du diocèse de Cambrai* (Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai, t. III, 1902, pp. 185-199). Ce questionnaire-programme avait été reproduit partiellement dès 1898, dans le t. LXIV de la « Revue des questions historiques » de Paris, puis résumé par GAUCHIE dans les « *Analectes...* », t. XXVII, pp. 209-210.

(2) Sur son œuvre, cf. CARRIÈRE (V.), *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. I, pp. XXVIII-XXXI.

(3) Cf. ARNOULD (M.-A.), *Historiographie...*, p. 53 et *passim*.

(4) Bruxelles, 1924. L'auteur était archiviste de l'Archevêché.

(5) *Une paroisse rurale sous l'Ancien régime* (Collationes Dioecesis Tornacensis, t. XXIII, 1928, à XXVI, 1931) : il s'agit en fait d'une étude générale, illustrée d'exemples concrets pris autour de Tournai principalement. Du même auteur : *Les anciennes dîmes dans l'administration paroissiale* (Annales de la Société d'histoire et l'archéologie de Tournai, nouv. série, t. XXII, 1938).

(6) *Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège*, déjà citée. Du même auteur : *La méthode de l'histoire paroissiale et la statistique* (Fédération archéologique et historique de Belgique, XXIX^e session : Congrès de Liège, 1932).

(7) Tome I : *Les sources manuscrites* (Paris, 1940) ; t. II : *L'histoire locale à travers les âges* (1934) ; t. III : *Questions d'histoire générale à développer dans le cadre régional ou diocésain* (1936).

logie et de la toponymie de l'endroit ⁽¹⁾ ; et il leur signalait divers plans de monographies de village élaborés par des géographes. Trente ans plus tard, un autre géographe, Maurice Raucq, passa en revue, sous la forme d'un questionnaire édité en brochure, les divers points à traiter dans une monographie de géographie locale ⁽²⁾ et, après lui, Fritz Quicke développa le même point de vue dans un opuscule où une place était faite à l'histoire et à la bibliographie ⁽³⁾. La tendance de ce dernier ouvrage est développée dans un petit livre publié en France par deux inspecteurs généraux, MM. J. Cressot et A. Troux, sous le titre *La géographie et l'histoire locales. Guide pour l'étude du milieu* ⁽⁴⁾, où le problème de la monographie historique est traité en soi, encore qu'en guise d'appendice à la monographie géographique. Ces auteurs se réfèrent à des essais analogues qui ont été publiés dans leur pays, depuis le *Plan de monographie d'une commune* d'H. Chobeuf ⁽⁵⁾ jusqu'à la brochure de M. Jacques Levron : *Comment préparer une étude d'histoire communale. Esquisse d'un plan de travail* ⁽⁶⁾. M. Levron, archiviste du Maine-et-Loire, a fourni par cette brochure un guide fort pratique en raison de sa concision (et partant de son prix peu élevé) ; il ne s'est guère encombré de bibliographie, mais il énonce des conseils pertinents ; enfin, il joint à son propre exposé une note de son collègue M. H. Chobaut, archiviste du Vaucluse, sur les archives communales des départements méridionaux, ainsi qu'une autre sur l'histoire du XX^e siècle, due à M. H. de Morant, bibliothécaire de l'Ecole d'agriculture d'Angers, établissement qui a d'ailleurs pris l'initiative de la publication.

Revenant en Belgique, tout en restant dans le milieu des archivistes, rappelons que M. Armand Louant, aujourd'hui conservateur des Archives de l'Etat à Mons, avait proposé dès 1937, à l'occasion du « Congrès international du régionalisme » qui se tint à Ath cette année-là, un plan-type d'histoire communale, qui fut appliqué en 1940 dans le fascicule I d'un nouveau *Dictionnaire historique et géographique des communes du Hainaut*, dont il avait pris l'initiative ⁽⁷⁾. Si ce dictionnaire en est resté à ce premier fascicule, c'est en partie par suite de la guerre, mais peut-être aussi en raison du développement donné aux notices, en fait de petites monographies. Il est malaisé de poursuivre un ouvrage de ce type : Tarlier et Wauters en ont fait l'expérience au siècle dernier et leur *Géographie et histoire des communes belges*, parue entre 1859 et 1887, ne couvre en réalité qu'une partie du Brabant : après eux, le chanoine G. Roland a de même lancé, en 1905, un recueil sur *Les communes namuroises*, lesquelles n'atteignirent que la demi-douzaine.

(1) *Les monographies de village* (Mélanges Godefroid KURTH, t. I, Liège-Paris, 1908, pp. 441-445).

(2) *Enquête préparatoire à une monographie géographique. Questionnaire*, Mons-Frameries, 1938.

(3) *Monographie géographique de village. Directives pour l'étude d'une commune rurale*, 2^e éd., Bruxelles, 1949.

(4) Ce livre en est, sauf erreur, à sa 5^e édition (Paris, 1959), preuve du succès qu'il a rencontré et de l'audience dont il a bénéficié.

(5) Dans les « Mémoires de la Société de géographie et d'histoire de Dijon », 1888. Cf. CRESSOT et TROUX, p. 147, n. 1.

(6) Grenoble-Paris, (1942). Le « copyright » porte le millésime de 1941, mais l'« Achevé d'imprimer » celui de 1942.

(7) Ce fascicule renferme sept monographies, dues à divers auteurs, et reproduit, en tête, le plan-type présenté en 1937 : cf. LOUANT (A.), *Le nouveau dictionnaire historique et géographique des communes du Hainaut, en préparation*, Communication faite ... au 1^{er} Congrès international du régionalisme tenu à Ath..., Gembloux, 1937.

Il y a un dizaine d'années, un autre de nos compatriotes, M. Jan Verbesselt, a publié un petit manuel, bien conçu et bien complet : *Hoe schrijf ik de Geschiedenis van mijn Dorp* ⁽¹⁾. Cette nouvelle « Introduction à l'histoire locale » a doublé, en quelque sorte, l'entreprise la plus vaste et la plus systématique qui ait été remise sur pied jusqu'à présent, pour guider les pas des chercheurs locaux. Depuis 1949, la Fédération des Cercles historiques de la Flandre Orientale publie, sous l'impulsion de notre collègue M. Jean Dhondt, de l'Université de Gand, une collection de brochures d'information (*Voorlichtingsreeks*) qui se développe actuellement en une collection de travaux, mais où ont pris place diverses contributions de valeur qui abordent le problème de l'histoire locale sous ses divers aspects, avec l'espoir de conduire un jour à l'élaboration d'un dictionnaire des communes flamandes ⁽²⁾. M. E. H. J. De Wilde, secrétaire du Cercle archéologique du Pays de Waas, a ouvert le feu en exposant sa conception d'une histoire locale fondée sur l'examen des cadastres anciens, méthode qu'il baptise « histoire parcellaire » (*Kavelgeschiedenis*) et il a, un peu plus tard, dénombré les sources caractéristiques de toute monographie locale ⁽³⁾. M. J. Denys, conservateur des Archives de l'Etat à Gand, a parlé des seigneuries et des droits seigneuriaux ⁽⁴⁾ ; M. M. Gysseling de la toponymie ⁽⁵⁾ ; M. S. De Laet des fouilles archéologiques ⁽⁶⁾. Entre-temps, d'autres collaborateurs ont signalé l'intérêt de catégories particulières de sources et M. Dhondt lui-même a exposé, entre autres choses, quelles tâches devraient, par priorité, retenir l'attention des chercheurs locaux ⁽⁷⁾. Bilan : plus de trente brochures où il y a beaucoup d'enseignements à puiser.

L'exemple des cercles historiques de la Flandre Orientale montre aussi que les historiens locaux ont tout intérêt à établir entre eux des contacts : c'est ce qu'ils ont fait dans cette province en constituant une Fédération permanente de leurs sociétés ⁽⁸⁾. Un essai de ce genre a été tenté en France à l'échelle nationale par la création en 1949 d'une « Société française des historiens locaux », installée à l'Ecole pratique des Hautes Etudes sous la présidence de Lucien Febvre. Les fondateurs des « Annales d'histoire économique et sociale », en effet, et Marc Bloch plus particulièrement — à raison de son attention à l'égard de tout ce qui touchait à l'histoire rurale —, n'ont jamais ménagé leurs conseils ni leurs encouragements, ni non plus leurs critiques, aux auteurs des plus modestes histoires de villages ; le dépouille-

(1) Sous-titre : *Inleiding tot de Dorpsgeschiedenis*, Anvers-Amsterdam, (1951).

(2) Cf. DHONDT (J.), *Werking en Taak van het Verbond der Geschiedkundige Kringen van Oostvlaanderen* (brochure introductive), Gand, 1949, p. 9.

(3) *Opvatting en Uitbouw van de plaatselijke Geschiedenis* (Voorlichtingsreeks, nr 1), Gand 1949. *Bronnen voor de plaatselijke Geschiedenis* (nr 9), Gand, 1951.

(4) *Inleidende Nota over de Lijst der Heerlijkheden van Oostvlaanderen* (nr 2). Gand, 1950.

(5) *Een Inleiding tot de Toponymie van Oostvlaanderen* (nr 3), Gand, 1950.

(6) *Inleiding tot het oudheidkundig Bodemonderzoek* (nr 6). Gand. 1950.

(7) *Enige Taken voor plaatselijke Vorsing* (nr 14). Gand, 1953.

(8) Les sociétés de la province belge de Limbourg se sont également fédérées. Quant à la vieille Fédération archéologique et historique de Belgique, qui réunit en des congrès les représentants des sociétés de tout le pays, elle n'a jamais connu la permanence et son cadre d'intérêt dépasse le problème spécial de l'histoire locale.

ment de leur revue permet donc de glaner, à propos de l'histoire locale, de fort judicieuses remarques (1).

Il n'est pas, bien entendu, que la France et la Belgique où les travaux locaux soient en faveur et jouissent d'un regain de popularité. A preuve, deux substantiels ouvrages qui ont vu le jour presque en même temps, en 1959, et sur des horizons bien différents. A l'Université de Leicester, en Grande-Bretagne, existe une chaire d'histoire locale anglaise. C'est l'ancien titulaire de cet enseignement, M. W. G. Hoskins, à présent chargé d'un cours d'histoire économique à Oxford, qui a signé le premier de ces ouvrages : *Local history in England* (2), à la lueur duquel il apparaît que l'Angleterre n'a sous ce rapport rien à envier au continent. Il y existe, notamment, depuis 1952, une publication périodique qui, sous le titre *The Amateur Historian*, semble fournir aux chercheurs locaux de très suggestives orientations de travail. D'Allemagne Orientale nous est arrivé, d'autre part, un volume résultant de la collaboration de plus de trente spécialistes, travaillant sous la direction de M. M. Hubert Mohr et Erik Hühns. Cette *Einführung in die Heimatgeschichte* (3) s'est donné pour tâche de transposer sur le terrain de l'histoire régionale le combat entrepris dans la République Démocratique Allemande, pour faire triompher la conception marxiste-léniniste de la science historique, et pour mission d'affermir ainsi le « patriotisme socialiste » des citoyens. L'ouvrage comporte donc, à côté de chapitres développés sur les sources d'information et sur les institutions qui en ont la garde, des aperçus pédagogiques et un exposé théorique des doctrines du matérialisme historique. Des textes officiels publiés en annexe montrent que ce mouvement est directement encouragé par l'Etat, mais ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement entreprend d'étayer par l'histoire régionale ou locale et par leurs implications sentimentales, la fidélité de ses administrés. Cette politique démontre, en tout cas, que le travail des historiens a peut-être plus de poids dans la vie collective qu'on ne le soupçonne généralement dans nos démocraties occidentales.

IV.

Ayant passé en revue tant de plans soigneusement étudiés afin de promouvoir et de guider le zèle des historiens locaux, il serait présomptueux de vouloir y ajouter quelque chose et, raffinant sur leurs conclusions, de tenter d'en extraire le schéma idéal de la parfaite histoire d'une commune.

Nous croyons, d'ailleurs, que les plans les plus harmonieux sont rarement suivis à la lettre. D'abord parce que les contingences locales et en parti-

(1) Citons dès le t. I (1929) des *Annales* une rubrique intitulée *Le travail d'histoire locale* (pp. 299-306), puis les recensions de Marc BLOCH sous le titre *Histoires de villages* (p. e. : t. IV, 1932, pp. 320-321, t. V, 1933, pp. 471-478, et t. VIII, 1936, pp. 592-598). De Lucien FEBVRE : *Le problème des études locales* (t. V, pp. 304-308). Dès le début (t. I, p. 304), Marc BLOCH conclut au « pressant besoin où nous sommes de directives communes, proposées à tous les chercheurs de bonne volonté ».

(2) Londres (Longmans), 1959. Le livre a connu deux tirages la même année ; il concerne l'histoire urbaine comme l'histoire rurale.

(3) Berlin (VEB Deutscher Verlag der Wissenschaften), 1959.

culier l'état de conservation et la plus ou moins grande dispersion des sources suscitent toujours des déséquilibres et partant des réajustements. Ensuite, parce que chaque auteur garde en principe toute liberté de conception — et en particulier la liberté de se construire son plan —, pour autant qu'il tienne compte de quelques grandes règles fondamentales de méthodologie historique, qu'il ne peut transgresser sans déchoir.

Nous croyons donc plus expédient de ramener à quelques points essentiels les conseils qui — en dehors des pures informations d'heuristique et des principes généraux de la critique historique —, doivent être prodigués à ceux que tente la noble mission de se faire l'historien de leur village ⁽¹⁾. Ce sont ces quelques points que nous énumérerons à présent.

1°) *L'histoire d'un village ne peut être isolée de son contexte régional.* Quel relief conserve, par exemple, l'étude de ses institutions, de son patois, de sa métrologie, si on ne les confronte avec les institutions, le parler et les anciennes mesures des localités du voisinage ?

D'ailleurs, il n'est pas rare que plusieurs communes actuelles correspondent à un seul échevinage ancien ⁽²⁾ et il est moins rare encore qu'une seule commune ait, jadis, été partagée entre plusieurs échevinages ⁽³⁾. La poussée démographique a, de son côté, provoqué des démembrements, comme ce fut le cas au siècle dernier pour les communes, et au Moyen Age pour les paroisses. Ainsi sont nées au XIX^e siècle des communes qui n'ont guère de passé propre, car celui-ci est confondu dans l'histoire de la localité-mère. Ainsi ont surgi, dès le haut Moyen Age mais plus souvent entre le XI^e et le XIII^e siècle, des paroisses-filles ou des quartes-chapelles (filles de filiales), qui sont demeurées liées sous divers rapports à la paroisse-mère. Il résulte de ces observations que *le cadre géographique assigné à l'histoire locale est loin d'avoir connu, à travers les siècles, une totale fixité.* L'auteur d'une monographie doit être attentif à cette conclusion : il se demandera si l'église de son village est ou n'est pas une *ecclesia matrix* et, quelle que soit la réponse, il sera amené à jeter un coup d'œil dans les villages voisins. La reconstitution des paroisses primitives, entreprise dans un cadre régional, est une des tâches appelées à rendre à l'histoire locale les plus appréciables services ⁽⁴⁾.

Un autre problème, qui n'a guère été approfondi dans son ensemble, devra retenir l'attention du chercheur local, car l'étude de cas d'espèce aidera beaucoup à cet approfondissement : quelle est la nature du cadre administratif qui a été choisi pour créer la municipalité, soit en 1792, soit en 1795 ? La réponse est particulièrement significative là où ressort échevinal ou sei-

(1) C'est aussi l'opinion de M. J. DHONDT, *Enige Taken voor plaatselijke Versing*, p. 5.

(2) Les *ambachten* flamands avaient en général un grand échevinage commun ; le Franc de Bruges, le plus étendu d'entre eux, couvrait 90 paroisses ; certaines « franchises » brabançonnnes ou liégeoises possédaient une organisation analogue (cf. E. POULLET, *Histoire politique nationale*, t. I, Louvain, 1882, pp. 538-539). En Hainaut, l'Alleeu de Binche groupait sous une seule juridiction les villages de Buvrinnes, Mont-Sainte-Geneviève et Waudrez, et plusieurs hameaux.

(3) En principe un échevinage par seigneurie et beaucoup de villages étaient fractionnés en plusieurs seigneuries (voir plus bas).

(4) Ce travail a été entrepris par Joseph BRASSINNE dans le cadre de certains doyennés : voir le « Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège », t. XII, 1900 (concile de Hozémont), et t. XIV, 1903 (concile de Saint-Remacle).

gneurial, et ressort paroissial n'étaient pas inclus dans des limites territoriales coïncidant parfaitement les unes avec les autres. A première vue, il semble que ce soit la paroisse, ou — comme on disait alors — le « village à clocher » qui ait servi de moule à la circonscription nouvelle, car sous l'Ancien Régime, la paroisse bien plus que la seigneurie — souvent morcelée, comme on verra — se confondait avec la communauté villageoise. L'examen de cas concrets peut conduire certes à nuancer cette réponse. Quoi qu'il en soit, l'importance sociale de la paroisse ancienne permet de comprendre pourquoi les études d'histoire locale se résolvent bien souvent en des monographies paroissiales.

En préparant une monographie, on recherchera donc tous les documents cartographiques, anciens et récents ; et plutôt que de les reproduire sans commentaires en fac-similés, on fera bien de dresser une carte explicative, où seront superposées les diverses limites et constatées leurs divergences probables, si ténues soient-elles ⁽¹⁾. Les sources non cartographiques seront évidemment, elles aussi, mises à contribution : registres de cens ou de dîmes pour l'Ancien Régime, matrices cadastrales et procès-verbaux de délimitation des communes pour l'époque contemporaine, sans compter le précieux *Atlas des communications vicinales* que toute commune doit posséder en principe.

2°) *Un village n'est pas une cellule fermée* : ses gens se sont toujours trouvés reliés avec d'autres hommes, du dehors, par des relations économiques et administratives. D'où l'importance de préciser avec soin les cadres territoriaux dans lesquels le village s'est trouvé enveloppé au cours de son histoire.

Les variations et les caprices de la géographie des anciennes principautés ont pu le faire passer, parfois, sous l'autorité successive — voire simultanée — de divers princes. Les documents fiscaux, mieux que les autres, permettent de déterminer à quel souverain il obéissait à un moment donné, à moins qu'il ne s'agisse d'une terre franche ou d'une terre contestée, auquel cas les documents de procédure ou les archives de la Jointe des terres contestées fourniront les éclaircissements nécessaires. Le recours aux archives du gouvernement central s'avérera donc nécessaire, les archives locales ne permettant pas toujours de trancher ces délicats problèmes.

L'étude de l'organisation ecclésiastique ancienne suscitera, elle aussi, des problèmes capables de conduire à des déplacements imprévus. Il est aisé d'établir de quel diocèse relevait une localité donnée, avant et après 1559, date du remaniement des évêchés par Philippe II, avant et après 1801, date du Concordat. Mais les surprises sont ailleurs : sous l'Ancien Régime, toute paroisse avait un patron qui désignait le curé, et un décimateur, qui levait sur les paroissiens l'impôt ecclésiastique ou dîme. Les titulaires de ce droit de patronage et les bénéficiaires de cette redevance en nature étaient souvent des monastères, plus rarement des seigneurs laïcs ; parfois, ils étaient éloignés de la localité, ce qui n'empêche que des sources capitales pour son his-

(1) « Il semble qu'aucune monographie de village ne devrait se présenter sans croquis topographique, — sans plusieurs croquis » (M. BLOCH, dans les *Annales*, t. V, p. 473).

toire peuvent se retrouver dans leurs archives, par exemple les « chassereaux » ou livres de recette de la dîme, véritable cadastre qui doublait le cadastre seigneurial, conservé dans les terriers et les censiers. C'est à la lumière des mêmes archives que s'éclaire aussi une part importante de l'archéologie locale, car au décimateur incombait une portion variable des frais de construction et d'entretien de l'édifice du culte, du cimetière et de la maison pastorale. C'était souvent lui qui devait doter la paroisse d'ornements sacerdotaux, de vases sacrés, de livres liturgiques et de linge d'autel.

Sur le plan judiciaire, des relations existaient également avec l'extérieur, notamment avec la ville où le village allait « à chef de sens », c'est-à-dire où ses échevins allaient prendre conseil dans les affaires difficiles. Et sur le plan économique, des relations régulières étaient entretenues avec le bourg où — dans le cas de villages dépourvus de marché — les paysans écoulaient leurs surplus et se procuraient les denrées et l'outillage qui n'étaient pas produits sur place.

De ce deuxième groupe d'observations, il ressort que la solution de tous les problèmes *locaux* ne se trouve pas nécessairement dans les archives *locales*.

3°) *Mais si le village d'Ancien Régime était paroisse, il était aussi seigneurie.* A l'origine, la paroisse avait été calquée sur les limites d'un vaste domaine foncier. Dans la suite, paroisse et domaine (c'est-à-dire : seigneurie) suivirent souvent des destins différents ; l'une et l'autre furent soumis à des morcellements particuliers. Là où la seigneurie fut démembrée, les successeurs du premier maître du sol conservèrent néanmoins, dans la plupart des cas, le monopole de la haute justice (ou justice criminelle), la basse justice (ou justice foncière) se trouvant partagée entre plusieurs titulaires, dont le nombre pouvait, en certains lieux, atteindre la vingtaine ⁽¹⁾. Toutes ces juridictions ont laissé des archives, mais si les greffes scabinaux, clôturés lors de la Révolution française, ont pour la plupart été réunis dans les dépôts des Archives de l'Etat, où l'on peut aisément les compulsuer ⁽²⁾, les documents d'administration domaniale : comptes, terriers et autres, sont demeurés aux mains des détenteurs successifs des droits seigneuriaux. C'est pourquoi il importe, en faisant l'histoire d'une localité, de bien reconstituer la suite de ses seigneurs si du moins on ambitionne de retrouver leurs archives.

En gros, on considérera que trois cas différents peuvent se présenter à cet égard :

- a) *Le seigneur se confond avec le prince* : dans ce cas ⁽³⁾, ses archives domaniales — du moins ce qu'il en reste — font partie des Archives de l'Etat (Trésorerie du prince et Chambre des comptes, en ordre principal) ;

(1) Cf. l'ouvrage classique de M. Léo VERRIEST, *Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut du XI^e siècle à la Révolution*, Louvain, 1917, p. 329.

(2) Sauf ceux des communes de l'actuelle province de Hainaut, qui ont été anéantis par le bombardement des Archives de Mons, en 1940.

(3) Qui était, en particulier, celui de la majorité des localités urbaines.

- b) *le seigneur est un ecclésiastique* (évêque, abbé ou doyen de chapitre) ; autre cas facile : ses archives, comme ses propriétés foncières, sont devenues biens nationaux à l'époque de la Révolution ; si les biens ont été vendus, les archives — dans la mesure où elles ont été remises au gouvernement révolutionnaire — ont également trouvé place dans les dépôts d'archives de l'Etat ;
- c) *le seigneur est un laïc* ; c'est le cas le plus épineux ; d'abord parce que, la plupart du temps, la priorité des droits seigneuriaux a passé de famille en famille par voie d'alliance, de succession ou de vente, alors que dans les cas précédents, cette propriété présente plus de continuité (sauf engagement ou autre genre d'aliénation) ; les archives ont donc souvent été dispersées ; ensuite, parce qu'il est malaisé de retrouver les héritiers actuels de ces anciennes familles seigneuriales, ou du moins les particuliers à qui toutes ou partie de ces archives ont pu échoir ; on n'y arrivera que moyennant des recherches généalogiques, parfois longues ; et une fois identifiés les détenteurs virtuels de cette documentation, encore faudra-t-il que ceux-ci aient la connaissance de leurs archives — ce qui n'arrive pas toujours — et dans l'affirmative, qu'ils acceptent de les communiquer aux chercheurs. Quant aux dépôts de l'Etat, ils ne sont de quelque secours, pour ce genre de seigneuries, que lorsque ces dernières ont fait l'objet d'une confiscation momentanée ⁽¹⁾, ou lorsque certaines grandes familles ont accepté de confier à l'Etat le dépôt ou du moins la mise en ordre de leurs anciens papiers, circonstance qui, par bonheur, tend à se généraliser de nos jours.

On aura remarqué que la Révolution française, responsable de la disparition de certaines sources, a par ailleurs entraîné le rassemblement, la conservation et le classement de quantité d'archives datant de l'Ancien Régime. On se ferait toutefois une idée fautive de la réalité, si l'on se figurait que cette grande secousse a totalement et brusquement modifié le visage de nos anciennes communautés rurales. La saisie et la mise en vente des biens d'Eglise, certes, a conduit à un transfert de propriétés sans précédent ; mais en Belgique, où l'émigration fut un phénomène très limité, les biens laïcs ne changèrent guère de mains. Les anciens châtelains, s'ils perdirent leurs droits seigneuriaux, conservèrent généralement la propriété de leurs terres et demeurèrent en fait les maîtres, et souvent les administrateurs de leurs villages. Cette époque de transition gagnerait à être envisagée plus souvent dans cette optique, à l'occasion de la rédaction des monographies locales. Quant aux dîmes, elles ne furent définitivement abolies que par le Concordat.

4°) Il importe donc de ne pas perdre de vue que, contrairement à une opinion qui fut trop longtemps répandue, *l'histoire ne s'est pas arrêtée à la Révolution française*. Depuis un siècle et demi, la vie collective a connu des transformations fondamentales, au point qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que la société de 1789 était plus proche de celle du Moyen Age que de la nôtre.

(1) Confiscation qui entraîna généralement leur annexion aux domaines du prince, ce qui ramène au premier cas.

C'est le déroulement de ces transformations qui peut fournir, dans le cadre local, le champ d'exploration le plus fécond et cela pour diverses raisons :

- a) d'abord — comme l'a rappelé M. Dhondt dans un autre fascicule de sa série ⁽¹⁾ — parce que les archives postérieures à 1830 (et même en 1794) sont surtout à découvrir sur place ; les dépôts de l'Etat, en effet, ne conservent encore qu'une maigre partie de la documentation récente d'intérêt local ⁽²⁾ et, d'une manière générale, les archives des institutions centrales de l'époque contemporaine ont subi inconsiderablement d'irréparables amputations (du fait, précisément, que l'on tenait l'histoire pour terminée en 1789, et plus encore en 1830) ; les archives communales du XIX^e siècle s'avéreront donc doublement précieuses et leur lecture ne présente pas de difficultés. Ajoutons que sur place bien des traditions orales peuvent aussi être recueillies, à défaut d'autres sources ou pour compléter celles qui existent ;
- b) ensuite, parce qu'une connaissance acquise des lieux et des personnes rend l'autochtone plus à même que quiconque de s'informer parfaitement ;
- c) enfin, parce que nous vivons, sans toujours nous en rendre bien compte, dans un monde en rapide évolution, où des documents séculaires et parfois même millénaires sont en train de disparaître et qu'il y a urgence extrême à en recueillir la trace, à savoir : les *patois*, si riches encore de vestiges linguistiques, de terminologie technique (en matière agricole et artisanale, particulièrement) et de simples témoignages humains ; la *toponymie* et spécialement les lieux-dits, les noms des champs et des parcelles, vocables dont les formes dialectales rendent mieux compte de l'étymologie et sont à comparer aux graphies des vieux textes ; enfin et surtout le *folklore* dans son sens large, c'est-à-dire les genres de vie, les coutumes locales, les croyances et les contes populaires, sans compter les techniques archaïques, le tout formant un vaste domaine à ne pas confondre, bien entendu, avec un autre folklore, factice et tapageur, créé et entretenu par la publicité touristique.

Il y a, dans chaque village, une ample moisson à engranger et en y prêtant la main, tout chercheur local peut servir directement et efficacement l'histoire générale, celle qui se fait et celle qui se fera.

M. Dhondt cite, entre autres, deux questions capitales qui demeureront de grandes inconnues, sans la collaboration des érudits locaux : les fluctuations de la politique locale et la composition sociale de la population du village ⁽³⁾. Notons que ce dernier problème, qui doit évidemment se traiter dans son évolution, peut recevoir une solution approchée par le dépouillement de l'*Almanach du commerce et de l'industrie* que Tarlier (et après lui Rozez)

(1) DHONDT (J.), *Enige Opgaven voor de plaatselijke Versing betreffende de hedendaagse Periode* (Voorlichtingsreeks, n° 20), Gand, 1958.

(2) Pour la période 1794-1830, il y a beaucoup à tirer des archives des administrations préfectorales (puis : provinciales), lesquelles sont conservées dans les dépôts de l'Etat.

(3) *Enige Opgaven...*, pp. 128 et 131.

publia à partir de 1851 et qui, pour toutes les communes du royaume, donne la liste nominative de tous les citoyens titulaires d'une profession qualifiée ; ceci en attendant la mise en œuvre, plus délicate, des archives proprement dites, et notamment de registres de population.

Mais combien d'autres enquêtes sur le passé récent pourraient être abordées, sans peine et avec grand profit, pour peu qu'on se mette à l'ouvrage ! Citons : *l'histoire de l'enseignement* (les progrès de la fréquentation scolaire) ; *l'évolution des idées* (fréquentation des offices religieux ; apparition de non-baptisés, de mariages et d'enterrements civils, de divorces, (1) ; les *transformations des moyens de déplacement* (depuis quand le village est-il relié à d'autres par des routes pavées, par le chemin de fer, par le vicinal, par l'autobus ?) ; les *modifications de l'habitat* (transfert d'activités vers de nouveaux quartiers, celui de la gare ou de la grand-route, par exemple ; modernisation des maisons et disparition de l'architecture traditionnelle ; apparition et progrès du confort : eau courante, salles de bain, chauffage central) ; *l'évolution des techniques agraires et artisanales* (quels métiers ont disparu ou sont apparus depuis cinquante ans ? ; depuis quand y a-t-il un médecin, un pharmacien, une accoucheuse ?) ; *quand sont apparus* : les bicyclettes, l'éclairage public, l'électricité, les premières automobiles, les premières machines agricoles (et lesquelles), la distribution d'eau, le téléphone, la T.S.F., la télévision ?...

C'est par cette histoire à portée de la main que tout chercheur local devrait s'initier à la recherche, et non par le problème séduisant mais difficile des origines de son village. Tant il est vrai que la science s'élabore et s'acquiert, en allant de ce qui est connu à ce qui est inconnu (ou : aisé à connaître).

Ce mouvement a été amorcé en France, où il a produit jusqu'ici les plus brillants résultats. Dès 1905, a été publiée l'histoire d'une paroisse depuis le Concordat (Blancafort, dans le Cher) (2). En 1931, M. Pierre Courtin, historien et géographe de formation mais rural d'origine, étudiait les transformations de la vie observées depuis 1914 dans un village de la Limagne (Massif Central) (3). En 1934, une étude du même genre, mais couvrant toute l'époque contemporaine, était consacrée à un village de la banlieue de Strasbourg (4). En 1936, un auteur caché sous le pseudonyme de Jean Quercy analysait, foyer par foyer, l'évolution d'un village des Causses du sud-ouest ; village et familles ont reçu, comme on le comprend, des noms fictifs, mais

(1) Déjà M. L.-E. HALKIN (*Introduction à l'histoire paroissiale...*, pp. 154-159) insistait sur l'utilité de ne pas arrêter l'enquête locale au Concordat et de suivre les méthodes statistiques préconisées par l'école française de G. LE BRAS.

(2) MATER (A.), *L'histoire d'une paroisse au XIX^e siècle sous le régime du Concordat : Blancafort* (Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. VI, Paris, 1905).

(3) *Transformation de l'économie et de la vie dans une commune rurale de la Limagne (Saulzet) depuis 1914* (Bulletin des sciences économiques et sociales du Comité des Travaux historiques, 1931, pp. 155-172).

(4) SITTIG (C.), *La vie d'une commune alsacienne : Vendenheim depuis le début du XIX^e siècle* (Revue d'Alsace, t. LXXXI, 1934, pp. 359-382).

l'exposé n'en est pas moins saisissant, encore que d'un pessimisme exagéré ⁽¹⁾. Plus récemment, un inspecteur d'académie, M. Roger Thabault, a écrit un livre sur son village de Mazières-en-Gâtine (Deux-Sèvres) et sur les mutations qu'on y relève entre 1848 et 1914 ; ici, le ton est plutôt optimiste ⁽²⁾. Enfin, la commune rurale de Vervigny (Yonne), qui possède pour maire un historien : M. Georges Lizerand, a bénéficié en 1949 d'une monographie historique qui part de 1789 ⁽³⁾. Exemples à suivre.

L'ont-ils été chez nous ? Mises à part quelques monographies ⁽⁴⁾ et surtout les très précieuses « Enquêtes » que publie depuis 1924 le Musée de la Vie wallonne de Liège (elles concernent toute la partie romane de notre pays) ⁽⁵⁾, on ne peut guère citer que les investigations menées par un groupe de chercheurs locaux, groupés depuis 1955 dans la « Société d'histoire régionale de Rance » sous l'impulsion de M. Ed. Michaux, officier pensionné, fervent admirateur d'Henri Pirenne (dont il suivit les cours pratiques) et de Marc Bloch, aujourd'hui bourgmestre de son petit village : Montbliart ⁽⁶⁾.

Pour être complet, ajoutons que diverses enquêtes collectives, sous forme de questionnaires, ont été lancées tant en France qu'en Belgique. Peu avant 1930, un comité baptisé « Hannonia » obtint des communes de la province de Hainaut réponse à un long questionnaire relatif à la topographie, à l'histoire, à l'archéologie, au folklore et à d'autres particularités locales. L'ensemble de ces réponses, aujourd'hui conservées aux Archives de Mons, est forcément inégal mais propre néanmoins à rendre bien des services. Un questionnaire français intitulé *Cahiers généraux de la paysannerie* a été édité durant la dernière guerre par l'Union des Syndicats agricoles et d'autres plans d'enquête en équipe ont vu le jour à la même époque en France ⁽⁷⁾. Une enquête de ce genre a conduit, dans notre pays, jusqu'à une œuvre originale : sous le titre *La Vie au Village*, la Société nationale de la Petite Propriété terrienne et la Commission nationale pour l'Embellissement de la Vie rurale ont publié, peu après 1950, la synthèse de 102 témoignages locaux, provenant de communes des arrondissements d'Arlon, de Virton et de Louvain et relatifs aux transformations qui ont affecté la vie rurale depuis le début de ce siècle ⁽⁸⁾ ;

(1) *Un village français : son évolution, 1900-1935*, Paris, 1936. Le village en question est baptisé « Saint-Namphaise » ; son « histoire vécue » est si prenante que Marc BLOCH, en rendant compte de cette étude, ne s'est point aperçu que son nom était fictif (« Annales d'histoire sociale », t. III, 1941, p. 183).

(2) 1848-1914. *L'ascension d'un peuple. Mon village. Ses hommes. Ses routes. Son école*, préface d'André SIEGFRIED, Paris, 1944.

(3) *Un siècle de l'histoire d'une commune rurale : Vervigny*, Paris, 1949.

(4) Exemple : MEUNIER (J.), *Histoire de la commune de Wenez (1797-1930)*, Verviers, 1930. Certaines monographies font la part belle à l'histoire contemporaine non de propos délibéré mais à raison de l'indigence des sources : tel le petit livre de M. l'abbé G. BARBIAUX, *Mon village : N4-Saint-Martin, Histoire, Géographie*, N4-Saint-Vincent, 1959.

(5) Les « Enquêtes du Musée de la Vie wallonne » en sont à leur 100^e fascicule (tome IX). Signalons tout particulièrement la *Description des salles provisoires du Musée* (t. VIII, fasc. 85-92, 1957-58), due à MM. Léon DEWEZ et Elisée LEGROS, qui a la valeur d'un manuel du folklore wallon et où les chercheurs locaux trouveront un précieux guide pour leurs éventuelles enquêtes.

(6) Les enquêtes de M. Ed. MICHAUX et de ses collaborateurs sont pour la plupart inédites, mais des copies dactylographiées en ont été déposées dans les collections de la Bibliothèque publique de Mons.

(7) Cf. LEVRON (J.), *op. cit.*, pp. 91-92.

(8) *La Vie au Village d'après les rapports présentés par 102 communes rurales des arrondissements d'Arlon, Virton et Louvain au 1^{er} Concours de Villages organisé en 1950...*, Bruxelles, s. d. L'aide-mémoire qui fut adressé aux communes en vue de la rédaction d'édits rapports est reproduit pp. 246-249.

quoique l'objectif poursuivi ne soit pas historique, le résultat est précieux pour l'histoire.

5°) Le caractère vivant dont témoignent les enquêtes sur le passé récent pourrait être étendu à l'étude du passé lointain, pour peu que les historiens locaux fissent leur profit *des méthodes et des progrès actuels de l'histoire économique et sociale*. Une attention particulière doit être réservée par eux à l'*analyse quantitative* des phénomènes, bref : à la statistique historique. Comme l'a écrit très justement encore M. Dhondt ⁽¹⁾, l'évolution d'un village se mesure aux variations du rapport entre les terres sauvages (bois, friches, marais) et les terres mises en valeur (cultures, prairies, habitations). Ce rapport peut être évalué, pour les périodes anciennes par le secours de la toponymie et de l'archéologie, pour les périodes plus proches par la mise en œuvre de sources cadastrales et cartographiques. Par ailleurs, les archives locales recèlent souvent des documents comptables et des assiettes d'impôts dont le dépouillement peut conduire à l'estimation chiffrée de phénomènes variés, surtout si pareilles sources sont conservées en séries chronologiques plus ou moins longues. La même remarque s'applique aux anciens registres de baptême, de mariage et de sépulture, sources de base de la démographie des derniers siècles de l'Ancien régime ; on commence à les exploiter largement, mais combien de monographies locales — en dehors de celle, déjà citée, du R.P. Dierickx, sur Zingem — en ont fait leur profit ? Ces registres paroissiaux permettent aussi de mesurer le degré d'instruction de la population au XVIII^e siècle, époque où parrains, marraines et témoins étaient invités à signer (ou à marquer d'une croix) les actes passés en leur présence.

L'histoire, comme d'autres sciences sociales, s'en est tenue trop longtemps à envisager les faits sous leur seul aspect qualitatif. L'analyse quantitative des faits — qui ne remplacera pas mais complétera leur étude qualitative — ouvre aux recherches des perspectives infinies vers la science historique de demain.

V.

On s'en voudrait d'ajouter d'autres suggestions à celles qui ont été groupées sous les cinq rubriques qui viennent d'être énoncées. On aimerait toutefois souhaiter, avant de conclure, que les auteurs de monographies locales prissent garde à ne pas classer les résultats de leurs recherches en des chapitres trop étanches. Les progrès du savoir résultent, en grande partie, de l'établissement de connexions nouvelles entre des faits connus, mais jusqu'à un moment donnés isolés les uns des autres. L'histoire, pour être utile, se doit d'être démonstrative, et pour y tendre, il est indispensable d'en combiner les informations. La vie laborieuse, la vie religieuse, la vie mentale du village, toutes furent vécues par les mêmes individus. Ceux-ci, de leur côté, participaient, dans maintes manifestations de leur activité, de courants qui étaient

(1) *Enige Taken voor plaatselijke Vorsching*, p. 7.

loin de se réduire au cadre local. L'histoire d'un village doit donc être reliée à l'histoire générale.

Et c'est ici qu'entrent en jeu les historiens professionnels : si du travail des amateurs locaux, il leur est possible de tirer de fort précieux matériaux, ils peuvent à leur tour leur rendre des services réciproques en vulgarisant à leur intention les conclusions, toujours provisoires, de la grande histoire, et aussi en publiant et en commentant, pour les mettre à la disposition de tous, les sources et les recueils d'ensemble qui groupent régionalement des informations locales : polyptyques et cartulaires abbaciaux ou princiers, pouillés épiscopaux, dénombremments de fiefs, de biens ou de personnes, enquêtes administratives, visites diaconales et d'autres. Ces sources, exploitées fragmentairement dans un but de simple curiosité locale, risquent souvent de conduire à des interprétations abusives. Leur publication n'est point travail d'amateur, car elle demande une longue initiation que seuls finissent par acquérir les historiens de métier. De là découle une première raison pour laquelle ces derniers, absorbés par ces tâches — et d'autres —, ne se tournent guère vers la rédaction de monographies locales. Une seconde raison, déjà exprimée plus haut, c'est parce qu'ils mesurent la complexité de cette entreprise, capable d'absorber les loisirs de toute une vie. Une monographie locale est rapidement réalisable dans un domaine spécial : toponymie, dialectologie, peut-être même géographie. Mais la notion même d'« histoire », parce qu'il s'agit d'une très vieille science, enferme un tel complexe et requiert un tel effort de synthèse, qu'il serait hasardeux d'ambitionner d'en épuiser le contenu, même dans le cadre réduit d'une humble localité.

Cette conclusion constitue-elle une condamnation des travaux d'histoire locale ? Nullement, à condition de travailler avec ordre et méthode, de mesurer ses forces et ses ambitions. Le cadre local est le champ idéal de vérification de phénomènes précis : seul il peut fournir une réponse concrète à une question générale. C'est pourquoi l'historien assigne fréquemment ce cadre à l'objet de ses études. Mais ce faisant, il obéit à des mobiles purement scientifiques et beaucoup moins à des impulsions sentimentales.

Encore que, pour avoir servi la cause de la science historique militante, on n'est point pour autant devenu insensible à l'amour du pays natal, ce coin de terre qui, plus que nul autre au monde, a pour chaque être un mystérieux sourire ⁽¹⁾...

Maurice-A. ARNOULD.

(1) Nous paraphrasons ici un passage des *Odes* d'Horace (II, 6, v. 13-14), que M. W.G. HOSKINS a inscrit en épigraphe sur son livre :

*Ille terrarum mihi praeter omnes
Angulus ridet.*

Mais en fait, le poète latin évoque ici un paysage de la région de Tarente, laquelle n'est nullement son pays natal.

GEOGRAPHIE ET HISTOIRE. (1)

Des études descriptives du milieu régional comportant énumération des curiosités naturelles, des productions agricoles, des métiers et du commerce portent, en France, le nom de géographie dès le XVIII^e siècle. Mais la géographie comme discipline d'étude moderne est un rameau des études historiques, qui s'en est détaché au cours de la première moitié du XX^e siècle. Avec une rigueur qui nous paraît aujourd'hui un peu trop schématique, mais non sans une claire perception des limites des corrélations, Ernest Lavisse écrivait, dans l'avant-propos de sa vue générale de *l'Histoire politique de l'Europe* : « La nature a écrit sur la carte de l'Europe des destinées de régions. Elle détermine des aptitudes et par conséquent des destinées de peuples. Le jeu même de l'histoire crée des nécessités inéluctables : telle chose sera parce que telles autres ont été. D'autre part, sur la carte de notre continent, la nature a laissé le champ libre à l'incertitude de possibilités diverses. L'histoire est pleine d'accidents, dont la nécessité n'est point démontrable... » Quand nous exprimons l'idée que le milieu géographique d'un peuple d'aujourd'hui est fait de cadres naturels et d'héritages historiques inspirés par ce cadre ou surimposé à lui et faisant souche de milieux secondaires, nous ne faisons que plagier, souvent sans le savoir, Ernest Lavisse. Sans doute parce que, directement ou indirectement, nous sommes disciples de son élève Vidal-Lablache. Le fondateur de la géographie française moderne a nettement défini ses intentions. Pour lui, la description et l'explication d'un paysage ne sont pas une fin en elles-mêmes ; elles n'ont de sens et d'utilité que par rapport à la vie des hommes qui s'y sont installés, y ont lutté et y construisent l'avenir des générations futures. « Une individualité géographique ne résulte pas de simples considérations de géologie et de climat. Ce n'est pas une chose donnée d'avance par la nature. Il faut partir de cette idée qu'une contrée est un réservoir où dorment des énergies dont la nature a déposé le germe, mais dont l'emploi dépend de l'homme. C'est lui qui, en la pliant à son usage, met en lumière son individualité. Il établit une connexion entre des traits épars ; aux effets incohérents de circonstances locales, il substitue un concours systématique de forces. C'est alors qu'une contrée se précise et se différencie, et qu'elle devient à la longue comme une médaille frappée à l'effigie d'un peuple... (2) ».

L'objet de la géographie est l'analyse et l'explication de situations qui sont des rapports de forces. Le premier terme du rapport est l'homme, un

(1) Cet article publié avec la courtoise autorisation de son auteur et la Revue historique, reproduit le texte paru dans la *Revue historique*, pp. 293-304, fasc. 466, avril-juin 1963. Nos vifs remerciements à tous ceux qui soucieux de l'information des professeurs du secondaire, nous ont accordé cette liberté. N.D.L.R.

(2) *Tableau géographique de la France*, p. 8.

« homme collectif » organisé en familles, en sociétés, en Etats. Le second terme est un milieu. Ce milieu est une synthèse de données ressortissant à la géographie naturelle et à une histoire d'autant plus longue et d'autant plus chargée que, depuis plus longtemps, les hommes occupant ce milieu le façonnent et le transforment pour en faire leur habitat et la base de leur existence matérielle. Les formes de ces rapports sont infiniment variables. Elles vont du milieu effleuré ou traversé par les hommes sans être modifié par eux, comme l'océan, comme le grand désert, mieux encore la haute atmosphère parcourue par les *jets*, au milieu des campagnes exploitées depuis des millénaires, dont seule l'armature du relief et les rythmes climatiques rappellent que l'action de l'homme a des limites et que la géographie physique garde ses droits.

La libération à l'égard des forces naturelles est très inégale suivant les civilisations et suivant les lieux, de telle sorte que l'on a souvent confondu les formes de rapports entre milieu et groupes humains avec des formes spécifiques de certaines zones bioclimatiques. Elle est le résultat de conquêtes successives constituant comme autant de révolutions dans l'histoire des rapports entre les hommes et leur milieu. A une extrémité de la chaîne, l'homme sans défense contre les parasites, les microbes, les fauves ou les reptiles, exposé aux variations des intempéries, incertain de son alimentation du lendemain, promu à sa naissance à une espérance de vie de quinze ans à peine (l'Indien d'Amazonie), à l'autre extrémité, l'Américain ou l'Européen, dont à peu près tous les gestes quotidiens sont des gestes de commande de machines, qui a éliminé de son environnement presque tous les germes pathogènes, dont l'espérance de vie à la naissance est de plus de soixante-dix ans. La notion de milieu ne peut pas avoir le même contenu pour l'un et pour l'autre, lors même que certains de ses éléments sont apparemment perceptibles indifféremment par l'un et par l'autre (les données climatiques ne peuvent pas avoir le même poids sur la vie de l'un ou de l'autre).

En prenant pleine possession de leur milieu et pour prendre pleine possession de leur milieu, les hommes se transforment de telle sorte qu'il s'établit une sorte d'unité qualitative entre le milieu et les hommes qui l'occupent. La douloureuse expérience du XX^e siècle européen a montré qu'au lendemain des pires épreuves, dans les circonstances apparemment les plus défavorables, les peuples qui avaient bâti sur leur sol les constructions techniques les plus complexes trouvaient en eux-mêmes les moyens intellectuels et spirituels d'une reconstruction rapide demandant la mobilisation de moyens et d'énergies supérieurs à celle qu'exigerait le franchissement d'une étape décisive dans la croissance de bien des pays sous-développés. Certes, la persistance, parmi les ruines, d'infrastructures valables a parfois joué son rôle, mais l'élément décisif du « miracle » est le potentiel de *l'homme façonné par le milieu que ses ancêtres ont créé*. Avec une puissance accrue, l'homme d'aujourd'hui construit à son tour, par ses conquêtes techniques, le milieu de ceux qui lui succéderont et qui seront différents de lui.

L'histoire et la géographie sont deux moyens d'appréhension scientifique du même complexe de rapports. Mais l'une est analytique, critique. Elle cher-

che à atteindre la plénitude de la connaissance et de l'intelligence des faits du passé par la recherche de tous les documents accessibles. Ses incertitudes procèdent de la perte ou de l'insuffisance des documents ou des difficultés rencontrées pour en accorder les contributions. L'autre est à la fois analytique, critique et prospective, dans la mesure où elle cherche à définir, dans une situation présente, les différentes virtualités capables de promouvoir, à partir de cette situation présente la situation de l'avenir. Les contradictions du passé se sont exercées dans un certain sens. Les virtualités d'une époque ont engendré une forme d'évolution à l'exclusion des autres qui étaient originellement possibles, et il appartient à l'historien d'expliquer pourquoi avec les documents dont il dispose. Mais, aujourd'hui, on ne sait pas quelles seront les forces triomphantes de demain. L'analyse d'un présent qui porte déjà en lui l'avenir se doit de faire apparaître l'inéluctable, le possible sinon le probable, mais ni les rythmes ni les choix ne sont déterminables ni prévisibles. La marge d'inconnu pour l'historien et pour le géographe ne se situe pas dans les mêmes perspectives et n'a pas la même signification. Mais chacun se doit de ne rien négliger dans l'étude des processus qu'il examine pour en comprendre les termes et l'esprit.

Il ne nous appartient pas de prétendre faire une étude comparative de la méthode historique et de la méthode géographique, de la philosophie de l'histoire et de celle de la géographie, exercice d'école combien périlleux pour un géographe qui, bon gré mal gré, a cessé de pratiquer l'histoire depuis trop longtemps. On entendra ici le thème « géographie et histoire » sous forme de présentation des rapports organiques entre la recherche géographique et la connaissance de l'histoire.

Il sera question d'abord de tout ce qui peut différencier le processus de pensée des géographes par rapport à celui des historiens. Et l'on montrera comment, si l'on s'en tient à ces différences, la géographie aboutit à un bilan de nullité ou à une manière de suicide, tandis qu'elle retrouve son existence et sa raison d'être en associant à ce qui la différencie de l'histoire ce qui l'unit à elle et, par son intermédiaire, à l'ensemble des sciences humaines.

A la base de tout milieu se place la combinaison des éléments naturels ressortissant chacun à l'étude d'une des sciences de la nature, la physique (physique du globe, géophysique de l'atmosphère, météorologie), la chimie (spécialement la chimie minérale), physique et chimie étant parties intégrantes de la minéralogie, la géologie, la pédologie, la botanique, la biologie végétale et la biologie animale, qui sont tour à tour sciences de terrain et sciences de laboratoire. La géographie physique se présente comme science de synthèse, par rapport aux sciences physiques et naturelles. Elle s'applique à des « résultantes » de forces physiques d'essences différentes. Ces résultantes s'appellent relief, climat, mers, fleuves, végétation, faune. Les recherches portent alors le nom de géomorphologie, de climatologie, d'hydrologie marine ou continentale, de biogéographie. L'objet ne fait de doute pour personne. Le péril est dans le choix des méthodes destinées à l'atteindre. Péril, parce qu'il y a piège pour l'esprit.

L'objet de la géomorphologie comme thème d'analyse géographique est d'acquérir la connaissance du modelé à trois dimensions dans lequel les hommes ont à vivre et à circuler. Cette étude ne peut pas être statique, parce que, statique, elle serait un simple procès-verbal de fait s'interdisant toute perception des phénomènes créateurs, parce que, statique, elle escamoterait la prévision des processus pouvant détruire sous les yeux des hommes, et parfois à cause de leur intervention, les équilibres de formes qui constituent leur cadre de vie.

L'objet de la climatologie est l'analyse de ce secteur essentiel du conditionnement de l'existence humaine qu'est la combinaison aux termes sans cesse variables des températures, des vents, de l'humidité atmosphérique. Perçues directement par l'homme et conditions du succès ou de l'échec de ses initiatives agricoles, la fréquence ou l'amplitude des extrêmes qui déterminent les limites de possibilité de vie des espèces végétales et animales, les variations plus ou moins cycliques, qui périodiquement rapprochent les systèmes de culture et d'existence des limites critiques de température ou d'aridité, plus encore que les moyennes qui ne sont que données comparatives abstraites, sont préoccupations essentiellement géographiques. Le climat est l'ensemble des phénomènes caractérisant le contact de l'atmosphère et du relief, mais il est conditionné par des mécanismes complexes dont on a cru trouver la clef dans les perturbations des courants relativement simples de la haute atmosphère. Le désir de prévoir à court terme ou à moyen terme l'évolution du temps pour assurer la sécurité des transports aériens et maritimes a encouragé les recherches de météorologie dynamique.

Le géographe est sollicité de suivre le sillage de la météorologie, comme il est en proie à la séduction des processus d'explication géologique ou sédimentologique de l'évolution du relief.

Mais le rythme des phénomènes géologiques est un rythme qui s'exprime en modulations et en révolutions de centaines de millénaires ou de millions d'années. Les accidents tels qu'éboulements, glissements de terrain, tremblements de terre, éruptions volcaniques, grandes inondations accompagnées de changements de lits fluviaux, qui paraissent se placer à l'échelle humaine du temps, ne sont que de minuscules épiphénomènes pour la géologie. En s'engageant sur la voie de la recherche spécifiquement géologique, le géographe fait passer la géomorphologie de son domaine, qui est celui de la présentation du milieu de vie des hommes, dans celui des géologues, qui est celui de l'explication de phénomènes naturels à l'échelle de la vie de la planète dans sa galaxie ou dans l'univers cosmique. Comme le champ est vaste, il est conduit à la spécialisation. Il oublie vite la finalité première de ses recherches. Il étudie un sable pour lui-même, un processus pour lui-même, au mieux une évolution de complexe physique. Le rapport essentiel entre la présence de ce sable, les points d'aboutissement de ce processus, la nature de ce complexe et la condition humaine est oublié, négligé, et finalement méprisé. Le géographe est tombé dans le piège. Il s'est laissé aliéner sans avoir pour autant réussi sa mutation en naturaliste, car il restera toujours l'étranger pour les hommes qui ont choisi d'emblée comme thème d'étude les sciences de la terre.

De même, la climatologie n'a de sens géographique que si elle est étude des variations *in situ* des effets sur le milieu de vie quotidienne des hommes avec tout ce que cela comporte de nuances de caractère local à diverses échelles (climat local, microclimat). On se rend de plus en plus compte aujourd'hui des modifications généralement involontaires du climat local urbain par le choix et la disposition des types de construction, par les émissions de fumées et de vapeurs condensatrices de brouillards qui, à leur tour, fixent des résidus chimiques. C'est là domaine fondamental de climatologie. Il n'appartient pas au géographe de donner le départ aux avions, sa responsabilité n'est pas engagée dans la prévision des cyclones. Les savantes incursions dans le domaine des hypothèses météorologiques sur la mécanique des fluides sont une autre forme d'aliénation. Même si des hommes enfermés dans un microclimat artificiel de cabine d'avion ou de fusée cosmique traversent la stratosphère, leur prouesse technique n'annexe pas pour autant la stratosphère au milieu géographique. Si demain un équipage atteint la lune, la géographie, reniant son étymologie, prétendrait-elle s'annexer l'étude de la lune ? Même si le peuplement de la lune était possible, son étude ne serait pas du ressort de la géographie, parce que les rapports entre le milieu et les hommes seraient d'une tout autre nature que ceux qui relient les hommes à leur terre et c'est une autre science qu'il faudrait alors créer, qui n'aurait que de lointains rapports avec la géographie.

Il est non seulement légitime, mais nécessaire, de se tenir au courant des résultats acquis par les sciences naturelles dans la mesure où ils aident à comprendre comment s'est édifié le milieu naturel dans lequel vivent et agissent les hommes. Mais il est fatal pour la géographie ou pour un géographe d'endosser la blouse du naturaliste ou d'écouter le chant des sirènes de laboratoire. C'est un renoncement définitif à sa propre personnalité.

On entend souvent dire que, par rapport à la spécialisation des sciences de la nature, la géomorphologie, la climatologie sont déjà des synthèses, mais ce sont des synthèses partielles. Les hommes ne vivent pas dans un relief, ni dans un climat, ni en fonction du régime hydrologique de la rivière. Ils vivent à la fois dans un relief, sous un climat au bord du fleuve et en lisière de la forêt. Et dans leur vie quotidienne, *tout compte à la fois*. La seule synthèse proprement géographique en ce qui concerne le milieu physique est la *synthèse de tous les éléments naturels*.

Et l'originalité de la mesure géographique des faits est de mettre en lumière la relativité de l'influence exercée par le milieu sur la vie de groupe. Or, cette relativité est d'ordre historique, et c'est ici que s'articulent les deux secteurs hétérogènes de la connaissance géographique, celui qui obéit aux lois naturelles et celui qui est construction historique. « Parmi les énergies contenues dans le sol natal, une partie s'est oblitérée, pendant que d'autres ont été mises en évidence et que parfois même les conséquences en ont été outrées. Notre histoire obéit à une sorte de logique, qui insiste sur certaines aptitudes géographiques, qui subordonne les autres et les tient à l'arrière-plan... Nos générations auraient tort de se complaire au spectacle du passé au point d'oublier que dans nos montagnes, nos fleuves, nos mers, dans l'ensemble géo-

graphique qui se résume dans le mot France, bien des énergies attendent encore leur tour. ⁽¹⁾

L'action des hommes sur le milieu naturel peut paraître superficielle justement à l'échelle qui intéresse les sciences de la nature. Elle ne transforme pas profondément l'écorce terrestre. Elle ne modifie pas les lois d'évolution du relief ou de la circulation atmosphérique — tout au plus les rythmes d'écoulement des eaux fluviales, la circulation de l'air dans des espaces restreints « abrités ». Mais ce qui est beaucoup plus important, c'est l'aptitude des hommes à *s'affranchir* de certaines servitudes du milieu et à en infléchir des données inertes dans le sens d'une activité de service, en faisant pousser du grain ou vivre des vaches hollandaises là, à l'état de nature, il n'y avait que solitude piquetée de touffes de plantes épineuses dans les zones de marges arides, en éliminant des maladies qui dégradaient des collectivités entières, en créant un paysage rural ou un paysage urbain faits pour eux, suivant des conceptions utilitaires ou esthétiques qui oblitèrent le paysage naturel antérieur, en s'isolant du contexte climatique par l'habitation et le vêtement, en se libérant de l'isolement créé par l'obstacle naturel, océan, montagne, étendue désertique ou glacée, ou simplement par la distance, en acquérant les moyens techniques de franchissement à des vitesses croissantes de n'importe quelle fraction du globe. Non seulement les groupes humains sont capables de se libérer de la tutelle de ce qui était naguère considéré comme des fatalités naturelles, mais, par leurs acquisitions techniques, ils peuvent exploiter, transformer à leurs fins des éléments de ce milieu naturel. La mobilisation des diverses sources d'énergie, l'utilisation des minerais métalliques, dont la liste s'allonge de génération en génération en sont les expressions les plus aisément perceptibles.

Ces conquêtes ne sont pas simultanées et universelles. Certaines tribus vivent à l'échelle du kilomètre ; les Américains ou les Européens vivent à l'échelle de l'heure d'automobile, de train rapide ou d'avion. Et un des services que peut rendre la géographie aux autres sciences humaines est de leur rendre accessibles, par l'éventail de ses analyses comparatives et ses bilans différentiels cartographiques, toutes les nuances de la vie humaine dans des contextes techniques d'inégal développement, des différences proprement matérielles aux conséquences qu'elles entraînent sur la conscience, les concepts et les formes d'organisation. Suivant le degré d'affranchissement à l'égard des conditions naturelles, certaines initiatives dans le domaine de la guerre ou de la paix, dans celui de la production ou de l'organisation des Etats, sont possibles, d'autres vouées à l'échec. Il n'y a certes pas de constante en ce domaine et, comme en toutes choses, il serait impardonnable de transférer le modèle d'une situation présente sur l'image que l'on cherche à reconstituer de circonstances d'un passé vieux de plusieurs siècles. Il est important que l'attention soit attirée sur des types de rapports qui ont pu se répéter dans des milieux et des circonstances différents, mais à certains égards analogues.

Dans le présent — et pour ce qui concerne la démarche de pensée du géographe —, le fait essentiel est la constatation du conditionnement des collec-

(1) VIDAL DE LA BLACHE, *Tableau géographique de la France*, p. 282-283.

tivités humaines à l'égard de leur milieu par les formes d'organisation sociales, économiques, politiques, par les croyances, les manières de penser et d'aborder les problèmes, la transmission par le milieu familial et l'éducation des moyens d'action intellectuelle. Or, toutes données qui commandent le deuxième terme du diptyque géographique : milieu naturel, action humaine, sont d'ordre historique. Comme les données qui composent le milieu naturel, elles sont objet de sciences spécialisées, les diverses sciences humaines : sociologie, ethnologie. Mais, dans la détermination de l'action des groupes humains en fonction de leurs milieux ou contre leurs milieux pour les asservir et les mieux exploiter toutes les données entrent en combinaison, et la résultante est précisément objet de l'*histoire*.

C'est assurément une erreur que de prétendre rechercher l'intelligence d'une situation actuelle par le seul recours et le direct recours aux sciences humaines du présent, les unes après les autres. Qu'est-ce qu'une situation économique, qu'est-ce qu'un rapport social, sinon l'aboutissement d'une évolution ? Et l'instant reste en grande partie inintelligible s'il est considéré hors de sa trajectoire dans le temps. Quand il s'agit d'aborder une société sans histoire, il est bien nécessaire de recourir aux ressources de l'ethnologie et de la sociologie des populations sous-développées. Pourtant, de nouvelles méthodes de recherche historique, procédant notamment de la fixation des traditions orales, permettent dans bien des cas de replacer les données d'observation actuelle dans une perspective-temps. Même là où on croyait ne pas trouver d'histoire, il s'en esquisse une, histoire, préhistoire ou protohistoire, peu importe, le processus de pensée est le même, il substitue la notion-ligne à la notion-point, la vue verticale à la vue horizontale des choses. A plus forte raison, dans les économies et les sociétés développées où le plan de l'actuel recoupe le faisceau entrecroisé des courbes exprimant l'évolution du social, de l'économique, du politique, se borner à examiner les points d'intersection serait un renoncement. La société d'aujourd'hui est le terme d'une évolution qui a pris naissance dans celle d'hier. Et comme il n'y a jamais substitution radicale, on ne comprend les contradictions de la société d'aujourd'hui qu'en considérant les multiples compromis entre les survivances du passé et les plus audacieuses des entreprises du présent. Leur situation actuelle, examinée dans un certain espace à la surface du globe, est un rapport de forces ; ces forces sont orientées les unes sur le plan horizontal du présent. Elles peuvent s'y ajouter, s'y contrarier ou s'y opposer ; les autres suivent les verticales de l'évolution de l'économie et de la société, de la politique, de l'éducation et de la culture.

Le géographe doit être parfaitement capable d'analyser un mécanisme économique et de comprendre ce qui, dans une société, exerce des pressions ou des résistances dans les différents sens. Mais chaque phénomène en soi est une curiosité scientifique, économique ou sociologique. Il ne devient géographique que dans la mesure où il entre dans le jeu de forces. Et à cet égard, la manière d'appréhender les faits est la même pour le géographe et pour l'historien. Seul le choix du moment dans l'évolution générale diffère. Un fait historique est à la fois économique, social, politique. Ce n'est que

par artifice d'expression qu'on le qualifie de social, d'économique ou de politique, tout en sachant parfaitement qu'un fait social a des conséquences économiques, politiques ou vice versa. Il n'y a donc pas de meilleure initiation à l'étude des multiples formes d'imbrications et de rapports de données qui, analytiquement, sont du ressort de diverses sciences humaines spécialisées, que celle de la formation historique qui habitue à les voir toutes converger en des formes de rencontre infiniment variées. C'est par l'histoire que le géographe doit normalement aborder la sociologie, l'économie et, d'une manière générale, toutes les sciences humaines qui lui permettront de mettre à leur place et de comprendre les divers processus actuels qui font l'objet de l'étude de ces sciences.

Mais une situation est faite d'états et de mouvements, et les états sont pour une part essentielle des *héritages*. Ces héritages, avec leur nœud de forces de développement et de forces d'inertie, donc leur contenu de mouvement en puissance, remontent à une période plus ou moins ancienne. Paris est une ville du XIX^e siècle, moulée en partie sur une trame plus ancienne, et qui a enkysté des monuments construits depuis l'époque gallo-romaine ; les campagnes de l'Europe occidentale sont un héritage du Moyen Age. Il n'est pas possible de faire une description géographique valable, c'est-à-dire une description explicative donnant à chaque élément son poids relatif, qu'il s'agisse du prix du mètre carré de terrain dans certains quartiers de Paris depuis cent ans, facteur essentiel d'explication du paysage urbain actuel, ou du parcellement infinitésimal du terroir de la plaine alsacienne, sans recours à l'histoire. Par l'histoire, chaque donnée du présent prend corps et direction ; de fait d'observation brute, elle devient valeur, avec signification qualitative et potentielle. Des implantations d'habitat ou de cultures qui surprennent dans le cadre actuel de vie et d'exploitation trouvent parfois leur explication dans des événements ou des circonstances qui remontent à plusieurs siècles. Une même région, une même ville peut procéder d'apports et de combinaisons entre des héritages différents dont la source se place à des époques successives : l'exemple banal est celui du voisinage de développement, de technique et de construction des campagnes et des villes en Afrique du Nord.

La question, à vrai dire, n'est pas de savoir si le géographe doit être informé des antécédents historiques des situations qu'il a pour rôle d'inventorier, d'analyser, de considérer dans leurs rapports internes d'une manière synthétique, mais comment il peut s'en informer. Une première condition est la possession d'une culture historique suffisante pour éveiller et orienter sa *curiosité historique*. Un géographe qui n'aurait pas cette culture risquerait fort de passer à côté des explications historiques, de ne même pas se poser la question d'une cause historique à un état actuel. Et si, par chance, il en apercevait l'intérêt, il serait désarmé pour la moindre recherche bibliographique et pour l'intelligence des méthodes et des processus de pensée des historiens dont il devrait consulter les travaux. Il ne saurait être mis en doute que le géographe doit avoir une culture historique aussi étendue que possible.

Il est arrivé à mainte reprise que les sujets choisis pour des recherches historiques et des recherches géographiques ne coïncident pas, et que les tra-

vaux des historiens n'apportent pas de réponse aux curiosités historiques du géographe parce qu'ils se sont développés dans une autre direction que ces curiosités. Les géographes français ayant reçu une formation mixte d'historien et de géographe n'ont pas hésité à faire les recherches historiques qui leur paraissaient nécessaires. Les auteurs de la plupart des thèses de géographie régionale de la période qui sépare les deux guerres mondiales, à l'image de leurs devanciers et maîtres, Albert Demangeon et Raoul Blanchard, ont fait un travail d'historien pour replacer l'image qu'ils ont construite du présent à son terme chronologique. C'est naturellement pour les études de géographie rurale, comportant recherches relatives aux structures agraires et aux origines du peuplement et de l'habitat, que l'appel à l'histoire est le plus fréquent et que l'investigation remonte le plus loin dans le temps.

Mais n'y a-t-il pas là un autre piège pour le géographe ? Ne s'égare-t-il pas hors de son domaine et ne prend-il pas de sérieux risques ? Certains ne jouent-ils pas « aux archives » comme d'autres jouent « au laboratoire » ? La tentation est d'autant plus forte pour la génération, formée avant 1940 qu'elle a reçu, jusqu'à l'agrégation, une culture plus historique que géographique, mais le risque d'erreur méthodologique moins grand. N'a-t-on pas vu d'ailleurs, au sein de cette génération, des mutations de géographes en historiens ? Il est certain qu'une pareille conversion est beaucoup plus difficile et beaucoup plus scabreuse dans les conditions actuelles de formation des historiens et des géographes. Elle n'apporte d'ailleurs rien d'autre que la réadaptation des activités individuelles aux goûts individuels.

Quant aux incursions des géographes sur le terrain des historiens, elles sont peu souhaitables. Elles présentent des risques de perte de temps, d'information insuffisante par méconnaissance de certaines sources. Et il y a tout lieu de penser que le temps d'un géographe qui a choisi en connaissance de cause sa ligne de recherche est mieux employé à faire de la géographie qu'à se substituer aux historiens. Il est gênant assurément pour lui de devoir se passer d'une source d'explication, si le terrain historique n'a pas été défriché avant qu'il l'aborde par la voie géographique. Cela peut justifier quelques « sondages » historiques de sa part s'il en est capable, en aucun cas une étude historique à prétention exhaustive. Mais il est infiniment souhaitable que les programmes de recherches géographiques et historiques soient coordonnés. Des consultations périodiques sur le thème et les lieux de recherche intéressant à la fois géographes et historiens semblent s'imposer. Et des colloques où se confronteraient curiosités, méthodes et résultats seraient du plus haut intérêt scientifique. Ce n'est pas retourner en arrière que de réunir historiens et géographes pour coordonner la recherche, c'est au contraire mieux organiser pour les uns et les autres la marche en avant.

Pierre GEORGE,
Professeur de géographie à la Sorbonne.

L'HISTOIRE, SCIENCE DE L'ABSTRAIT (1)

A certains ce titre paraîtra une provocation. Marc Bloch n'écrivait-il pas : « L'histoire, science du concret » ? Mais ce grand historien aimait la discussion féconde. Le paradoxe sans doute lui aurait plu. Aurait-il été d'accord avec nos conclusions ? Au lecteur d'en juger.

Une première question se pose : l'histoire, science du concret ou science concrète ? science de l'abstrait ou science abstraite ? Ou tout simplement science ou science sociale ? Car toute science est à la fois concrète et abstraite. Elle va du concret à l'abstrait et inversement. Elle procède par abstraction et aboutit à une théorie. Nous chercherons, dans les lignes qui vont suivre à rappeler en quoi l'histoire est discipline théorique, donc scientifique — à envisager le problème de méthode que pose cette discipline théorique dans le cas de l'histoire économique — enfin à voir dans quelle mesure nos conclusions sur l'histoire économique peuvent s'étendre aux autres branches de l'histoire.

L'HISTOIRE DISCIPLINE THEORIQUE.

J'ai écrit, récemment, un article sur *Les cinq problématiques de l'histoire* (2). L'une d'elles est vraiment scientifique. Les autres ne le sont pas.

a) — *La problématique technique.*

Les historiens de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, pensaient que l'histoire était une science parce qu'elle utilisait « les sciences auxiliaires de l'histoire ». Ces sciences sont en réalité des techniques et ces techniques sont essentiellement documentaires. Elles permettent de rassembler la documentation — et nous songeons à la bibliographie, la bibliothéconomie ou l'archivistique, pour n'en citer que quelques-unes, dont nos candidats à la licence de documentation sont familiers. Ou bien elles permettent d'élaborer la documentation : c'est le cas de la paléographie, de la diplomatique, de la statistique. On a parfois indûment limité leur nombre. En réalité toutes les sciences peuvent être des techniques auxiliaires pour l'histoire : l'utilisation du carbone 14, la dendroclimatologie, la cartographie agraire ou urbaine, la photographie etc., etc.

Mais aucune de ces disciplines n'est l'histoire. Aucune n'est utilisée seulement par l'historien et celui-ci peut souvent confier à d'autres leur manie-

(1) Publié avec l'autorisation de l'auteur.

(2) Cf. *Anuario de Historia Economica*, Madrid.

ment, quitte à rester en liaison étroite avec eux et à vérifier la convergence de leurs différents résultats.

b) — *La problématique esthétique.*

Beaucoup pensent alors que le vrai travail de l'historien est la synthèse littéraire, la rédaction, la composition de beaux morceaux bien écrits, la reconstitution du passé de façon sensible. L'histoire est un art, dit-on ; elle s'enseigne à la Faculté des Lettres ; et n'est-elle pas, chez Michelet, la « résurrection » du passé ? Mais cette activité littéraire est-elle nécessaire à l'historien. Le physicien lui-même doit savoir s'exprimer clairement ; ne parle-t-on pas, en mathématiques, de solutions élégantes ? Néanmoins passer de la documentation à la création littéraire sans s'arrêter à la démarche proprement scientifique n'est pas l'histoire. Certains s'imaginent qu'il y a science historique lorsque l'on fait passer dans cette création littéraire le souffle d'une grande idée : le Progrès, L'Évolution, etc... En réalité, dans ce cas, on ne fait qu'ajouter à l'art littéraire les éléments d'une philosophie assez simpliste reniée, en général par les philosophes. D'ailleurs pourquoi réserver ce privilège à l'art littéraire ? Théâtre, cinéma, photographie peuvent aussi bien y pourvoir.

c) — *La problématique philosophique.*

Elle présente deux aspects très différents. L'une est réflexion philosophique sur l'histoire ; c'est une épistémologie qui s'attache aux fondements et aux limites de la vérité historique (à ne pas confondre avec la critique historique qui s'attache à la valeur particulière de tel ou tel ouvrage). L'autre aspect est la philosophie de l'histoire ou « métahistoire », soit qu'elle ne donne aucune valeur au devenir historique et nie son irréversibilité : c'est le cas des philosophies antiques et modernes jusqu'à Kant inclus, soit qu'elle fasse du développement historique la substance même de la réalité, comme chez les idéalistes postkantians, chez Marx, Auguste Comte ou Bergson. Ce sont des théologies rationnelles de l'Histoire mais, comme elles sont panthéistes, ce sont aussi des ontologies rationnelles.

Il est clair que ni la philosophie sur l'histoire, ni la philosophie de l'histoire ne sont l'histoire des historiens.

d) — *La problématique théologique.*

C'est celle que la théologie révélée pose à l'Histoire, en particulier là où les théologies chrétiennes, par opposition aux autres théologies révélées qui ne donnent pas une valeur au développement historique en tant que tel. Les premières rendent compte des origines de l'homme, de sa chute, rançon de sa liberté, de la pédagogie divine qui l'a mené vers la Rédemption et des perspectives eschatologiques.

Un exemple récent de telles théologies est celle d'Arnold Toynbee (2) pour qui, si les civilisations anciennes se sont toutes effondrées, les civilisa-

(2) Dans *A Study of History*.

tions actuelles ont une chance d'échapper à cet effondrement. Cette chance réside dans le ferment chrétien qui les a pénétrées et qui maintient au cœur d'elles-mêmes ce que Toynbee appelle la *self-determination*.

Il est évident que ces spéculations, aussi légitimes et passionnantes qu'elles soient, n'ont rien à voir avec l'histoire-science.

e) — *La problématique scientifique.*

Elle entraîne une démarche très différente des précédentes, qui est celle de l'historien. Celui-ci, à partir des matériaux élaborés par les techniques auxiliaires, étudie une civilisation passée, dans son ensemble ou dans un de ses aspects particuliers. Il essaie de rendre compte du passé en termes compréhensibles par les hommes du présent. Pour cela, construisant les sciences sociales du passé, il se sert des sciences sociales du présent. Il fait la théorie du passé comme elles font la théorie du présent. L'histoire n'est donc pas d'une nature différente de celle des autres sciences sociales, une science abstraite ou de l'abstrait : ni plus, ni moins. Et après tout, n'est-ce pas une remarque banale ? Ne sait-on pas depuis longtemps qu'un fait concret, en lui-même, n'a aucun intérêt.

LE CAS DE L'HISTOIRE ECONOMIQUE : NATURE ET STRUCTURES.

Pour l'historien économiste par exemple, la tâche essentielle doit être la théorie économique rétrospective ou théorie économique du passé. Les autres disciplines économiques, géographie, anthropologie, sociologie, démographie, psychologie économiques du passé, ne sont que des instruments permettant de mieux asseoir et de mieux éclairer cette théorie. Il y a quelques décades, cette définition aurait scandalisé beaucoup de gens : les économistes, dont la théorie statique était hostile à l'histoire — les marxistes, hostiles à toute économie abstraite — les antimarxistes enfin, méfiants à l'égard du rôle des facteurs économiques dans l'Histoire.

Mais le monde évolue. Les marxistes ont reconnu la nécessité de la théorie économique. Le virement de Staline en 1952 a été spectaculaire. Les économistes ont découvert la dynamique économique. Les historiens ont été amenés à faire de la théorie économique sans le savoir. N'étant pas préparés, ils disaient des bêtises. Leur position était donc à réviser. Aux uns et aux autres, le problème s'est posé : comment bâtir la théorie du passé ? Si l'on emploie, pour cela, le langage du présent, on fausse le passé. Si on crée un vocabulaire propre au passé, on est incompréhensible aux hommes du présent. Pour sortir de ce dilemme, quatre attitudes différentes ont été adoptées :

I — *L'attitude dite de Hamilton.*

Il s'agit d'Earl Jefferson Hamilton, l'auteur d'*American Treasure...* ⁽³⁾. Nous appelons ainsi cette attitude parce qu'elle est plutôt celle qu'on lui re-

(3) *American Treasure and Price Revolution in Spain*, Cambridge (Mass), 1934.

proche, que celle qu'il a réellement. Son principe est d'appliquer brutalement au passé la théorie économique dans son état actuel. C'est ce que semble conseiller le professeur de Chicago aux jeunes historiens de l'économie. Ce point de vue repose sur l'idée qu'il existe une théorie économique universelle, applicable au XVI^e siècle comme au XX^e. Un exemple simple est celui de la formule de Fisher qui se vérifie dans l'Espagne de Philippe II comme dans l'Allemagne de Weimar.

Contre cette position, les critiques pleuvent. D'abord celles de David Felix et de Pierre Vilar sur la démonstration économique elle-même (*). Hamilton écrit (5) : « Les grands investissements qui ont permis la révolution commerciale du XVI^e siècle et la révolution industrielle du XVIII^e ont été rendus possibles par l'inflation des profits (*profit inflation*). Car le retard des salaires sur les prix a accru les profits. Et ceux-ci ont été investis dans le financement des révolutions économiques ». Mais David Felix rappelle que ce que nous appelons aujourd'hui la *profit inflation* résulte de l'écart entre l'accroissement du revenu de l'entreprise et celui de la masse salariale distribuée. Or que calcule Hamilton ? L'écart entre prix agricoles et salaires urbains. Ce qui permet de connaître en partie les variations du pouvoir d'achat et non celles des profits. Les prix industriels n'ont pas beaucoup monté. Pour l'industrie, l'inflation a été plutôt l'augmentation des moyens de paiement extérieurs. L'abondance de métal précieux dans un pays renforce considérablement la position de celui-ci sur le marché des changes.

Les critiques de Pierre Vilar portent aussi sur des questions de méthode historique et statistique. Il reproche à Hamilton, par exemple, d'utiliser des indices non pondérés (*). De même Ernest Labrousse préfère ses mercuriales aux prix d'hôpitaux ou de couvents : prix de contrats beaucoup moins fluides que les mercuriales. Jean Meuvret, lui, reproche à Hamilton de ne pas calculer ses courbes de prix en grammes d'argent fin. En réalité toutes ces critiques, comme celle de David Felix, reviennent toujours au même thème : Hamilton a tort d'appliquer au passé la science économique de son temps. Pour E. Labrousse, Hamilton méconnaît les caractères particuliers des prix du passé. Pour Jean Meuvret, la théorie monétaire actuelle, trop nominaliste, s'applique mal au passé. Pour P. Vilar un indice non pondéré — corrigé par un coefficient d'erreur de 10%, comme le fait Hamilton — se conçoit aujourd'hui sur certains marchés. Il ne se conçoit pas au XVI^e siècle.

Il y aurait donc là « naïveté » de la part d'E. J. Hamilton, universalisme naïf. Nous avons adopté nous-même ce point de vue critique (7). Reste à savoir si on peut vraiment l'imputer à l'historien de Chicago.

(4) David FELIX dans le *Quarterly Journal of Economics*, 1956. Pierre VILAR, dans *Past and Present*, 1956.

(5) Dans *Economica*, 1929, reproduit dans *El Florecimiento del Capitalismo*. Voir aussi *Journal of Economic History*, 1952.

(6) Dans *Annales E. S. C.*, 1948.

(7) *Cahiers de P. S. E. A.*, 1959.

II — Attitude de E. Labrousse.

A l'universalisme pur d'E. J. Hamilton, elle oppose un relativisme pur, hérité à la fois du marxisme et de « l'école historique » des économistes allemands. Selon elle, chaque système économique a ses lois propres. Autrement dit, les mécanismes économiques sont différents dans chaque système et par conséquent, leurs combinaisons, c'est-à-dire les structures, sont différentes. Naturellement la notion de système est assez souple. Le système est un ensemble de structures formant un tout cohérent. Une société passe d'un système à un autre soit par transition brutale, soit par une évolution lente. Le système capitaliste s'oppose au système artisanal. Mais à l'intérieur du système capitaliste, on distinguera des variantes : capitalisme commercial, capitalisme industriel — et à l'intérieur de ces variantes d'autres variantes : capitalisme commercial patrimonial, anonyme, financier, technocratique.

Ce principe a été magistralement mis en application par Ernest Labrousse, par exemple dans sa fameuse théorie des crises de l'Ancien Régime économique. Selon lui, rappelons-le, alors que les crises cycliques du capitalisme industriel sont des crises de sous-production agricole engendrant une sous-consommation des produits industriels par une baisse du revenu paysan, la hausse des prix agricoles ne suffisant pas à compenser la baisse des quantités vendues (*).

Cette attitude a été jusqu'ici celle de la plupart des historiens économistes français dignes de ce nom.

III — Attitude dite Romano-Chabert.

Ruggiero ROMANO, étudiant pour la II^e Conférence Internationale d'Histoire Economique le mouvement des prix et le développement économique dans le cas de l'Amérique du Sud au XVIII^e siècle, utilise le double schéma de Quesnay sur la circulation des richesses — sans intervention de la monnaie et avec intervention de la monnaie (*).

Alexandre CHABERT, dans son ouvrage sur *Structure économique et théorie monétaire* (10) montre que la théorie quantitative de la monnaie est l'expression d'une structure économique donnée. Car son histoire « manifeste un processus de développement conceptuel en plusieurs étapes ». Et ces étapes sont liées à la présence de plusieurs monnaies dominantes : successivement métallique, fiduciaire, scripturale ; enfin à l'époque contemporaine, avec le dirigisme économique et monétaire, la théorie quantitative devient purement formelle. Ces divers régimes monétaires dominants sont autant d'étapes dans le développement économique d'une collectivité donnée. Par exemple la monnaie métallique correspond à un développement économique imparfait, la monnaie scripturale à un développement économique déjà évolué. Par con-

(8) E. LABROUSSE, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, Paris, 1944.

(9) R. ROMANO, *Actes de la II^e Conférence Internationale d'Histoire Economique* (Aix en Provence 1962), Paris 1965. Cf. *Annales E.S.C.*, 1963.

(10) Paris, 1957.

séquent la théorie quantitative est l'expression d'une structure économique donnée. Sous sa formulation première $P = \frac{M}{Q}$ elle était vraie à la fin du Moyen Age. Les autres formulations qui ont suivi ont essayé de rendre compte de la complexité croissante du système économique, en introduisant par exemple le facteur V, le facteur M' V'. Enfin si les premières formes de la théorie quantitative s'appliquent à l'Europe pré-industrielle, elles doivent pouvoir s'appliquer aux pays sous-développés d'aujourd'hui qui sont des pays pré-industriels.

Si donc A. Chabert explique la théorie par le système, nous pouvons expliquer le système par la théorie correspondante. Et la position de Chabert rejoint celle de Romano.

IV — Attitude dite Friedman-Oskar Lange.

Milton Friedman est professeur à l'Université de Chicago. Oskar Lange l'a été. Il est maintenant président du Conseil du Plan en Pologne. On s'est parfois demandé s'il existait en économie, une « école de Chicago » ⁽¹¹⁾. N'en discutons pas ici. Relevons seulement les positions, en fin de compte voisines, des deux hommes.

Milton Friedman a exposé sa pensée dans ses différentes œuvres et en particulier dans ses *Essays in Positive Economics*. Chez lui deux idées essentielles : il existe des mécanismes fondamentaux qui se retrouvent partout, quelles que soient les structures — les complications structurelles ne modifient pas la validité de ces mécanismes fondamentaux. Friedman emprunte au monde de la physique une image célèbre : celle de la loi qui régit la chute des corps : $s = \frac{1}{2} g t^2$. Cette loi est vraie dans le vide. Mais dans la pratique, elle est vraie aussi dans beaucoup de cas, sans qu'il y ait de vide. Il suffit que le corps soit assez lourd.

Cette position a été assez critiquée ⁽¹²⁾. Mais un certain nombre de points résistent assez bien à la critique :

- a) la science économique est l'étude du comportement d'un certain nombre de variables,
- b) il existe des mécanismes fondamentaux qui sont les relations fondamentales entre ces variables,
- c) ces mécanismes se combinent dans des proportions variables pour donner des mécanismes plus complexes, qu'on peut appeler mécanismes structuraux ou structures,
- d) mais les mécanismes fondamentaux demeurent et il faut les découvrir.

(11) Cf. *Journal of Political Economy*, 1962.

(12) Cf. Rotwein, dans *Quarterly Journal of Economics*, Nov. 1959.

A la preuve de ce dernier point, l'économiste anglais Bauer, dans son *Economic Analysis and Policy in Underdeveloped countries*, soutient que même les populations sous-développées recherchent l'avantage maximum, notion parfois réservée à la société capitaliste (Bauer d'ailleurs, prudemment, ne dit pas le profit maximum). Et à l'appui de sa thèse, il raconte ce que nous pouvons appeler l'anecdote des bicyclettes. Un fonctionnaire colonial anglais d'Afrique Occidentale s'était étonné devant lui que ses administrés préférassent des bicyclettes d'une certaine marque vendues à un prix bas et taxé mais de mauvaise qualité, à des bicyclettes un peu plus chères et de prix libre mais de meilleure qualité. Il ne s'était pas rendu compte que les bicyclettes taxées ne l'étaient pas sur un marché voisin où les indigènes, n'ayant pas besoin de ce transport à deux roues, allaient revendre assez cher les bicyclettes achetées ainsi à bas prix.

Oskar Lange a publié un manuel d'économie politique traduit en français et ses idées ont été popularisées par François Perroux qui a parlé, à propos d'elles, « d'économie généralisée ». Pour Lange, en effet, les lois économiques ont un caractère objectif. Les marxistes l'admettent depuis qu'en 1952, Staline a publié son livre sur « Les problèmes économiques du socialisme en U.R.S.S. ». Dès lors, même pour un marxiste, une science économique est possible.

Or, dit O. Lange, dans chaque formation économique jouent des lois économiques superposées :

- a) certaines rendent compte de relations techniques — par exemple la production de fer nécessite une certaine quantité de charbon — ou bien des balances de production — les lois comptables. Elles dépendent essentiellement de l'état de la technique et peuvent se retrouver dans des systèmes économiques. Elles survivent à l'évolution des structures.
- b) certaines sont propres à des fonctions sociales déterminées, soit au capitalisme, comme la loi de la recherche du profit maximum, soit au socialisme, comme la loi de la satisfaction maximum des besoins de la société.
- c) enfin il existe des lois qui sont la combinaison des deux catégories précédentes et qui par suite présentent entre elles certaines ressemblances.

La conséquence est évidente : sur beaucoup de points capitalisme et socialisme sont identiques. Et il existe une science économique commune à l'un et à l'autre. Une « science économique généralisée » est possible.

Cette volonté de bâtir une science économique plus générale répond à une solide tradition dans la pensée économique. Karl Marx, en déclarant relatives à tel ou tel système les lois économiques énoncées avant lui, prétend les assumer dans le cadre d'une théorie générale. John Maynard Keynes, trouvant que la théorie classique se plaçait dans un cas particulier, a écrit une « théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie ».

O. Lange, remarquons-le bien, n'applique pas au passé son idée d'économie généralisée. Dans son esprit, le passé se distingue du présent par un état différent des techniques. Il n'y aurait donc pas de lois communes au présent

et au passé. Mais en fait la position d'O. Lange est importante moins par ce qu'elle représente que par ce qu'elle annonce. En admettant que certaines lois peuvent être communes à des systèmes différents, il ouvre la porte à une économie historiquement généralisée. Car parmi les lois exprimant les relations techniques et les balances de production, certaines sont peut-être vraies à tous les états de la technique. Par exemple, les lois de la rareté si, importantes et si générales que les économistes ont pu définir l'économie une science de la rareté (*science of scarcity*). De plus certaines structures peuvent se retrouver à toutes les époques.

Par suite l'histoire économique s'oriente aujourd'hui vers cette quatrième attitude qui est de rechercher une science économique toujours plus générale, « *généralisée* » à travers l'histoire. Au-delà des événements, des institutions, des structures, elle cherche à atteindre les *natures* économiques ou mieux la *nature* économique. Dégager les mécanismes fondamentaux est peut-être encore le travail de l'économiste, encore que celui-ci s'oriente de plus en plus vers l'économie appliquée et le travail prospectif. Mais éprouver, au contact du passé, le caractère vraiment fondamental, universel de ces mécanismes, voilà le travail de l'historien. L'utilité de l'historien est de montrer en quoi un mécanisme dégagé n'est pas encore assez général ou, si l'on est allé assez loin, de garantir la généralité de ce mécanisme. Ce qui n'empêche pas l'historien de faire la part des structures et de bâtir le modèle de celles-ci. On pourrait définir la structure soit la combinaison, pendant une certaine durée, de mécanismes élémentaires dans des proportions données, soit un ensemble de relations reliant plusieurs variables pendant un temps passé.

Un moyen de rendre cette nouvelle démarche plus féconde sera de préciser que la rareté entraîne certaines conséquences : l'échange, le sacrifice du présent à l'avenir, c'est-à-dire l'investissement. De ce point de vue toute économie est capitaliste, au sens historique du mot. On pourrait considérer une économie non capitaliste, celle du Haut Moyen Age par exemple, comme un cas particulier, un cas limite, de l'économie capitaliste, cas où certaines variables tendent vers zéro. Ainsi l'histoire économique apparaît comme la science économique rétrospective par opposition à l'économie appliquée prospective de nos économistes, se servant d'elle et bâtie sur elle. Par suite le premier but de l'histoire économique est d'être utile aux économistes et l'histoire économique doit apparaître comme une discipline sinon directement, du moins indirectement opérationnelle.

HORS DE L'HISTOIRE ECONOMIQUE.

Sans vouloir embrasser tout le domaine historique, nous pouvons, à titre d'exemples, choisir trois types de recherche où l'évolution de la pensée s'est fait récemment sentir

I — *L'histoire politique*. Elle est en train de se renouveler de fond en comble par la collaboration de la sociologie et de la géographie politiques mais

et surtout au contact de la théorie, ou science politique. On distingue les sciences politiques que sont l'histoire, la géographie, la sociologie politiques, le droit public, etc... de la science politique ou « politologie » ou « politico-logie » qui est aux autres ce que la science économique est aux sciences économiques. Jadis les « sciences politiques » se composaient seulement d'histoire et de droit et Stanley Hoffmann, le grand politologue américain a pu écrire récemment :

« Longtemps l'analyse méthodique des rapports entre les Etats a été pour ainsi dire étouffée par l'histoire de ces rapports et par l'étude des normes juridiques qui cherchent à les enserrer » ⁽¹³⁾.

Maintenant le cœur des sciences politiques est la science politique qui construira la théorie du « pouvoir ». Par conséquent le cœur de l'histoire politique est la science politique rétrospective. L'essentiel pour l'historien de la politique est de découvrir les mécanismes du pouvoir dans tel ou tel système politique donné, dans telle ou telle société, dans telle ou telle civilisation. Mais comme l'historien de la politique sera vite obligé de dépasser les structures d'un système ou de l'autre et de dégager ce qui est commun à tous les systèmes politiques présents ou passés, c'est-à-dire les traits caractéristiques, la « nature » du Pouvoir. Il pourra rendre alors au politologue un immense service, en donnant à ses études la dimension temporelle et en dégageant à travers cette dimension ce qui est relatif et ce qui est universel.

II — *L'histoire littéraire*, lente à se transformer, vient cependant de subir en France un choc avec la thèse de Robert Ellrodt sur *Les poètes métaphysiques anglais* ⁽¹⁴⁾. L'histoire traditionnelle de la littérature s'efforçait d'expliquer l'auteur par son milieu et l'œuvre par l'auteur et spécialement par les événements de la vie de l'auteur.

La nouvelle génération procède presque à rebours. Non seulement l'homme n'est plus le centre des préoccupations : l'historien étudie plutôt une culture. Et il existe même des sociologues ou des sociologues rétrospectifs, donc des historiens, de la littérature qui savent en relier les différents éléments. Et qui savent mettre ces éléments en relation avec le contexte social. Mais ce domaine sociologique n'est pas celui où s'arrête un Robert Ellrodt. Il va plus loin. Il ne se préoccupe pas d'expliquer l'œuvre par l'homme et l'homme par la société. Mais il part de l'œuvre dont il étudie les structures : structures formelles et non contenu. Celui-ci ne lui révélerait en effet qu'un reflet du « social », du monde où l'auteur a vécu. Celles-là au contraire dévoilent la personnalité même de l'homme. « Le style c'est l'homme même » : on pourrait reprendre à propos de cette méthode, la phrase célèbre de Buffon. On pourra ainsi mieux voir l'homme et son œuvre, ce qui leur est propre et ce qui est propre à leur temps. Car, pour Robert Ellrodt, l'œuvre n'est pas seulement la rencontre d'un tempérament et d'un milieu : ceux-ci sont donnés comme tels. Ce qui fait

(13) Dans *Revue Française de Science Politique*, Juin 1961.

(14) Paris, 1960.

qu'elle est unique, son originalité, c'est le choix fait par la personnalité qui utilise tempérament et milieu.

Cette personnalité est, d'une certaine façon, hors de l'histoire. On pourra donc s'étonner que l'historien s'y intéresse. Bien pis : on pourra considérer l'œuvre d'Ellrodt comme anti-historique. En réalité sa tentative, dégageant l'histoire de ce qui n'est pas elle, faisant la part de l'un et de l'autre, rend à l'histoire un grand service. Mieux elle éclaire le rôle de la liberté dans l'histoire. Pour lui, en effet, cette liberté apparaît dans le choix de l'auteur devant son tempérament et son milieu. Ramener l'homme au biologique et au social n'épuise pas l'homme.

Certes, il y a loin de cette liberté à la nature, la nature économique par exemple, que nous avions opposée aux structures. Mais dans l'une comme dans l'autre il y a précisément la même préoccupation de dépasser celles-ci.

III — *L'histoire culturelle* au sens le plus large de l'expression, nous transporte aussi, de plus en plus, au-delà de ces structures telles que nous les avons définies. Considérons par exemple l'œuvre de Levi-Strauss et en particulier son dernier ouvrage sur *La pensée sauvage*. A son sujet le critique Gaboriau écrit :

« L'analyse des différents systèmes qui constituent une société et de leur articulation montre qu'ils sont l'application d'un certain nombre de lois logiques qui se retrouvent dans toute société. Ce sont là les « invariants » qui donnent l'unité nécessaire pour fonder l'anthropologie... Présentés d'abord comme vérités de raison, ces « invariants » se voient assigner une existence de fait dans l'inconscient » (15).

Et, en effet, la grande idée de « *La pensée sauvage* » c'est qu'il n'y a pas de sauvages, du moins du point de vue de la pensée. Pas de peuples enfants, pas de « Genèse », si celle-ci est une lente progression. La pensée du sauvage est aussi logique que la nôtre. La seule différence entre lui et nous c'est que ce n'est pas la même logique qui l'anime. Mais c'est une logique aussi rigoureuse. Il existe donc un minimum commun à tous les hommes, par delà les systèmes et les structures. C'est ce minimum qu'il nous faut découvrir, cerner, dont il faut faire la part.



La science historique s'est développée beaucoup depuis le XIX^e siècle sous l'influence du romantisme et des philosophies du devenir. Sa pente naturelle l'a amenée à nier en elle toute permanence, à se réduire à des suites d'événements, de variations à court terme, de fluctuations à long terme, porteuses de structures nouvelles, celle-ci remplaçant les anciennes. *Panta rhei*, telle était

(15) *Esprit*, Nov. 1963, (*La pensée sauvage et le structuralisme*), p. 584.

sa devise même chez les plus chauds partisans de la longue durée, des structures. Au-delà des unes et des autres nous redécouvrons aujourd'hui ce qui demeure, les natures. Non cette fois par le chemin de la philosophie ou des sciences mais par celui de l'histoire elle-même. La non-histoire se voit comme confirmée et précisée par l'histoire. Mais l'évolution est banale : Après le romantisme, un classicisme mûri par l'expérience romantique. Ainsi n'est-il plus nécessaire de choisir entre l'être et le devenir. Ils sont les deux faces d'un *Janus Bifrons* : l'Homme.

Frédéric MAURO (1)

(1) FREDERIC MAURO, *L'histoire, science de l'abstrais*, Universidade de Lisboa - Faculdade de Letras, Lisboa, 1962.

INFORMATION PEDAGOGIQUE

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE EN BELGIQUE.

Enseignement secondaire premier cycle (12-16 ans) - Avant 1969. (rôle linguistique français)

Réponses au questionnaire CCC/EGT (69) 10 du Conseil de l'Europe.

1. COMBIEN D'HEURES PAR SEMAINE LES ECOLES DE VOTRE PAYS CONSACRENT-ELLES D'ORDINAIRE A L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ?

Sauf dans les sections professionnelles, où le cours est limité à une sensibilisation aux problèmes d'actualité, TOUS les élèves bénéficient de l'enseignement de l'histoire à raison pour la plupart de deux périodes hebdomadaires de 50 minutes.

2. QUELLE PLACE EST FAITE DANS LES ECOLES DE VOTRE PAYS :
A. à L'HISTOIRE NATIONALE, B. à L'HISTOIRE EUROPEENNE,
C. à L'HISTOIRE MONDIALE ?

L'histoire universelle constitue l'objectif assigné par les programmes. Le détail de ceux-ci laisse néanmoins apparaître un point de vue gréco-romain, occidental, européen et chrétien. Le monde n'est en effet, perçu qu'à travers les contacts, rarement pacifiques, que l'Occident européen et chrétien a établi avec les peuples appartenant à d'autres régions et à d'autres cultures.

L'histoire nationale est, en principe, intégrée dans le programme d'histoire générale, mais une synthèse d'histoire nationale subsiste au niveau des classes préparant aux examens d'administration. Les pays voisins de la Belgique ou ceux qui, historiquement, ont eu des relations politiques avec l'espace belge font l'objet d'une attention spéciale. Tel est le cas de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, voire de l'Espagne et de l'Europe centrale des Habsbourg. La Russie est étudiée sous l'angle du despotisme éclairé et de la révolution de 1917. L'histoire européenne n'est pas enseignée en tant que telle. Il n'apparaît pas souhaitable qu'elle le soit, du moins dans l'optique d'un supernationalisme artificiel. L'histoire belge se prête par contre bien à souligner les influences réciproques et les convergences en raison des contacts nombreux que nos régions ont entretenu de tout temps avec la plupart des pays d'Europe.

3. QUELLE IMPORTANCE ATTACHE-T-ON A L'HISTOIRE LOCALE ?

L'histoire locale intervient comme motivation du cours et sous forme de l'exploitation du milieu. Elle occupait jusqu'à récemment une place importante à l'école primaire (jusqu'à 12 ans), mais sous une interprétation prêtant au particularisme provincial, voire au chauvinisme.

Il va de soi que le souci de concrétiser, la recherche de l'actualisation et l'exploitation de documents à portée des élèves requièrent le recours de plus en plus développé aux données historiques locales comme moyens d'accéder à la compréhension des phénomènes historiques plus généraux.

4. QUELLE PLACE FAIT-ON DANS VOTRE PAYS :

- A. à L'HISTOIRE POLITIQUE, B. à L'HISTOIRE ECONOMIQUE,
- C. à L'HISTOIRE SOCIALE ET CULTURELLE ?

Jusqu'à récemment les programmes ont taillé la part belle sinon exclusive à l'**histoire politico-dynastique**. Cette conception de l'histoire est volontiers présentée comme spécialement propice à la définition des cadres chronologiques les plus commodes. Tout d'abord purement anecdotique et militaire, elle s'est orientée depuis un certain temps vers l'institutionnel et le juridique.

Sauf dans l'enseignement technique, quoique avec parcimonie, l'histoire économique ne jouit encore que d'une place très réduite dans les documents traditionnels. Quant à la culture, elle se définit le plus souvent comme une initiation factuelle aux œuvres d'art.

Des instructions récentes ont imposé d'interpréter les programmes traditionnels, au niveau des classes d'observation et d'orientation (12-15 ans) et au niveau des sections de sciences humaines (15-16 ans), dans le sens de l'histoire sociale, toutefois, en raison de la contrainte morale des instructions antérieures et des habitudes acquises, les progrès dans cette voie sont faibles, sauf dans les sections de sciences humaines animées d'un esprit nouveau inspiré de « mai 1968 ».

Dans la majorité des cas, les professeurs sont mal préparés par leurs propres études. Ils ne possèdent pas tous la curiosité souhaitable pour se réadapter. Notons que depuis plusieurs années, sous la pesée de l'inspection et de certains organismes ou publications d'enseignants, un courant de plus en plus vif et profond entraîne de grands progrès vers l'histoire sociale et économique.

Des expériences importantes et persistantes, encore que contestées, ont apporté des résultats salutaires. L'histoire ainsi renouvelée peut envisager avec bonheur l'avenir dans le cadre des structures réformées de l'enseignement primaire et secondaire. Dès lors, les projets de programmes

actuellement à l'examen accorderont à l'économique et au social la place prépondérante qui leur revient, sans négliger pour autant le politique et le militaire.

5. SUR QUELLE PERIODE OU QUELS SIECLES DE L'HISTOIRE PORTE EN GÉNÉRAL DANS VOTRE PAYS L'ENSEIGNEMENT DESTINÉ AUX ELEVES DE 11 A 16 ANS RESPECTIVEMENT ?

Actuellement, la majorité des programmes, donc des professeurs, restent accrochés à l'histoire synchronique. Cette option relève de la conviction parfaitement légitime mais propre aux adultes qu'aucun fait ne peut être détaché de son contexte. Elle s'appuie également sur le sentiment, autrement contestable celui-là que, plus on remonte dans le temps, plus les phénomènes sont simples. On estime dès lors efficace de réserver l'étude des périodes les plus anciennes aux élèves les plus jeunes. Tel est particulièrement le cas des établissements qui adoptent le cycle unique et qui répartissent les périodes historiques enseignées comme suit :

12-13 ans : Orient et Grèce.

13-14 ans : Rome

14-15 ans : Moyen Age.

15-16 ans : temps modernes.

A cet âge, les adolescents sont lâchés dans l'existence sans aucune initiation historique aux fondements récents de notre existence.

D'autres établissements préfèrent le double cycle, soit équivalent, soit inégal. Dans le premier cas l'enseignement porte sur les divisions suivantes :

12-13 ans : Antiquité - Moyen Age.

13-14 ans : Moyen Age - Temps modernes.

14-15 ans : Epoque contemporaine.

15-16 ans : Antiquité - Moyen Age.

Dans le second cas, il se divise comme suit :

12-13 ans : Histoire universelle dans le cadre de l'histoire de Belgique : de Rome à 1621.

13-14 ans : Idem : de 1621 à nos jours.

14-15 ans : Histoire générale : de la Préhistoire à 843, plus une initiation synthétique à l'histoire de Belgique.

15-16 ans : Idem : de 843 à 1600.

Notons que depuis cette année, dans tous les établissements d'enseignement primaire, le programme d'histoire a été modifié comme suit :

- 10.11 ans : Découverte diachronique de l'enfant et de ses relations avec le Monde.
- 11-12 ans : Définition synchrone des moments principaux de la civilisation occidentale.

Depuis plusieurs années déjà, des expériences d'enseignement diachronique ont été menées dans la région néerlandaise de Belgique. Des expériences similaires ont été entreprises et poursuivies dans bon nombre d'établissements secondaires de la région française. Elles portent sur un enseignement historique diachronique par thèmes obligatoires combiné avec un enseignement synchrone, de manière à tisser une trame solide couvrant tout le passé humain considéré comme base de la vie actuelle des diverses cultures.

Au stade présent, le découpage de ces expériences se présente comme suit :

- 12-13 ans : Initiation diachronique à l'homme vivant en société et à ses problèmes, économiques, sociaux, politiques.
- 13-14 ans : Idem.
- 14-15 ans : Définition des grands stades culturels :
 - 1) les sociétés de ramasseurs, pêcheurs, chasseurs.
 - 2) les sociétés agricoles.
 - 3) les sociétés féodales.
 - 4) les sociétés urbaines.
- 15-16 ans :
 - 5) les sociétés capitalistes.
 - 6) l'ère des révolutions.

Ainsi le passé sera l'objet d'une double et successive approche, d'abord par domaines successifs et complémentaires fondés sur les notions de temps long et de temps court. Ensuite d'une manière globale et synthétique par périodes axées sur la perspective espace-temps. Ceci, en vue de révéler la complexité des phénomènes et sensibiliser au dynamisme interne de tout fait historique.

6. DANS QUELLE MESURE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE EST-IL RATTACHE A CELUI D'AUTRES MATIERES ?

Au stade actuel, il n'y a pas de coordination. Chaque spécialiste consacre une partie plus ou moins importante de son enseignement aux aspects historiques de sa branche.

Des projets fort avancés visent à assurer des relations pluridisciplinaires et à coordonner les programmes propres à l'histoire, à la géographie, aux sciences économiques, au civisme...

Toute la réforme de l'enseignement secondaire dont les premiers linéaments seront mis en place en septembre 1969 est basée sur cette interprétation et ce découpage.

7. QUELLES METHODES D'ETUDES SONT HABITUELLEMENT ADOPTEES ?

Les méthodes les plus variées sont pratiquées avec des succès relatifs.

- a) les manuels bien que améliorés depuis vingt ans ne correspondent plus aux besoins actuels de la méthodologie. Ils sont diversement utilisés.
- b) le cours magistral subsiste, mais tempéré à l'aide d'éléments souvent présentés comme des concessions aux méthodes actives, mais qui ne font qu'illustrer un peu mieux un cours discursif.
- c) quelques initiatives encouragées par l'inspection ont débouché sur des expériences massives et encourageantes : elles portent sur le travail en équipe, sur l'exploitation de documents de nature diverse dûment mis au niveau des élèves, sur la manipulation d'ouvrages de référence, etc.
- d) les activités extra-muros ont été pratiquées de longue date, mais avec des succès relatifs. Trop souvent l'aspect touristique l'emporte encore sur l'aspect didactique et formatif.
- e) il existe des bibliothèques de classe. Elles sont peu accessibles, peu exploitées, généralement pauvrement équipées. Il n'existe de poste de bibliothécaire que dans les établissements d'enseignement technique d'un certain standing. Il manque absolument au cadre de l'enseignement général.
- f) les moyens audio-visuels sont largement répandus, même le cinéma et la télévision. Ils ne sont pas toujours exploités comme ils devraient l'être faute de structures appropriées, ou faute d'initiation suffisante des professeurs trop attachés à des cadres désuets.
- g) les méthodes actives sont recommandées depuis longtemps. Elles ne sont souvent pratiquées que de manière caricaturale ou pas du tout. Quelques classes expérimentales et certains professeurs dénués de complexes se lancent dans des essais dont les résultats sont en général convaincants mais dont la mise en application générale se heurte à l'inertie des structures et des mentalités peu ouvertes ou mal adaptées aux nouveautés, même efficaces.

8. DES MESURES SONT-ELLES PRISES POUR STIMULER L'IMAGINATION DES ELEVES ?

Pas particulièrement. Les suggestions faites aux professeurs sont suivies d'effet là où le titulaire a suffisamment de personnalité pour se dégager des ornières du programme.

Certains y réussissent brillamment. Parmi ceux-ci plusieurs ne s'élèvent cependant pas à la conviction qu'il faut aider le mouvement en modifiant les programmes qu'ils trouvent acceptables puisqu'ils ont réussi,

eux, à trouver une formule honorable d'interprétation. Ils constituent dès lors un frein d'autant plus puissant qu'ils sont professionnellement irréprochables. Ils n'ont que le tort d'être égoïstes et de raisonner avec des œillères.

Depuis plusieurs années, des publications destinées aux élèves s'appliquent à leur donner de l'histoire une vision élargie.

9. QUELLE INFLUENCE LES EXAMENS ONT-ILS SUR LES METHODES DE TRAVAIL ?

Les examens d'administration, les jurys d'Etat, restent attachés à des types d'examens traditionnels de caractère factuel et mémoriel.

La mutation de l'esprit du cours et des méthodes d'enseignement ont entraîné la recherche de nouveaux types d'évaluation dont la nécessité n'est pas toujours comprise par la hiérarchie. Ceci donne par ailleurs des arguments aux éléments hostiles au changement.

Les modifications apportées portent surtout sur la vérification de l'acquisition de savoir-faire. Notamment par l'établissement de barèmes minima. Elles privilégient la formation par rapport à l'information.

10. QUELLES MESURES SONT PRISES POUR ASSURER LA FORMATION DES PROFESSEURS ?

Ces groupes d'âge relèvent par niveaux successifs de trois catégories d'enseignants dont la formation professionnelle, conditionnée par des habitudes vétustes, des institutions périmées, des limites budgétaires désuètes, voire par des préjugés, n'est pas satisfaisante :

- a — le niveau de **l'instituteur primaire**, formé actuellement en un an après les humanités, prochainement en deux ans.
- b — le niveau **des agrégés de l'enseignement moyen inférieur** formé actuellement en deux années après les humanités parfois précédées d'une année préparatoire, prochainement peut-être en trois années.
- c — le niveau **des agrégés de l'enseignement moyen supérieur**, titulaires d'une licence de quatre années d'études universitaires et d'un diplôme d'agrégation d'une année.
Sauf dans les deux premiers cas, où la situation est un peu plus satisfaisante, la préparation professionnelle active est presque nulle.

Le cadre d'inspecteurs de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire et supérieur, en coordination avec l'administration des études, assume dès lors la lourde charge de la formation des jeunes professeurs sur le tas, et du recyclage inévitable des professeurs plus âgés.

Il ne reçoit pas toujours de l'enseignement supérieur universitaire l'aide qu'il est fondé à espérer. Il y a de brillantes exceptions à cette situation.

11. QUELS RESULTATS LES PROFESSEURS D'HISTOIRE DE VOTRE PAYS CHERCHENT-ILS SURTOUT A ATTEINDRE ?

- a — développer les notions de temps, d'espace, l'esprit de précision, le sens du relatif, le discernement critique.
- b — initier aux diverses méthodes de travail, apprendre à poser les problèmes et à résoudre ceux-ci.
- c — distinguer l'essentiel de l'accessoire, appliquer cette distinction aux questions propres à notre temps.
- d — appréhender l'homme sous toutes ses formes culturelles dans son évolution historique.
- e — former un adulte libéré des contraintes mentales dues à ses origines, le rendre apte à assumer ses responsabilités sociales en pleine conscience de tous les devoirs.

12. VEUILLEZ INDIQUER BRIEVEMENT QUELLES INNOVATIONS OU EXPERIENCES RECENTES VOUS PARAISSENT LES PLUS HEUREUSES DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE ...?

Inconvénients :

- a — formalisme d'un enseignement trop influencé encore par le verbalisme.
- b — formation peu adéquate des professeurs des divers niveaux dont le savoir et les moyens d'enseignement devraient être remis à jour.

Innovations :

- a — modifications du contenu de l'enseignement accordant la prépondérance à l'homme dans ses diverses relations : cultures matérielles, sciences, techniques, histoire sociale, histoire économique, histoire quantitative, etc.
- b — modifications des méthodes d'enseignement axées sur : le travail en équipe, l'acquisition d'une problématique, l'individualisation de l'enseignement (approche d'enseignement programmé), l'initiation à la recherche personnelle, l'exploitation des documents, la multiplication des moyens audio-visuels et de leur usage critique.
- c — modification des structures de l'enseignement : division du secondaire en trois degrés calqués sur les âges psycho-pédagogiques. Coordination pluridisciplinaire, travail d'équipe interdisciplinaire.
- d — l'importance accrue accordée aux faits d'histoire contemporaine.

Liège, le 15 juin 1969.

R. VAN SANTBERGEN.

Inspecteur de l'Enseignement secondaire
et de l'enseignement supérieur non universitaire.

A PROPOS D'HISTOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE RENOVE.

I. CHOIX DES THEMES ET COORDINATION

Dans le programme provisoire et les directives méthodologiques du 14 juillet 1970, ⁽¹⁾ onze problèmes nous sont proposés. Le professeur doit en choisir quatre par année soit huit au total pour le cycle des deux ans. Ces problèmes sont : nourriture, habitat, vêtement, santé, vie, fabrication, travail, loisirs contacts, environnement, relations avec autrui. Les sciences dans un tableau divisé en deux parties : biologie et physique, dressent une liste très chargée de connaissances à donner aux élèves en deux ans et s'efforcent de les intégrer dans les onze thèmes proposés ; la géographie fait de même. Quant à l'histoire, elle s'arrête à quatre grandes idées directrices : l'homme et sa subsistance, l'homme et le travail, l'homme et ses relations avec autrui, l'hommes et ses loisirs. Elle ajoute deux schémas complémentaires : les religions et les arts. Les thèmes énumérés au début peuvent y trouver place sans trop de difficultés. Pour l'initiation à la vie familiale etc, neuf propositions retiennent son attention. Deux ne sont pas reprises : la vie envisagée sous l'angle biologique et démographique, la reproduction et la vie sexuelle contenus cependant en partie dans celui de la santé ; l'environnement naturel et ses altérations mais on peut considérer ce thème comme intégré dans celui de l'hygiène, du logement etc...

Remarquons que certains de ces problèmes intéressent plus spécialement l'une ou l'autre de ces disciplines. Par exemple, la biologie et la géographie pour les deux thèmes dont nous venons de parler ; l'histoire et l'initiation pour les schémas religions et arts.

Avant d'opérer un choix et d'arrêter une ligne de conduite visant à la coordination, il convient de bien méditer les directives générales. Page 1, ces instructions nous disent : « Il est évident que la sélection des problèmes et la façon de les traiter doivent répondre à une logique

(1) Ministère de l'Education Nationale, Administration des Etudes, Structures des programmes et méthodes, circulaire n° 7/992/1/8 : Enseignement secondaire rénové, 1^{er} degré Programme provisoire pour le cours : **Initiation à la vie familiale, économique, sociale, civique et politique y compris la formation historique et géographique et formation en sciences naturelles.** Pour la facilité, les titulaires de cet ensemble de disciplines, sont désignés comme professeurs du groupe IV : histoire, géographie, biologie, économie sociale.

interne qui, tout en laissant une latitude de choix (trois problèmes), impliquera lors de l'établissement de la programmation, la préoccupation d'assurer la cohérence de chaque discipline. » ; page 2, « les différentes disciplines gardent leur liberté quant au choix et au développement des sujets qui permettront l'étude de leur contenu spécifique. » « La coordination n'implique pas une simultanéité rigoureuse. » « Le cadre de la coordination sera souple. » Il est donc bien clair que pour certains sujets cette coordination sera simultanée ou à peu près ; pour d'autres beaucoup plus éloignée. Nous dirons coordination horizontale et verticale. L'étude de l'alimentation, de l'habitat, de la santé pourra se faire par des notions vues à peu près au même moment par la géographie, les sciences, l'histoire, l'initiation (coordination horizontale). Le thème l'homme vit en milieu rural et urbain bénéficiera aussi des notions acquises, même si le sujet est abordé plusieurs mois plus tard, sinon l'année suivante (coordination verticale).

Interviennent aussi d'autres éléments dont les instructions font mention partiellement. « On tiendra compte également du degré d'avancement des travaux, de l'intérêt manifesté par les élèves et des difficultés rencontrées par ceux-ci » en 6^e, il faut se soucier de leur formation de base. Dans une ville comme Huy, l'établissement recrute des élèves dans un rayon assez vaste. Si certains nous arrivent d'écoles primaires remarquables, d'autres proviennent d'écoles de village où le malheureux instituteur, titulaire de deux, trois parfois même quatre classes, fait ce qu'il peut... Cette inégalité de préparation est d'ailleurs constatée par les professeurs de toutes les disciplines. Il faudra donc commencer par les problèmes les plus simples et les plus accessibles. D'autres questions non moins importantes doivent se poser : l'établissement est-il en région rurale, urbaine ou mixte ? quel est le nombre total des élèves et leur répartition par classe (on ne peut travailler de la même manière dans des classes de quinze élèves que dans des classes de 25 ou 30) ? quelle est la situation de l'école au point de vue nombre de locaux, effectifs du personnel, possibilités d'horaire, ressources en matériel, en argent...

La tâche du choix et de la mise en train apparaît dès lors bien plus difficile que ne pourrait le faire croire une vue rapide de la question. Compte tenu aussi de l'inexpérience de la plupart des professeurs, jeunes comme vieux, dans le domaine du rénové, des erreurs plus fréquentes chez les pionniers qui devront être rectifiées en cours de route, il faudra que la programmation, la coordination et la méthodologie, tout au moins dans l'état actuel des choses, soient très souples, très larges de manière à s'adapter aux difficultés souvent imprévisibles.

Les thèmes proposés sont d'inégale longueur. La nourriture, l'habitat, la vie rurale et urbaine permettent pour des élèves de cet âge des développements plus longs que la santé, l'instruction, les loisirs. Nous devons aussi envisager l'intérêt des enfants et ce que le milieu local peut leur apporter. Dans les grandes villes ils connaissent bien le milieu urbain. C'est en partant de celui-ci qu'on orientera leur curiosité et l'acquisition

de connaissances vers le milieu rural. L'inverse sera réalisé dans une école située à la campagne.

L'expérience montre que s'il ne faut pas établir de cloison entre les disciplines, il en va de même entre les thèmes proposés. Tous ou à peu près s'interpénètrent. Si l'on étudie le milieu rural, on reprendra nécessairement les problèmes nourriture, habitat, vie, fabrication, communications, environnement, relations avec autrui et même, santé et instruction.

L'éventail des schémas proposés peut se ramener à un seul objet : l'homme. Le groupe IV s'efforcera donc au cours du cycle d'observation de deux ans d'étudier celui-ci sous les aspects les plus variés possibles. On peut toutefois dégager deux grandes lignes directrices : l'homme en tant qu'individu, l'homme en tant qu'être social. La première sera celle de la 6^e, la seconde celle de la 5^e. Néanmoins, elles seront considérées comme inséparables. Si au cours de la première année, on étudie l'homme dans sa manière de se nourrir, de s'abriter, de se vêtir, de se soigner... on le fera en le replaçant dans la société où il vit. De même en deuxième année, si le point de vue adopté porte plus spécialement sur les sociétés humaines, on ne perdra jamais de vue le rôle que peut tenir l'individu au milieu du groupe.

Sans aucune prétention impérialiste, il semble bien à l'expérience que c'est surtout l'histoire qui, par sa conception thématique et diachronique, donnera les grandes lignes à suivre. Mais sous peine de créer un nouveau formalisme (pensons au trop fameux centres d'intérêt de l'école primaire que la plupart des élèves ont pris en horreur !), il faut à notre point de vue que chaque discipline garde la plus grande liberté dans le choix des sujets à développer suivant les grands problèmes choisis, de manière à offrir aux enfants l'attrait de la variété dont ils sont si friands à cet âge.

N'oublions pas non plus que pour le moment tout est expérience, tâtonnement et souvent erreur ; qu'il est absolument nécessaire de pouvoir modifier, changer, redresser son travail en cours d'exécution ; qu'il faut adapter l'idéal aux contingences matérielles dont nous avons parlé ci-dessus. Des cadres trop rigides, une coordination trop stricte ne le permettraient pas ! C'est de la réalité que nous devons faire et non pas de beaux plans qui demeureraient théories et pourraient même devenir une entrave.

II. COORDINATIONS REALISEES.

Le français exploite certains des thèmes proposés : étude détaillée de la ville pour établir avec les élèves un guide touristique de celle-ci, la visite de la ferme et la vie dans le milieu rural.

Les élèves de l'option économique en 5° complètent les notions de géographie et d'histoire par des visites : Moulins de State, Sucreries de Wanze et d'autres établissements de la région. Au cours des 2 heures groupées en 5°, ils exposent le fruit de leur visites à ceux qui ont choisi des options différentes.

Si nous examinons les activités latines, nous constatons aussi que les sujets choisis en 6° et 5° sont en excellente coordination avec le programme élaboré par le groupe IV : La maison romaine, la ville, les routes, la vie quotidienne, la religion, la famille, les loisirs, l'Etat, la colonisation, l'armée, les conquêtes, etc...

De même, certaines enquêtes et études faites au cours de morale cadrent avec nos propres activités.

En 5°, en dehors des extra muros faits ou à faire, une expérience a été réalisée. La classe a été divisée en groupes suivant l'origine des élèves, chacun formé de citadins et de ruraux. L'étude d'une ferme a été proposée à chacun d'eux. (1) Au préalable en classe et en commun, un plan de travail et un questionnaire général ont été établis. Très vite les élèves se sont rendu compte qu'il était également nécessaire de faire une étude aussi fouillée que possible de la région et du village où la ferme se trouvait. Dès lors dans ses grandes lignes, le plan a comporté l'étude de la région au p.d.v. géographique, les ressources économiques, peuplement, communications, etc. l'étude du village dont la ferme dépend, l'exploitation elle-même, la famille du fermier, son habitation, sa manière de vivre, ses loisirs, ses projets... Le professeur a accompagné plusieurs de ces groupes, d'autres ont travaillé seuls suivant leurs préférences. Après discussion par groupe en classe des éléments recueillis, le travail a été élaboré.

Devançant nos intentions, certains groupes ont jugé nécessaire de faire une synthèse et sont arrivés ainsi à réaliser un travail remarquable. Une prochaine étude porterait sur différents métiers et la vie de ceux qui les pratiquent.

A. GATHON.

Professeur à l'Athénée Royal de Huy.

(1) Voir annexes 2 p. 82-83 et 3 p. 84-86.

PLAN DE TRAVAIL ET DE COORDINATION.

CLASSES DE

SCIENCES.	GEOGRAPHIE.
I. La nutrition. Les différentes fonctions biologiques assurant le fonctionnement du corps. Organes des sens, hygiène.	Etude du milieu local. Au p.d.v. physique et humain, définition de l'espace géographique, représentation, orientation, cartes. Extension de ces notions à la Belgique, à l'Europe, à la terre.
II. Les mammifères, leur habitat. Problèmes de l'environnement, problèmes pour l'homme : température, calories, thermorégulation, la nécessité du vêtement.	Etude du milieu urbain et rural. Population, densité, économie, production.
III. La santé. Troubles dus à la maladie, aux produits toxiques, les accidents, etc. La prévention, l'hygiène - lutte contre la maladie, les pollutions.	Eléments du milieu physique. Climat. Zones climatiques et végétation dans le monde. Relief à partir de la région, ses autres formes. Erosion et destruction du relief, les roches. Les paysages belges.
IV. Fabrication, travail. Le squelette, les forces, le levier, muscles, propriétés. Accidents.	

SIXIEME

HISTOIRE.	INITIATION A LA VIE FAMILIALE.
I. L'homme se nourrit. Les sociétés naturelles Les débuts de l'agri. { procédés outils Progrès et éolut. en Euro. Occi. machines dans l'hist. et le monde. II. L'homme s'abrite. L'habitat primitif { nomades sédentaires La demeure rurale, urbaine, villes. III. L'homme s'habille. Origine et évolution du costume, les textiles anciens et modernes, leur fabrication. IV. La Santé. Durée de la vie, les maladies, superstitions, les premiers pas de la médecine, évolution, progrès, épidémies, endémies, malnutrition. IV. Ou L'homme produit. Premiers outils et leur technique, les premières machines, les énergies à travers le temps, l'artisan, l'atelier, l'usine, la grande industrie et ses problè- mes économiques et sociaux, les transports et le commerce.	I. La nutrition. Quantité et qualité, les erreurs, l'hygiène de l'alimentation, l'éducation du consommateur. II. L'habillement. Qualités. Les fibres, leurs origines, éducation du consommateur. III. Le logement. Différents types, le choix, la sécurité, la location, l'achat. IV. L'hygiène. Individuelle et Collective, application aux domaines ci-dessus.

CLASSES DE

L'homme, le monde animal et végétal.

Caractères communs et distinctifs.
Evolution.

Reproduction et vie sexuelle.

L'homme et son milieu.

Climat, la température, l'adaptation au milieu.

Problèmes du biotope, destructions et pollutions.

Problèmes de la matière.

Extension à l'échelle planétaire des connaissances acquises en 6°

Etude des continents et d'un ou plusieurs pays de ceux-ci.

Le milieu physique et ses ressources, les matières premières, sources d'énergie, société, racisme, ségrégation.

Famine et analphabétisme.

Colonisation et décolonisation.

L'évolution industrielle.

Aspect politique et économique de ces questions au niveau national, continental et mondial.

Les grands organismes internationaux, leurs efforts pour la paix et leur action humanitaire.

CINQUIEME

I. L'homme vit en société.

La société rurale appropriation du sol,
la seigneurie, le métayage, l'exploitation communautaire et commercialisée,
situation du paysan.

Le milieu urbain.

Formation et évolution historique de la ville (Huy).

Artisans et marchands, lutte pour la liberté.

Croissance des villes, capitalisme, réactions ouvrières, conquêtes, progrès.

L'Etat, l'homme, ses droits, ses devoirs.

Les différents types de sociétés.

Les premiers Etats, types de pouvoirs (seigneurs, monarchie, démocratisation, dictature).

Parias de la société : esclaves, serfs, la situation de la femme.

Conquête et défense des grands droits et des grandes libertés.

L'homme, cause et victime de la guerre.

Lutte pour la conquête de la paix.

Problèmes de l'émancipation par l'instruction.

Situation de la connaissance dans le passé, efforts de diffusion.

Liaison entre l'instruction et émancipation populaire.

L'analphabétisme dans le monde.

Les relations avec autrui.

La famille.

L'école.

La commune.

La société rurale.

La société urbaine.

Le travail et ses problèmes.

Les loisirs.

PROJET D'UN QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LA VIE DANS LE MILIEU RURAL.

A. Région où se trouve la ferme.

Situation géographique relief,
composition du sol, fertilité,
hydrographie, vents.

Réseau de communications : routes, chemin de fer, etc.

B. Le village.

Type	population	densité	hameaux
Ressources			
publiques	maison communale	église	
ou	postes	banque	
semi-publ.	pompiers	notaire	
	gendarmerie	médecin	
	écoles	vétérinaire	
	voirie	pharmacien	
	distribution	clinique	etc.
	gare	électricité	
économiques	différents magasins	dépositaires :	engrais
	commerces ambulants		machines
	entreprises		agricoles
	garages		etc.
	pompes à essence		
	pompes à mazout		
	etc.		
loisirs	bibliothèque		
	cinéma		
	salle de réunion		
	dancing		
	sports		

C. La ferme.

a) L'exploitation.

Importance (superficie en Ha) terres groupées ou dispersées

genre : culture

élevage

mixte

Comment lutte-t-on contre eux ? vaccinations pesticides.
Existe-t-il des assurances pour y faire face ?
Combien de personnes travaillent-elles à l'exploitation ?
Quelles sont leurs tâches habituelles ?
L'exploitant coopère-t-il avec ses voisins ?
Fait-il partie d'une coopérative agricole ? d'un groupement ?
Possède-t-il plusieurs véhicules ? à quel usage ?

Type de ferme et plan.	hangars	ateliers
Usage des bâtiments.	granges	laiterie
anciens	écuries	etc.
Sont-ils modernisés	étables	
modernes	porcherie	
Fait-on encore le beurre à la ferme ?		

83

LA FERME ET LA VIE DU FERMIER.

ENQUETE.

La ferme qui nous occupe est située à Amay et s'appelle communément « Ferme de St-Lambert ». Elle se trouve à environ 4,5 km du centre du village et est exactement à 172 m. au-dessus du niveau de la mer. Le terrain qui l'entoure est en légère pente vers le Nord et aucun cours d'eau relativement important ne passe à proximité. Les vents, généralement modérés à cet endroit, viennent le plus souvent de l'Ouest.

A 100 m. de la ferme, une route se dirige dans un sens vers Ampsin et dans l'autre sens, rejoint la chaussée de Tongres qui mène soit à Jehay, soit à Amay. Quand la route arrive au centre du village, on peut suivre alors la grand-route vers Liège ou vers Huy et Namur. Un réseau d'autobus est en service à 500 m. Pour les plus longues distances, à 5 km., se trouve la ligne de chemin de fer 125, Liège-Namur. Les bâtiments de la ferme sont en dehors des quartiers populeux du village. Celui-ci compte près de 8.000 habitants ; ce qui donne 888 habitants au km². La maison communale, les écoles, les PTT, la gendarmerie et le service de voirie sont situés au centre du village. La commune assure une distribution d'eau et d'électricité, mais pas de gaz. Dans les quartiers plus habités que le sien, le fermier pourra trouver église, banque, médecin, vétérinaire et pharmacien. Pour être secouru par les pompiers, par une clinique, ou pour confier une affaire à un notaire, il devra se rendre ou téléphoner à Huy, c'est-à-dire à 8 km de là ; tandis qu'il trouvera une gare, soit à Amay, soit à Ampsin. Des magasins suffisamment achalandés du point de vue de la nourriture sont à la portée du fermier à 2 km. Pour les boutiques plus spécialisées, le centre du village en est parsemé. Les commerçants ambulants passent très rarement et encore à 500 m. de la ferme. Une usine d'aluminium sera bientôt construite le long de la Meuse à Amay. Les petits garages et les pompes à essence sont nombreux dans les environs. Le fermier trouvera à Ombret un vendeur de machines agricoles et à Huy de nombreux dépositaires d'engrais. Pour les loisirs de sa famille, le fermier a à sa disposition à Amay : bibliothèque, cinéma, cafés, salles de réunion, terrains de sports et, à Huy, un théâtre en plus de tout cela.

La ferme en elle-même a une superficie de 60 ha groupés. La culture y domine avec cependant un élevage de 140 gorets, ce qui n'est pas à négliger. Les terres de cultures sont divisées en trois parties, d'où un assolement triennal. Le fermier cultive du froment, des betteraves et des pommes de terre, dont la récolte a été cette année de 250 tonnes. Le sol est formé d'une couche superficielle de limon et plus bas, on trouve des

pierres. Pour améliorer son rendement le fermier utilise bien sûr de l'engrais. Le froment a été récolté et a rapporté 40 sacs de 100 kg à l'ha. Malgré l'absence quasi totale de dommages naturels, le fermier est assuré contre la grêle. Il travaille avec un de ses fils, mais celui-ci devra bientôt quitter l'exploitation pour aller faire son service militaire. Ni le père, ni le fils n'ont des tâches bien précises, mais ils sont tous deux très indépendants car ils ne coopèrent avec personne et par conséquent ne font pas partie d'une coopérative. Ils possèdent trois tracteurs, une moissonneuse-batteuse, une arracheuse de pommes de terre et un *pick-up baler* (machine qui ramasse et presse le foin).

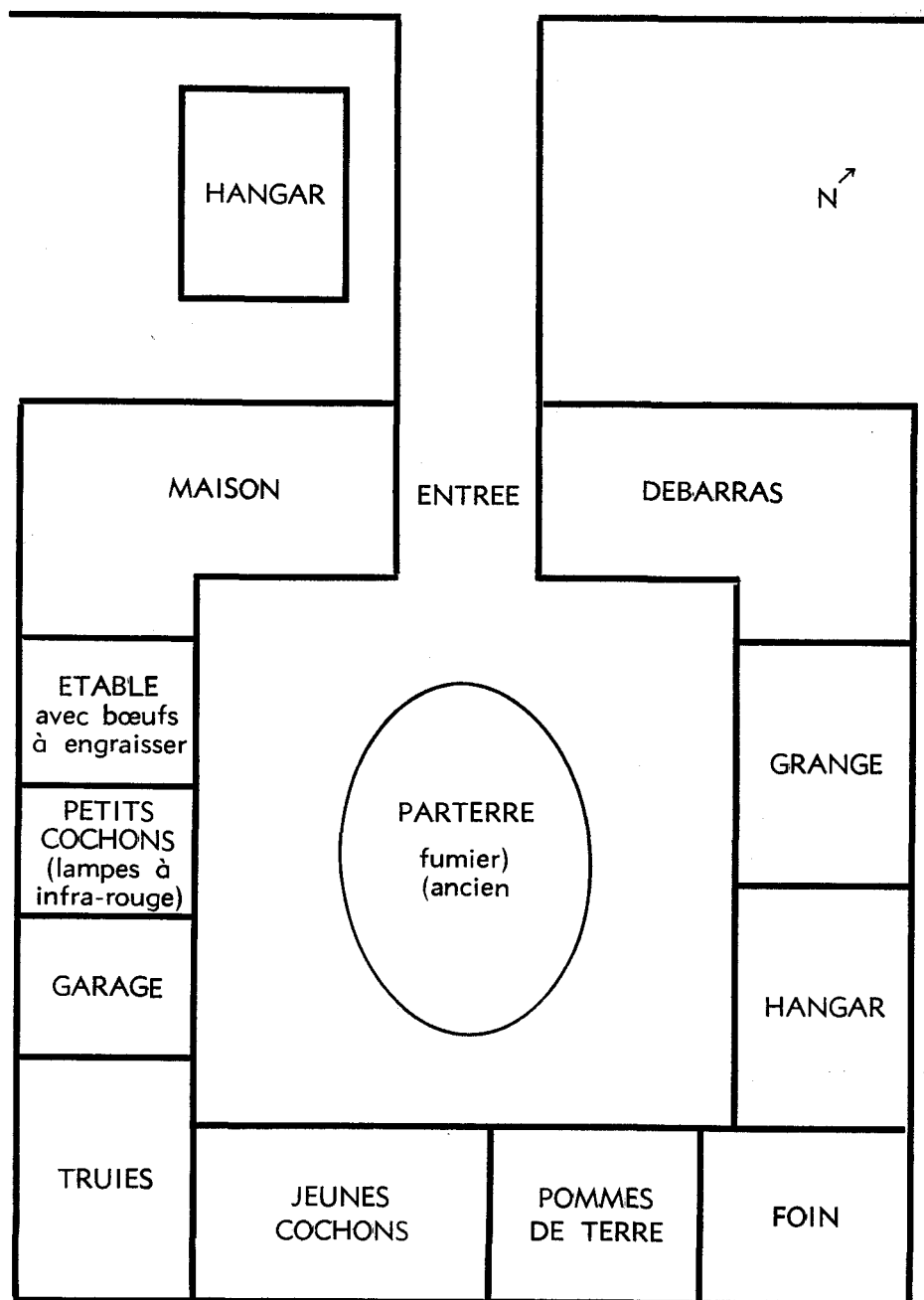
C'est une ferme en carré dont le centre, occupé avant par du fumier, a été transformé en parterre. Le moment est venu de vous montrer le plan. Les bâtiments sont anciens et le toit de l'aile nord-est a été complètement remplacé. Certains murs de séparation ont été reconstruits. Vu l'absence de chevaux et de vaches, pas d'écuries ni de laiteries, mais une étable renfermant une dizaine de bœufs que l'on engraisse et que l'on destine à l'abattoir. Bien sûr, il existe des hangars et des granges et aussi la porcherie. L'habitation en elle-même a été modernisée et est raccordée à l'eau, à l'électricité et au téléphone. Le chauffage est constitué d'un poêle à bois, d'un au charbon et d'un au gaz (bonnes). Le fermier a trois fils et deux filles. La maison est composée de dix pièces : au rez-de-chaussée, une cuisine nouvellement équipée, un salon, une salle à manger, une salle de bain avec W.C. et un bureau ; au premier étage, la chambre des parents, celle d'un des fils — celui qui travaille à la ferme —, la chambre des deux autres fils et celle des deux filles.

La famille possède une voiture, uniquement comme loisir. Tous les soirs, ils regardent la T.V. ou écoutent la radio ; ils lisent, mais très peu ; ils jouent parfois aux cartes, et le dimanche, comme il se doit, il vont encourager la vaillante équipe du Standard. Parfois, ils vont faire des courses à Huy. Le fermier nous a dit aussi qu'il était content de sa situation, mais qu'il voulait toujours l'améliorer. Il nous parla alors de ses vacances ; à l'heure actuelle, il n'en a pas, mais pense en prendre plus tard en laissant la ferme à son fils, et celui-ci la laissant à son père quand viendrait son tour de partir se délasser quelques jours. Une chose qui tient au cœur du fermier, c'est d'améliorer le rendement des pommes de terre qu'il trouve nettement insuffisant. Il espère aussi que la T.V.A. va faire augmenter le rendement de sa ferme qui ne « bouge » plus depuis quelques années.

Athénée Royal de Huy - 5^e A.

Groupe 3 : BARBIER, CLOES, HELMUS, DAVIN, COPPE.

ROUTE



LIBRES PROPOS

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL.

« Vendredi dernier une machine à vapeur construite selon les nouveaux principes de M. Watt a été mise en marche dans les Charbonnages de Bloomfield, en présence d'hommes de science curieux d'assister aux premiers mouvements d'un engin puissant et aussi singulier... »

Qui pouvait supposer en 1776 que ces quelques lignes de la « Birmingham Gazette » annonçaient une révolution des structures économiques et sociales ?

L'industrialisation allait sacrifier des travailleurs, sinon à la machine, du moins à la production et au profit que les techniques nouvelles permettaient d'accroître. Pendant plus d'un siècle, les mines et les ateliers absorberaient leur ration d'hommes, de femmes et d'enfants soumis à des conditions de vie et de travail aussi révoltantes que l'esclavage. La conscience de cette injustice ne se généraliserait que très lentement et se traduirait, à la fin du XIX^e siècle seulement, par les premières et bien modestes réformes sociales.

En 1914, on n'était nulle part, malgré l'apparition des mouvements ouvriers organisés. Aussi au cours de la guerre, les organisations syndicales réclamèrent-elles l'inclusion dans le traité de paix de clauses sur la législation du travail qui proclameraient « les droits nationaux et internationaux des travailleurs ».

En 1919, la Conférence de la Paix approuvait la création de l'Organisation Internationale du Travail et le préambule de la Charte exprimait bien les objectifs de justice sociale auxquels allait se consacrer cet organisme :

« Attendu qu'une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale ;

Attendu qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et que la paix et l'harmonie universelle sont mises en danger, et attendu qu'il est urgent d'améliorer ces conditions :

par exemple en ce qui concerne la réglementation des heures de travail, la fixation d'une durée maximum de la journée et de la semaine de travail, le recrutement de la main-d'œuvre, la lutte contre le chômage, la garantie d'un salaire assurant des conditions d'existence convenable, la protection des travailleurs contre les maladies générales ou professionnelles et les accidents résultant du travail, la protection des enfants, des adolescents et les femmes, les pensions de vieillesse et d'invalidité, la défense des travailleurs occupés à l'étranger, l'af-

firmation du principe de la liberté syndicale, l'organisation de l'enseignement professionnel et technique et autres mesures analogues ;

Attendu que la non-adaptation par une nation quelconque d'un régime de travail réellement humain fait obstacle aux efforts des autres nations désireuses d'améliorer le sort des travailleurs dans leurs propres pays ;

Les Hautes Parties contractantes mues par des sentiments de justice et d'humanité aussi bien que par le désir d'assurer une paix mondiale durable, et en vue d'atteindre les buts énoncés dans ce préambule, approuvent la présente Constitution de l'Organisation Internationale du Travail ».

Depuis sa fondation, l'O.I.T. n'a cessé d'augmenter son influence. Elle a élaboré dans un « Code international du Travail » des normes sociales que les différents Etats s'engagent volontairement à mettre en application. Ces normes revêtent la forme de traités internationaux appelés conventions. De 1919 à 1959, 2.000 ratifications de conventions ont été enregistrées. Une illustration du prestige des normes de l'O.I.T. auprès des Etats apparaît dans l'exemple suivant. En 1919, la première conférence de l'O.I.T. adopte une convention pour la protection de la maternité : il n'y eut que six pays pour interdire le renvoi d'une femme pendant son congé de maternité ; aujourd'hui quelques 40 pays s'y sont ralliés.

D'autre part, c'est dans le Code International du Travail que les pays les moins avancés — ceux qui viennent d'acquérir leur indépendance politique et se trouvent au premier stade de l'industrialisation —, puisent les bases mêmes de leur législation sociale.

Depuis la fin de la dernière guerre l'O.I.T. a pris une orientation supplémentaire liée à l'apparition de nouveaux problèmes et l'exigence plus grande de justice qui est de notre temps.

Elle a été associée au développement économique et à l'industrialisation des pays pauvres. Dans ce domaine, sa réalisation la plus importante se situe dans les hauts plateaux et les vallées de la Cordillère des Andes où 7 millions d'Indiens vivaient délaissés, pauvres et méfiants depuis l'effondrement de l'empire des Incas.

En août 1960, le président de l'Equateur parlait ainsi, devant le Congrès, du plan Andin :

« La mission andine en Equateur représente l'effort le plus sérieux et le plus positif qui soit accompli en vue de l'amélioration du sort et de la renaissance de la race indigène. Il n'est pas de campagne poli-

tique ni d'intervention démagogique où il ne soit fait mention de la condition pitoyable de l'Indien. La vérité est que pendant quatre cents ans, une bonne part de la population aborigène... n'a cessé d'être un opprobre et un reproche vivant... La mission andine ne fait pas de littérature : elle va droit aux faits, elle pénètre la vie des collectivités indigènes et les régénère. Hygiène et assistance médicale, éducation et construction d'écoles, amélioration du cheptel et de l'agriculture, reboisement, services sociaux, élévation du niveau de vie au foyer telles sont les grandes lignes de l'action de la Mission andine, établie par le gouvernement avec l'aide des Nations Unies, mission qu'au début ces indigènes, habitués à se voir exploités sans merci, ont accueillie avec méfiance, mais dont il réclame aujourd'hui l'intervention avec enthousiasme ».

★★

Qu'auraient vu les hommes de science sévères et curieux qui se penchaient sur la machine de M. Watt, en 1777, s'ils avaient pu y lire l'avenir comme dans une boule de cristal ?

Le pire d'abord : les enfants rendus imbéciles aux portes d'aérage des mines, ceux dont les mains étaient brûlées au phosphore dans les fabriques d'allumettes. Puis, le meilleur avec l'institution de la justice sociale : les enfants pour qui on pense d'abord en termes de protection, de santé, d'écoles et de jeux.

F. C. DENEFF-TRUFFAUT.

LE PLAN BEVERIDGE.

1943. Dans le train, quelque part entre Londres et Cardiff.

Le voyage était long de Londres à Cardiff. John Williams suçait sa pipe et, avec suffisamment de distance vis-à-vis de soi-même pour ne rien laisser transparaître des émotions bouleversantes et horribles que les batailles lui avaient fait vivre, il racontait. Il sentait la chaude sympathie de ses compagnons de voyage, leur intérêt... Ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre dans le train, un jeune sergent qui revient d'Afrique du Nord en permission.

Mais Williams commençait à penser qu'il dépassait certainement les limites de la décence en monopolisant ainsi l'intérêt. A la fin d'une anecdote, il fit diversion : « *Et ici, in good old Britain, on tient ?* » demanda-t-il ?

On lui apprit, ce qu'il avait d'ailleurs pu voir dans les quartiers éventrés de Londres, que non seulement on tenait, mais que l'on préparait en même temps la nouvelle Grande-Bretagne du temps de paix. Ses compagnons commentaient avec animation le « *Plan Beveridge* ». Williams, qui en était à la première nouvelle se fit expliquer.

« *Mais non, lui dit-on, Beveridge, n'est pas un ministre. Sir William Beveridge, directeur de la London School of Economics, est en même temps un technicien des services sociaux, et a présidé une commission interministérielle chargée d'enquêter sur une réforme de la Sécurité Sociale. Son « plan » visait à instituer une garantie systématique des moyens d'existence.*

« *Vous comprenez, dit à Williams, le pasteur qui se trouvait en face de lui, avec le régime fait de pièces et de morceaux qui date de 1911, il y a encore, 12% de familles britanniques dans le besoin.*

Williams était pensif. Il était d'une famille de mineurs de Cardiff — sans la guerre, il aurait été lui-même dans la mine —, il savait exactement ce que voulait dire l'insécurité : appréhender la maladie, l'accident, la perte d'emploi, et même la vieillesse. Il se souvenait d'accidents et de misères arrivés chez des voisins et de discussions syndicales passionnées lorsque des salariés accidentés étaient entraînés à des dépenses judiciaires excessives par suite des nombreuses contestations auxquelles donnait lieu le système non automatique de garantie.

Le pasteur poursuivait :

« *On va substituer à toutes les anciennes institutions d'assistances et d'assurance sociale éparpillées et incomplètes, une vaste organisation unifiée, rationalisée. On l'associera à une politique générale constructive qui tiendra*

compte des salaires, de l'emploi, de la santé, de la politique fiscale et monétaire. Et surtout, toutes les catégories de la population, salariés, patrons et indépendants, enfants et pensionnés, seront intégrés dans la Sécurité Sociale. Même les ménagères, auront une pension et les soins médicaux gratuits, comme tout le reste de la population ».

La dame en tweed, dont on avait jusqu'alors entendu que le cliquetis des aiguilles à tricoter, leva la tête : pour dire que les ménagères étaient des travailleurs, comme toute le monde.

Chacun en convint, et on passa à la discussion de la partie du « Plan » qui envisageait d'instaurer les soins médicaux gratuits dans le cadre d'un Service National de Santé.

Williams n'était certes pas « contre ». Et dans l'ouverture d'esprit de ses compagnons de voyage vis-à-vis d'un projet aussi audacieux, il reconnaissait la solidarité vivante et sportive qui unissait ses compatriotes dans « la sueur, le sang et les larmes ». Tous envisageaient pour après la guerre, l'instauration d'un droit social au travail, à la santé, aux revenus réguliers.

Williams y puisa une raison supplémentaire de gagner la guerre.

NOTE :

POUR CEUX QUI VEULENT DES PRECISIONS :

Le plan Beveridge fut à l'origine des lois de 1948 qui constituent le système britannique de Sécurité Sociale et le Service National de Santé.

Il s'applique à l'ensemble de la population (salariés - patrons et travailleurs indépendants - ménagères - personnes qui ne sont pas encore en âge de travailler - personnes qui ne sont plus en âge de travailler).

Les assurances sociales couvrent les risques suivants : chômage, maladie, maternité, vieillesse, décès, veuvage, état d'orphelin.

Le Service National de Santé assure à toute personne se trouvant sur le sol de la Grande-Bretagne des prestations gratuites en matière médicale, dentaire et pharmaceutique. (Depuis 1951 certaines prestations comportent une participation des assurés ; par exemple, 1 shilling par exécution d'une ordonnance médicale).

En 1957, 20.000 praticiens sur 21.000 étaient affiliés au Service National de Santé.

Financement : cotisations + impôt.

Le Plan Beveridge a exercé une influence décisive sur les législations adoptées dans le monde après la guerre et sur les travaux des organisations internationales.

F. C. DENEFF-TRUFFAUT.

NOTICE DINANTAISE.

L'activité économique.

Avant d'étudier une des principales activités des Dinantais, il est bon, je crois, de voir quelle était la population de la ville au moment de sa splendeur c'est-à-dire au XV^e siècle. Il est très difficile de répondre de façon précise car nous ne possédons pas de chiffres absolus, mais en se basant sur le nombre d'hommes qu'on pouvait mobiliser, on peut estimer la population de la ville à environ 6.000 âmes. ⁽¹⁾

Comme il n'y avait pas de culture vivrière dans la ville même, à part quelques jardins, le ravitaillement était assuré par les régions avoisinantes. On y fabrique aussi de la bière et un vin de qualité médiocre ; on y élève quelques porcs, des moutons et des bœufs, mais il est certain que cette activité agricole était d'importance secondaire. Ce qui fait la renommée de la ville chez nous et à l'étranger ce sont les activités industrielles et artisanales et plus spécialement la dinanderie.

A Dinant le groupement politique des communs métiers fut formé par neuf métiers : 1) Febvres, 2) Meuniers, 3) Boulangers, 4) Drapiers, 5) Charpentiers-maçons, 6) Merciers, 7) Cordonniers, 8) Bouchers, 9) Tanneurs.

La dinanderie.

Les métallurgistes de la vallée de la Meuse travaillaient le laiton, alliage de cuivre et de zinc. Dans les textes, les batteurs de cuivre sont désignés sous la mention de « ouvriers de jaune ouvrage ».

Cette activité est très ancienne et à l'époque mérovingienne déjà, la renommée des « orfèvres » de la vallée mosane était établie. A l'époque de la renaissance carolingienne, les nombreuses abbayes, foyers d'activité artistique, lui donnèrent une grande ampleur.

Au début, les *Copères* et leurs pareils de la vallée mosane, ne fabriquaient que des chaudrons, bassins, poêles, aiguières, aquamaniles, chandeliers, objets d'usage courant et faciles à écouler. Certains se lancèrent de bonne heure dans la fabrication d'objets d'ornementation religieuse : candélabres, lustres, lutrins, fonts baptismaux, tabernacles et c'est dans ce domaine que se produisit l'évolution artistique qui a fait de la dinanderie une industrie d'art.

(1) J. GAIER-LHOEST, *L'évolution topographique de la Ville de Dinant au Moyen Age*, p. 75, 76.

D'où venait la matière première ? La région de Dinant produisait autrefois de la calamine (carbonate de zinc) et ce fait serait à la base de la localisation de la dinanderie dans la vallée.

Pour le cuivre, on s'approvisionnait à Cologne et Dortmund. En 1104, dans un tarif de tonlieu à payer en nature par les navires qui arrivent à Coblenche, on fait mention de produits de cuivre de Dinant et autres villes de la Meuse. Par la suite, les relations des Dinantais avec l'Allemagne s'intensifièrent et les *Copères* obtinrent certains privilèges ; Thierry de Heinsberg menaça même d'excommunication toute personne qui les molesterait. ⁽¹⁾

Etudions d'un peu plus près le métier des batteurs de cuivre.

Les plus anciens statuts connus des batteurs de cuivre datent du 14 décembre 1255. Ils furent octroyés par Henri de Gueldre, élu de Liège alors qu'il se trouvait au château de Dinant après avoir pris la ville.

Le métier s'acquerrait pour un bourgeois de Dinant en payant « un demi-fierton et deux sols à vin » ; pour les étrangers en payant « deux marcs et cinq sols à vin » ⁽²⁾.

Les batteurs ne pouvaient vendre que des œuvres parfaites et commercables et à prix modique. On ne travaillait ni les samedis, ni pendant le mois d'août. Les pelles et bassins pouvaient être faits de n'importe quelle grandeur. Le métier était dirigé par un maître et quatre maîtres ; ceux-ci pouvaient faire saisir les travaux interdits trouvés en la maison ou l'atelier d'un membre du métier et appliquer une amende au confrère en défaut. Cette amende était divisée en trois parts : la moitié était attribuée à l'évêque, un quart à la ville et un quart au maître de la batterie.

Le commerce de la batterie prit, à partir de cette époque, une importance considérable et connut une activité extraordinaire au XIV^e et première moitié du XV^e siècle. A ce moment, Dinant vendait beaucoup d'articles de cuivre en Angleterre et s'inscrivit même dans la Ligue hanséatique. Elle prenait d'ailleurs toutes les mesures qui s'imposaient pour conserver ce qu'elle considérait comme un monopole. C'est ainsi qu'en 1455, des batteurs endettés ayant quitté furtivement la ville pour aller s'installer à l'étranger, les batteurs firent pression sur les magistrats urbains afin que le projet ne fût pas mis à exécution.

Ils ne se doutaient pas que dix ans plus tard la catastrophe allait les abattre.

Le sac de Dinant par les Bourguignons en 1466, porta en effet un coup mortel aux batteurs. L'industrie des batteurs disparut avec la cité trop orgueilleuse qui avait vu ses fastes. Après la destruction de la ville, les survivants se réfugièrent à Namur, à Huy, à Liège, à Middelbourg, à Aix-la-Chapelle, en France.

(1) J. GAIER-LHOST, *L'évolution topographique de la Ville de Dinant au Moyen Age*, p. 75,76.

(2) E. GERARD, *Histoire de la ville de Dinant*, p. 100.

Le métier se reconstitua à Dinant en 1478 et reçut un nouveau règlement, mais il ne retrouva jamais son importance de jadis. Au XVIII^e siècle, il n'était plus que l'ombre de lui-même et les statuts n'étaient même plus observés. En 1716, les membres n'étaient plus assez nombreux pour élire leurs dignitaires et c'est la décadence. A la fin du 19^e siècle, des efforts méritoires ont été faits pour rendre à la dinanderie son activité antérieure, mais les ateliers de fabrication sont peu nombreux : il en reste trois ou quatre.

Les chefs-d'œuvre de la dinanderie.

La dinanderie a produit de nombreux chefs-d'œuvre. Nous en possédons plusieurs chez nous. Il y a bien sûr les fonts baptismaux de l'église St-Barthélémy à Liège que Jean d'Outremeuse attribuait au Dinantais Lambert Patras mais qui est l'œuvre de Renier de Huy. Signalons aussi, parmi d'autres, l'aigle lutrin et le chandelier pascal de l'église de Tongres de Jean Joses, le lutrin de la cathédrale de Namur, le lutrin et les chandeliers de la Collégiale de Dinant, la clôture de l'église de Fosses, le lutrin pélican de l'église de Chièvres, la dalle funéraire du batteur Antoine de Nassogne en l'église de Bouvignes.

A l'étranger, Colard Joses travaille à la Chartreuse de Champmol, près de Dijon, Jehan du Bois fournit un lutrin à Rouen. Il s'agit là évidemment de mobilier religieux mais il existe pas mal de plats, bassinoirs, rafraîchissoirs qui sont de véritables œuvres d'art.

La technique.

Le batteur utilise soit le procédé de la fonte, soit celui du repoussé.

1) *La fonte* consiste dans le coulage du cuivre en fusion dans un moule.

Ce procédé est surtout employé pour les fonts baptismaux, lutrins, chandeliers et autres œuvres d'art religieux. Le modèle à reproduire doit d'abord être fait en plâtre, en bois ou en métal.

Le travail, assez délicat, se décompose en trois opérations : 1) le moulage du modèle, 2) le coulage du métal en fusion déversé dans un moule, 3) la ciselure au burin et au ciselet, c'est-à-dire nettoyer les bavures et les imperfections et c'est ici que se manifestent les qualités du batteur.

2) *Le repoussé* n'apparaît qu'au XVI^e siècle. C'est la batterie comme on la conçoit actuellement. Comme matière première des tôles de laiton laminées.

Ici deux opérations :

a) *le battage* à l'aide du marteau, du ciselet et du poinçon sur coussinet de bois, de fer ou de cuir bourré de sable. L'ouvrier défonce la tôle à l'aide d'un marteau qui se termine en demi-boule et qu'on appelle « boutrolloir ». Vient ensuite le refoulage ou restreinte pour épaissir le métal. Enfin le planage, c'est à-dire marteler la pièce avec un marteau appelé « mattoir » qui lisse le métal et le rend plus résistant.

b) la *ciselure* ou décoration de la pièce suivant un dessin tracé par le ciseleur ou un artiste. C'est un travail particulièrement minutieux qui exige une grande maîtrise. Le batteur doit disposer d'un jeu complet de ciselets, de marteaux pour façonner les creux et les reliefs.

Il existe une troisième manière de travailler le cuivre, mais elle est purement mécanique et se pratique au moyen d'une matrice qui porte en creux le motif à obtenir en relief. Ce procédé qui est employé actuellement pour les dinanderies bon marché était déjà connu au XIII^e siècle. (3)

Rivalité Dinant-Bouvignes.

La vallée de la Meuse a été le théâtre du drame le plus sombre qu'ait connu le Pays mosan au Moyen Age, un drame qui n'a pas duré moins de trois siècles : la rivalité Dinant-Bouvignes. (4)

Dinant et Bouvignes faisaient partie d'un *pagus* qui devait devenir plus tard le comté de Namur. Bouvignes, dont le territoire, sur la rive gauche, s'étendait jusque devant la ville de Dinant, fut donné d'après certains annalistes, au comte Béranger. A Dinant, au X^e siècle, le comte de Namur exerçait son autorité à titre de représentant de l'empereur. Au cours du XI^e siècle, les comtes de Namur perdirent progressivement leur autorité sur la ville de Dinant qui passa dans le domaine des princes-évêques de Liège. Dans les dernières années du XI^e siècle, c'était chose faite, le comte était évincé définitivement et le prince-évêque acquit même des droits sur l'actuel quartier St-Médard, sur la rive gauche de la Meuse. D'autre part, sur la rive droite, tout le territoire autour de Dinant appartenait au comte de Namur. C'est là, semble-t-il, l'origine des querelles entre Dinantais et Bouvignois bien plus qu'une rivalité économique comme l'ont dit certains.

De nombreuses escarmouches, des atrocités commises de part et d'autre ont marqué cette rivalité. L'événement le plus marquant est le sac de Dinant par les Bourguignons en août 1466.

En 1421, le duc de Bourgogne Philippe le Bon avait acheté le comté de Namur et les Bouvignois tiraient parti de cette situation qui les mettait sous la protection du puissant duc. D'autre part, au fil des années les Liégeois suivaient avec inquiétude les progrès de l'encerclement de leur principauté par les Bourguignons. Sur la vallée mosane la situation s'assombrissait, la moin-

(3) Edouard GERARD, Dinant, *Ville d'art, La dinanderie*, Dinant, Bourdeau-Capelle, 1958, p. 26, 27.

J'ai également consulté :

E. GERARD, *Histoire de la ville de Dinant*, Namur, 1936.

J. GAIER-LHOEST, *L'évolution topographique de la ville de Dinant au Moyen Age*, Pro Civitate, collection Histoire, sur un 8^e, n^o 4, Bruxelles, 1964.

(4) F. ROUSSEAU, *Comment Dinant est devenue une ville liégeoise*, dans *Le Guetteur Wallon*, 1960, n^o 2, p. 75.

dre occasion faisait éclater les rixes, tendait les guets-apens. Sur chaque rive on renforçait les murailles, on construisait des bastilles. ⁽⁵⁾

Dinant s'inquiéta très tôt des vues ambitieuses de Philippe le Bon et dès 1450 les préparatifs de défense furent poussés avec grande diligence. Les murs d'enceinte furent renforcés de grosses tours et percés d'embrasures pour recevoir des couleuvrines.

En 1465, excités par l'annonce de la mort de Charles le Téméraire à la bataille de Montlhéry, les Dinantais promènèrent un grotesque mannequin figurant le Charolais, jusque sous les murs de Bouvignes. Ce fut le début d'une nouvelle série d'excès.

Le 18 juin 1466, Philippe le Bon prit les premières dispositions pour la campagne de la Haute Meuse. Les troupes affluèrent de partout et il y eut bientôt 30.000 hommes rassemblés au cœur de la Wallonie.

L'armée se mit en route et lorsque les Dinantais perçurent la rumeur de l'armée en marche, le tocsin alerta la ville. Mais, chose incroyable, la vue de ces forces imposantes ne fit qu'exciter la verve des Dinantais. Ils installèrent sur les fortifications un mannequin représentant une fileuse avec l'inscription : *Quand cette femme de filer cessera*

Le duc Philippe cette ville aura.

L'armée bourguignonne investit la ville et le bombardement systématique commença le 18 août et dura jusqu'au 23 août où fut ouverte une brèche dans la muraille.

Le dimanche 24 août, l'armée se prépara à donner l'assaut et le 25 août entre 5 et 6 heures Dinant capitulait.

Le mardi, les Bourguignons firent leur entrée dans la ville. Le jeudi, le pillage et l'incendie commencèrent. Les défenseurs du château furent passés au fil de l'épée et 800 Dinantais, liés deux à deux, furent basculés dans la Meuse ; puis l'incendie ravagea la ville. Ce qui en restait fut démantelé et la démolition se poursuivit jusqu'à fin mars 1467.

Mais la cité devait revivre. Dès 1472, les chanoines avaient été autorisés à rebâtir la collégiale ainsi que leurs maisons et dès la fin de 1477, les Dinantais dont beaucoup s'étaient réfugiés à Namur, revinrent à Dinant.

La glorieuse cité renaissait. « On avait pu lui broyer le corps, disperser ses cendres, on n'avait pu tuer son âme. Ville oublieuse de sa tragique histoire, Dinant reprendrait ses espoirs et ses activités. Comme naguère, ses ateliers retentiraient du tintement des marteaux battant les grands plats de cuivre. Hélas ! jamais la nouvelle Dinant n'égalerait en somptuosité la Dinant médiévale. Bourgogne avait porté le coup mortel à ses potiers d'airain ! ⁽⁶⁾ ».

(5) F. TONNARD, *Le duel des marchands Dinantais et Bouvignois*, Liège, Georges Thone, p. 54.

(6) F. TONNARD, *Le duel des marchands Dinantais et Bouvignois*, Liège, Georges Thone, p. 120.

J'ai aussi tiré des renseignements de : E. GERARD, *Une querelle de quatre siècles entre Dinant et Bouvignes*, Bordeaux-Capelle, Dinant.

Copères et copèreries.

Pour les Belges, les Dinantais sont des *Copères*. Le mot est d'origine germanique : cuivre se traduit en flamand par *kooper*, en anglais par *copper* et en allemand par *kupfer*.

Les batteurs de cuivre étaient en relations suivies avec la Hanse teuto-nique et l'Angleterre ; les Anglais qui faisaient grand usage d'objets en cuivre donnèrent à nos batteurs le titre de « *copers* » parce qu'ils les considéraient comme les ouvriers du cuivre par excellence.

Depuis, à ce sobriquet se rattache une intention de douce raillerie à l'adresse des Dinantais dont les balourdises sont passées à la postérité sous le nom de *copèreries*.

Écoutons ce qu'en dit Alfred Nicolas :

« Les *copères* de Dinant sont, en général, des hommes fort intelligents et qui font parfaitement leurs affaires ; ce qui ne les empêche pas non plus de lâcher, par-ci, par-là de petites balourdises : ce sont leurs *copèreries*.

L'histoire les représente, eux pygmées, s'attaquant de faits et de méchants propos à des hercules tels les ducs de Bourgogne, les rois de France, et payant cher leurs folles incartades : *copèreries*. L'histoire nous les montre encore toujours en guerre avec leurs voisins et s'en faisant cordialement détester ; par quoi, leurs voisins qui ne prêtent qu'aux riches, leur prêtent toutes espèces de faits, gestes et propos ridicules : *copèreries*. Une mésaventure, un désap-pointement, une corvée, une échauffourée : *copèreries*. Et moi qui vous parle je fais une fière *copèrerie* à m'engager étourdiment dans ce long et difficile chapitre. »

Et M. Alfred Nicolas de rimer quelques *copèreries* :

*« Le gouverneur de la province
Un beau jour arriva à Dinant :
On veut le traiter comme un prince,
Dans la cité grand mouvement.
On fait une couque immense...
La cuire est la difficulté ;
Car la couque a cinq pieds de France
Et le four n'a que quatre pieds. »*

*« Certain COPERÉ, un beau matin
Prend un mousquet à bayonnette
Et, droit dans le creux d'un ravin,
S'en va chasser aux alouettes.
Un lièvre part à bout portant ;
Il le met en joue à l'instant ;
Mais soudain posant l'escopette :
— Ah ! dit-il, j'oublais vraiment
Que je ne viens qu'aux alouettes ».*

J. DUPONT.

(1) Dans un petit ouvrage en 2 volumes paru en 1835 sous le titre « *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique* » par Justin.

LES AUTRES ET MOI.

Un ami, même très cher, qui va vivre, fût-ce pour quelque temps seulement, sous d'autres cieux, nous devient peu à peu étranger. « Loin des yeux, loin du cœur », dit le proverbe. Mais cela ne veut pas dire que l'ami en question nous devienne indifférent pour autant. Très souvent, tout au contraire, estompant ses défauts, mettant en évidence ses qualités, l'éloignement nous le rend encore plus cher. Par là même, toutefois, n'étant plus lui-même, ce n'est pas lui dont nous regrettons l'absence, mais un personnage irréel. On dirait que l'éloignement, avant de les rompre, distend d'abord les liens qui le rattachaient à nous. On dirait que le milieu étranger où il séjourne, qui nous est toujours plus ou moins irréel, plus ou moins imaginaire, agit sur lui, le rendant lui-même irréel, imaginaire. Et il en va des lieux familiers comme des êtres aimés. On quitte la ville pour les vacances d'été, et bientôt on a peine à imaginer qu'on a pu y vivre de longs mois ; une fois rentré en ville, on perd vite tout souvenir concret de la vie qu'on a menée à la montagne ou à la mer. A plus forte raison, les êtres que nous n'avons jamais vus, qu'ils soient disparus ou qu'ils vivent dans des pays lointains, nous sont-ils toujours plus ou moins étrangers. Les pays et les époques que nous ne connaissons pas d'expérience personnelle nous apparaissent toujours plus ou moins irréels, imaginaires.

Nous n'arrivons jamais tout à fait à concevoir les mondes qui nous sont étrangers comme aussi vrais que le nôtre, à croire que les gens qui les habitent sont « du vrai monde » comme nous. Un autre monde nous apparaît toujours, plus ou moins, comme un monde autre, et les gens qui l'habitent ne sont jamais tout à fait « du monde » pour nous. L'idée que je me fais des autres peuples est toujours plus ou moins éloignée de la réalité, et il en va de même que l'idée que je me fais d'eux et qu'ils se font de moi soit péjorative, et sans même qu'il soit question d'hostilité. Pour les anciens Grecs, étaient Barbares tous ceux qui ne parlaient pas grec : « le vocable, à l'origine, n'entraînait pas toutes les acceptions péjoratives que nous lui avons attribuées depuis », écrit Georges Contenau.

Le pays du fleuve Jaune et du fleuve Bleu peut-il être un vrai pays comme celui où coule le Saint-Laurent même pour celui qui rêve de révolution culturelle québécoise ? Il ne suffit pas de porter un col Mao pour que Mao devienne un personnage concret. Même à une époque où la barbe envahit les visages, Castro vociférant dans une langue que je n'en-

(1) La civilisation phénicienne, p. 83-84.

tends pas reste mythique. En fait, les Martiens dont on a tant parlé ne me semblent pas beaucoup plus imaginaires que Papous et charmeurs de serpents. Le touriste américain me regarde comme une invention, et je le considère du même oeil.

La popularité des récits de voyages provient sans doute du fait que, pour le lecteur, ils tiennent du conte : on les lit « comme des romans ». Marco Polo comme Hérodote apparurent sans doute à leurs contemporains comme des conteurs aimables. Et c'est comme conteurs qu'ils fascinent encore les hommes du XX^e siècle. Un auteur, Gilbert Chinard, a pu écrire un ouvrage intitulé : *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française aux XVII^e et XVIII^e siècles* ⁽¹⁾.

Pour l'amateur, la différence est-elle si grande entre Madame Chrysanthème ou Butterfly et les récits de voyages « véridiques et authentiques » au « Pays du soleil levant » ? « A beau mentir qui vient de loin », et je veux qu'on me mente.

Tout pays lointain m'apparaît toujours comme plus ou moins fabuleux, imaginaire, irréel, abstrait : à pays abstrait, peuple désincarné. A propos des Réformés, Henri Estienne écrivait : « On se gardait bien de donner à entendre qu'ils étaient des hommes comme les autres et n'avaient point de cornes ; que c'étaient des gens qui avaient reçu le baptême ; mais c'étaient gens qui se moquaient de Dieu, qui avaient des femmes communes, qui étaient pires que Juifs, Turcs, et Sarrasins. ⁽²⁾ »

En fait, serait-on autrement surpris d'apprendre que les habitants des antipodes marchent la tête en bas ? Considérer les Réformés comme « pire que Juifs, Turcs et Sarrasins », c'est confesser qu'on ne considère pas ceux-ci comme « du monde ». Pour les Occidentaux, un communiste n'est pas tout à fait un homme ; pour le communiste, l'Américain ne l'est pas davantage.

Pour le séparatiste, le fédéraliste marche sur la tête, qui imagine de même le séparatiste. Les uns envers les autres, nous sommes tous ce païen auquel un écrivain chrétien du début du III^e siècle faisait dire : « Le tableau de l'initiation des nouveaux chrétiens est aussi connu qu'abominable. Un enfant couvert de pâte et de farine, pour tromper ceux qui ne sont pas au courant, est placé devant celui qui doit être initié. On l'invite à frapper : la croûte farineuse fait croire à tout ce qu'il y a de plus innocent ; l'enfant périt sous des coups aveugles. Et alors ils lèchent avidement son sang, ils s'arrachent ses membres ». ⁽³⁾

Castro, les Vietcongs, Mao, les Doukhobors, les Disciples de Jéhova, les Américains, le clergé peut-être... Après tout, pourquoi pas ?

(2) Paris, 1913.

(3) Cité par Latreille, *L'explication des textes historiques : méthode d'explication et choix de textes : histoire moderne*, Paris, Hachette, 1944, p. 23.

(4) Cité dans collection Jules Isaac, *classe de cinquième*, 1964, p. 146.

Les propagandes, quelles qu'elles soient, ne sont jamais purs mensonges, du moins quand elles sont efficaces : elles ne font que reproduire, en les amplifiant, les mensonges que les hommes tout naturellement se racontent à eux-mêmes au sujet des autres, étrangers, irréels, imaginaires. La Chinoise, et la Soviétique un peu plus primitive que l'Américaine, le moyen âge soviétique un peu plus ancien que le Chinois. Sans risquer la révolution, la Maison Blanche peut fournir une information plus ample que le Kremlin : on le voit bien lors des vols spatiaux américains et soviétiques. Il faut qu'il existe, quelque part, des cannibales, du moins il faut conserver précieusement les histoires de cannibales : ceux-ci nous permettent d'avoir bonne conscience à bon marché et d'oublier notre anthropophagie.

Il faut beaucoup d'effort et d'application, encore qu'on n'y parvienne jamais tout à fait, pour concevoir qu'existent, aussi réels que le nôtre, d'autres pays, pour rapprocher les autres mondes du nôtre et les concevoir comme des mondes, pour rapprocher les autres hommes de nous et les voir comme du « monde ». Les chrétiens vénèrent les reliques des saints, les « fans » tailladent les vêtements de leur idole ; le géographe travaille sur le terrain ; l'historien se penche sur les restes du passé. Au cours d'une tournée en province, racontait un comédien prestigieux de Québec, une dame d'un certain âge, qui ne le connaissait que par la télévision, se présenta à sa loge accompagnée de son mari. Après lui en avoir demandé respectueusement la permission, la femme toucha le comédien et sortit sans mot dire. Où l'on voit que l'écran, petit ou grand, n'a pas révolutionné grand-chose dans l'ordre des relations humaines : l'autre reste étranger, irréel, imaginaire. Il n'est pas sûr que le film rende l'autre plus réel que le récit écrit. En fait, il faut que je voie l'autre, il faut que je puisse, sans intermédiaire lui parler, entendre le son de sa voix, pour qu'il me devienne concret, pour autant qu'il puisse vraiment exister pour moi.

Pour connaître l'autre, il faut le sentir nôtre tout en le concevant autre : il faut, selon le vieux thomisme, devenir l'autre en tant qu'autre. Parfois, l'autre reste autre ; parfois je deviens l'autre, mais en tant que moi. Refus de l'autre ; assimilation à la manière de l'animal. Il est une connaissance de l'autre qui est anthropophagie ; il y a le baiser qui détruit l'autre. Connaître vraiment, aimer vraiment, c'est accepter l'autre, mais comme il est, comme autre. C'est déjà un tour de force que de connaître ainsi les êtres avec qui nous vivons journellement. Réussit-on jamais à connaître un tant soit peu Richard Nixon, les paysans des rizières asiatiques, George-Etienne Cartier, César ? Dans quelle mesure les spécialistes des sciences humaines — sociologues, anthropologues, économistes, politologues, géographes, historiens — forts de leur culture, rompus à leur discipline, consacrant leur vie à la science, parviennent-ils à connaître les hommes ? La compréhension, écrit Marrou ⁽⁵⁾ « sup-

(5) **De la connaissance historique**, Paris, Seuil, 1954, p. 98.

pose l'existence d'une large base de communion fraternelle entre sujet et objet... comment comprendre, sans cette disposition d'esprit qui nous rend connaturels à autrui, nous permet de ressentir ses passions, de repenser ses idées sous la lumière même où il les vit, en un mot de communier avec l'autre. Le terme de sympathie est même insuffisant ici... selon la formule de saint Augustin, « on ne peut connaître personne sinon par l'amitié ... ».

Et l'enfant, lui qui n'est pas un spécialiste, lui qui n'est pas un adulte ?

André LEFEBVRE.

Professeur à la Faculté des sciences
de l'éducation.
Université de Montréal.

LEÇONS TYPES.

LES CONSEQUENCES DES GRANDES DECOUVERTES GEOGRAPHIQUES : LA COLONISATION ESPAGNOLE EN AMERIQUE LATINE.

CLASSE DE TROISIEME DES HUMANITES.

1. BIBLIOGRAPHIE.

MANUELS ⁽¹⁾.

GOTHIER Louis, MOREAU Gérard, *Histoire générale*, t. II, *Du traité de Verdun à la fin du XVI^e siècle*, Liège, Dessain, 1952.

AUBERT André, DURIF François, LABAL Paul, LOHRER Robert, *Histoire XVI^e XVII^e XVIII^e*, Paris, Hachette, 1961.

OUVRAGES GENERAUX.

HAUSER Henri, RENAUDET Augustin, *Les débuts de l'âge moderne*, coll. « Peuples et civilisations », Paris, P.U.F., 1946.

HAUSER Henri, *La prépondérance espagnole (1559-1660)*, coll. « Peuples et civilisations », Paris, P.U.F., 1948.

Histoire générale du travail, sous la direction de PARIAS Louis-Henri, t. 2, *L'âge de l'artisanat*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1962.

OUVRAGES SPECIAUX.

CHAUNU Huguette et Pierre, *Séville et l'Atlantique (1504-1650) Première partie : partie statistique*, 8 vol., Paris, S.E.V.P.E.N., 1955-1957.

CHAUNU Pierre, *Séville et l'Atlantique. Deuxième partie : partie interprétative*, 3 vol. + 1 vol. annexes, Paris, S.E.V.P.E.N., 1959-1960.

CHAUNU Pierre, *Les échanges entre Amérique espagnole et ancien monde aux 16^e, 17^e, 18^e siècles* dans *L'Information historique* n° 5, p. 207 - 216, Paris, Baillière, 1960.

LAPEYRE Henri, *De l'Atlantique au Pacifique. Les trafics maritimes de l'empire colonial espagnol*, dans la *Revue historique*, t. CCXXVIII, p. 327 - 339, Paris, P.U.F., 1962.

BRAUDEL Fernand, *Pour une histoire sérielle : Séville et l'Atlantique (1504-1650)* dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 3, p. 541-553, Paris, Colin, 1963.

CHAUNU Pierre, *L'Amérique espagnole coloniale : les grandes lignes de la production historique de 1935 à 1949* dans la *Revue historique*, t. CCIV, p. 77-105, Paris, P.U.F., 1950.

CHAUNU Pierre, *Pour une histoire sociale de l'Amérique espagnole coloniale* dans la *Revue historique*, t. CCXI, p. 309-317, Paris, P.U.F., 1954.

(1) L'ouvrage de CHAUNU Pierre, *L'Amérique et les Amériques*, coll. *Destins du monde* t. 8, Paris, Colin, 1964 n'était pas encore à ma disposition lors de la préparation de cette leçon.

- CHAUNU Pierre, *Las Casas et la 1^{re} crise structurelle de la colonisation espagnole (1515-1523)* dans la *Revue Historique*, t. CCXXIX, p. 59-103, Paris, P.U.F., 1963.
- CHAUNU Pierre, *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)* dans la *Revue historique*, t. CCXXXII, p. 111, Paris, P.U.F., 1964.
- HANKE Lewis, *Colonisation et conscience chrétienne au XVI^e siècle*, traduit par DURIF François, coll. « Civilisations d'hier et d'aujourd'hui », Paris, Plon, 1948.
- SCELLE G., *Histoire politique de la traite négrière aux Indes de Castille*, 2 vol., Paris, 1906.
- SOUSTELLE Jacques, *La vie quotidienne des Aztèques à la veille de la conquête espagnole*, Paris, Hachette, 1955.
- LAFAYE Jacques, *Les conquistadors*, coll. « Le temps qui court », Paris, Le Seuil, 1964.
- MADARIAGA Salvador de, *L'essor de l'empire espagnol d'Amérique*, Paris, Albin Michel, 1955.
- A travers les Amériques latines*, sous la dir. de FEBVRE Lucien dans *Cahiers des Annales*, n° 4, Paris, Colin, 1949.
- Problèmes d'Amérique latine*, dans *Diogène*, t. 43, Paris, Gallimard, 1963.
- MENDE Tibor, *L'Amérique latine entre en scène*, coll. Esprit « Frontière ouverte », Paris, Le Seuil, 1952.
- Le navire et l'économie maritime du 15^e au 18^e siècle*, travaux du Colloque d'histoire maritime présentés par MOLLAT Michel, Paris, S.E.V.P.E.N., 1957.
- CASTRO Josue de, *Géopolitique de la faim*, coll. « Economie et humanisme », Paris, Ed. ouvrières, 1961.
- Où va l'Amérique latine ?*, sous la dir. de HUBERMAN Leo et SWEESY Paul M., coll. « Cahiers libres » n° 55, Paris, François Maspero, 1964.
- Les grandes découvertes*, dans la *Documentation photographique*, dossier n° 181, Paris, La Documentation française, 1958.
- Le sucre*, dans la *Documentation photographique*, dossier n° 2.167, Paris, La Documentation française.
- Les droits de l'homme*, coll. « Textes et documents », n° 16, Paris, S.E.V.P.E.N., 1963.
- Deux hommes sur trois ont faim*, coll. « Textes et documents », n° 6, Paris, S.E.V.P.E.N., 1961.
- Textes et documents d'histoire*, coll. « Agrégation d'histoire » Paris, Hachette, 1960.
- SERRYN Pierre, BLASELLE René, BONNET Marc, *Nouvel atlas historique*, Paris, Bordas, 1961.
- SCHMETS Paul, *Atlas d'Histoire universelle*, revu par HAYT Franz, coll. « Roland », Namur, Wesmael-Charlier, 1960.
- HALKIN Joseph, *Atlas classique*, coll. « Roland et Duchesne », Namur, Wesmael-Charlier, s. d.

2. MATERIEL DIDACTIQUE.

1° CARTES MURALES.

- Carte des grandes découvertes géographiques.
- Carte de géographie physique de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud avec indication du relief et des courants marins.
- Carte politique d'Amérique du sud.

3° DOCUMENTS.

— diapositives reproduisant :

- 1° de Gaulle à Caracas, dans *Paris Match*, n° 808, p. 72-73, 3-10-1964.
- 2° Enfants sud-américains victimes de l'oedème de la faim, dans CASTRO Josue de, *Le livre noir de la faim*, p. 50.
- 3° Provenance des marchandises américaines arrivées à Séville, dans CHAUNU Huguette et Pierre, *Séville et l'Atlantique*, le partie, t. 7, p. 142-143.
- 4° Production annuelle d'or et d'argent, dans GOTHIER Louis, MOREAU Gérard, *Histoire générale*, t. 2, p. 208.
- 5° Prise de Cuzo par les Espagnols, d'après DE BRY Théodore dans LAFAYE Jacques, *Les conquistadors*, p. 35.
- 6° Raffinage du sucre de canne, d'après DE BRY Théodore dans MADARIAGA Salvador de, *L'essor de l'Empire espagnol*, p. 112.
- 7° Exploitation minière en Amérique espagnole, d'après DE BRY Théodore, dans *Les grandes découvertes*, dossier 181 de la Documentation photographique.
- 8° Convois vers Tenochtitlan : caravanes de porteurs indiens, dans LAFAYE Jacques, *Les conquistadors*, p. 62. (1°).

— Textes à mettre sous les yeux des élèves :

- 1° Part d'un seul produit dans les exportations de quelques pays d'Amérique latine d'aujourd'hui :

Etain	60%	Bolivie
Bananes	60%	Costa Rica
Café	63%	Haïti
Pétrole	95%	Venezuela

Dans *Où va l'Amérique latine*, p. 13.

- 2° Analphabétisme : tableau utilisé d'après *Où va l'Amérique latine*, p. 182 à remplacer par graphique de la scolarisation en Amérique latine en 1960 dans CHAUNU Pierre, *L'Amérique et les Amériques*, p. 321.

« Je suis Cortès, j'ai donné à l'Espagne les palmes du triomphe grâce à mes éblouissantes victoires, au Roi des territoires sans bornes, à Dieu des âmes sans nombre ».

D'après LOPE DE VEGA, poète espagnol (1562-1635).

- 4° « L'an 1530 au commandement et fortunes de l'empereur Charles cinquième, la partie occidentale d'America fut lustrée, où est trouvée la région du PERY, la plus riche d'or et d'épiceries, que toutes les autres trouvées paravant ... Et (qui est admirable) en la cité Collao se treuve une maison toute couverte d'or... Elle a villes munies de

(1) Document publié dans *Esclavage et servage*, Clio XX^e, n° 18, Bruxelles, Esseo, 1965.

loix et armes, aornée merveilleusement de fleuves, montaignes, et bois, tellement qu'on la diroit un Paradis terrestre.

Les habitants sont bien instruitz en prudence, civilité de meurs, expérience de plusieurs artifices, et loyalement hantent marchandises, et toutes gentilleses, sinon qu'ils ne cognoissent pas Iesuchrist... ».

Extrait de *La Cosmographie* de Pierre Apian, docteur et mathématicien très excellent..., Paris, 1551 (1^{re} éd. 1524).

- 5° « Nous vous prendrons, vous, vos femmes et vos enfants, et vous deviendrez esclaves, vendus ou répartis comme il plaira à Leurs Grandeurs ; et nous vous ôterons vos biens, faisant tout le mal et tous les ravages que nous pourrons comme à des vassaux rebelles qui refusent d'accueillir leur Seigneur, qui lui résistent et le repoussent ; et nous protestons que des morts et dommages qui en adviendront, vous serez responsables, et non Leurs Grandeurs, ni nous ni les chevaliers qui nous accompagnent. Et nous requérons le notaire ici présent de témoigner par écrit de ce que nous venons de vous dire et de notre lecture du REQUERIMIENTO, comme nous demandons à tous autres ici présents de pouvoir en témoigner ».

Extrait du *Requerimiento*.

- 6° « Le fléau qui a ruiné ces pays et qui continuera ses ravages, si l'on n'y porte remède, cette iniquité que la raison ne peut concevoir, c'est l'ENCOMIENDA des Indiens telle qu'elle existe présentement, c'est-à-dire leur attribution à vie, pour les faire travailler sous la contrainte et au bénéfice de ceux qui les détiennent en ENCOMIENDA ».

Extrait du mémoire du prédicateur Miguel de Salamanca repris par Bartolomé de LAS CASAS, missionnaire (1474-1566).

- 7° « Je sais par l'expérience d'un long séjour aux Indes, que les indigènes eurent à souffrir d'horribles cruautés et d'injustices graves. Chacun sait que l'île d'Hispaniola était très peuplée et que si les chrétiens avaient traité correctement et amicalement les indigènes, ceux-ci y seraient maintenant nombreux. aujourd'hui pourtant les seuls indices de cette densité de naguère sont les grands cimetières et les ruines des anciens villages. Il ne reste plus un seul Indien en Tierra Firme ni au Nicaragua. On demandait à Belalcazar combien il avait vu naguère d'indigènes entre Quito et Cartago et combien il en restait il dut répondre qu'il n'en restait plus.

Une ville où avaient résidé dix mille Indiens n'en possédait plus un seul. Quand nous vîmes de Cartagène, avec Vadillo, je rencontrai un Portugais, nommé Roque Martin, qui tenait un bâton où pendaient des membres d'Indiens destinés à nourrir ses chiens, comme s'il s'agissait de quartiers de bêtes sauvages ».

D'après le témoignage de l'historien Pedro CIEZA DE LEON, qui participa aux campagnes du Pérou.

- 8° « Désormais, sous aucun prétexte, même de guerre, de rébellion ou de rançon, un Indien ne pourra être réduit en esclavage ; notre désir

est que les indigènes soient traités pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire en vassaux de la couronne de Castille... ».

Les Indiens « qui jusqu'alors ont été détenus comme esclaves à l'encontre de toute raison et de tout droit » devront être mis en liberté...

Les Indiens seront exemptés du portage, sauf en cas d'absolue nécessité, ou on les emploiera « de façon à ne mettre en danger ni leur existence ni leur santé »...

Aucun Indien ne sera employé, contre son gré, aux pêcheries de perles, « car la mauvaise organisation du travail a provoqué dans ces pêcheries le décès de beaucoup d'Indiens et de Nègres ».

Aucune ENCOMIENDA ne sera plus accordée à personne, et à la mort des détenteurs actuels, leurs Indiens reviendront à la couronne ».

Extrait des Lois et Ordonnances récemment édictées par Sa Majesté pour le gouvernement des Indes et la protection des Indiens, 20 novembre 1542.

— Enregistrement :

Deux extraits, un hymne bolivien sur le mode indien et une danse vénézuélienne sur le mode espagnol, du disque *Chants et danses d'Amérique latine* interprétés par LOS INCAS, Philips.

3. METHODE.

Le but de cette leçon est de faire comprendre aux élèves quelques aspects de la situation économique, sociale et politique actuelle de l'Amérique latine à partir du phénomène dramatique d'écrasement de civilisations naturelles par une colonisation fondée sur les principes juridiques d'une civilisation étrangère et motivée en fait par l'exploitation mercantile.

N.B. Il est souhaitable que la leçon précédente consacrée à la colonisation espagnole éclaire le processus de colonisation par l'emploi de documents semblables aux suivants. On fera analyser dans l'ordre, individuellement ou collectivement, oralement, mentalement et/ou par écrit, les documents ci-après :

- L'Atlantique d'après les temps de parcours et Trafic espagnol des ports américains (1500 à 1550) dans CHAUNU Huguette et Pierre, *Séville et l'Atlantique*, 1^{re} partie, t. VII, Constructions graphiques, p. 30-31 et 92-94.
- Dia n° 1 : de Gaulle à Caracas : métissage. (document d'actualité lors de l'essai de la leçon le 28-10-1964.
- Enregistrement : Los Incas : latinisation.
- Texte 3 : Lope de Vega : christianisation.
- Dia n° 2 : Enfants sous-alimentés.
- Texte 1° : Monoproduction. Situation actuelle.
- Dias n° 3 et 4 : Origine de l'exploitation monoproductrice.
- Texte 2 : Analphabétisme
= pays de colonisation latine actuellement sous-développés.
- Texte 4° et Dia 5° : ta « ruée vers l'or ».

- Texte 5° le *Requerimiento*, fruit d'un juridisme étranger incompréhensible aux Indiens.
- Dias 6°, 7° et 8° : conditions de travail. Mines. Sucre.
- Texte 6° : L'encomienda.
- Textes 7° et 8° : Régression de la population indienne. A éclairer par CHAUNU Pierre, *L'Amérique et les Amériques*, p. 104-106.
= formes et conséquences de la colonisation.

4. **PLAN AU TABLEAU NOIR**, à faire établir en fin de leçon.

a) *Formes de la colonisation :*

- 1° Appropriation des territoires et des ressources et christianisation des indigènes, même par l'emploi des armes justifié par le *Requerimiento*.
- 2° *Encomienda* et ses conséquences :
monoproduction de biens utiles à l'Espagne (Sucre, Or, Argent, Teintures),
exploitation de la main-d'œuvre indigène.
Régression de cette main-d'œuvre — importation de nègres —
lois protectrices de l'Indien.

b) *Conséquences :*

- 1° Métissage.
- 2° Latinisation.
- 3° Sous-développement en rapport avec monoproduction.
- 4° Analphabétisme.
- 5° Opposition de classes : possédants espagnols et manœuvres indiens métis - noirs.

5. **LEXIQUE.**

Requerimiento : Somation rédigée en 1513 à la demande du Roi d'Espagne, par le jurisconsulte espagnol Palacios Rubios, requérant des Indiens qu'ils reconnaissent les Rois d'Espagne comme leurs seigneurs et se laissent christianiser, sous peine d'être justement exterminés, sommation à lire en espagnol, par-devant notaire, aux Indiens avant de les attaquer.

Encomienda : Droit de type seigneurial accordé par le Roi d'Espagne aux conquistadors et à leurs descendants, sur les populations indiennes, pour légaliser une situation de fait sous prétexte d'évangélisation.

Orpaillage : Extraction des paillettes d'or contenues dans les sables aurifères, par lavages successifs.

Amalgame : Alliage du mercure avec un autre métal. Procédé utilisé à partir de 1561 pour dégager de leur gangue l'or et l'argent antérieurement dégagés par fusion. Procédé d'origine allemande.

Métis : Fils d'un blanc et d'une Indienne.

6. SUGGESTIONS DE QUESTIONS.

- a) Pouvez-vous expliquer l'analphabétisme - la sous-alimentation des populations actuelles d'Amérique latine par la colonisation espagnole ?
- b) A partir du texte n° 6 expliquez le rôle économique et social de l'*encomienda* dans l'évolution de l'Amérique latine.

7. SUGGESTIONS DE COORDINATION.

- avec cours de géographie : *Hacienda*. Monoculture.
- avec cours de chimie : amalgame.
- avec cours de morale : la faim.
- avec cours de sciences économiques : variations des rapports monétaires or-argent.
- avec cours de biologie : les effets du choc microbien et la concurrence alimentaire du bétail sur la démographie des Indiens.

Lily ROCHETTE-RUSSE.

LES CONSEQUENCES DES GRANDES DECOUVERTES GEOGRAPHIQUES.

CLASSE DE 6^e TRADITIONNELLE.

1. PREAMBULE :

BUT DE LA LEÇON.

- a) Montrer combien les faits du passé trouvent de survivance à l'heure actuelle, combien les problèmes d'une certaine catégorie de gens (les marchands) au XVI^e siècle sont résolus de la même manière de nos jours. (Ex. : Bourse aux grains de Liège et Bourse d'Anvers au XVI^e siècle).
- b) Rendre concrète la notion de « Bourse », créer l'ambiance qui y règne et les diverses activités qui s'y déroulent.
- c) Exploiter au maximum le milieu local et attirer l'attention des élèves, sur les faits de notre vie quotidienne en rapport avec le passé.
- d) Montrer l'importance des grandes découvertes au point de vue économique et les transformations sociales qui en découleront nécessairement, faire comprendre qu'un effort économique ne profite au fond qu'à la petite minorité qui saura habilement exploiter cet état de choses.

2. BIBLIOGRAPHIE.

a) GRANDES COLLECTIONS :

MOUSNIER R. : *Histoire générale des Civilisations* (16^e et 17^e siècles) publié par M. GROUZET.

Histoire générale du Travail (16^e et 17^e siècles) publié par L.-H. PARIAS.

b) OUVRAGES SPECIAUX :

LOUIS A. : *Histoire économique*, Paris, 1939.

ZELLER G. : *Les Temps modernes de Christophe Colomb à Cromwell*, tome I, Paris, Hachette, 1963.

Baron DESCAMPS : *Histoire générale des Missions*, Paris, Plon, 1938.

HEERS J. : *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, PUF, 1963.

CALMETTE J. : *L'Elaboration du Monde moderne*, Paris, Presses universitaires, 1949.

HAUSER H. : *La Modernité du XVI^e siècle*, Paris, Alcan, 1930.

JEANNIN P. : *Les Marchands du XVI^e siècle*, Paris, Seuil, 1957.

BEETEME : *Anvers, Métropole du commerce et des arts.*

de STURLER J. : *Relations politiques et Echanges commerciaux entre le duché du Brabant et l'Angleterre au Moyen Age*, Paris, 1936.

SABBE E. : *Anvers, Métropole de l'Occident, 1492-1566*, Bruxelles, 1951.

DECHESNE L. : *Histoire économique et sociale de la Belgique depuis les origines jusqu'en 1914*, Paris, 1932.

COORNAERT E. : *Les Français et le Commerce international à Anvers, 15^e et 16^e siècles*, Paris, 1961.

c) **MANUELS :**

HAYT F. : *Histoire générale* Tome 1 — *De l'Empire romain au XVII^e siècle* - Collection ROLAND, Namur, Weamael-Charlier, 1961.

RUDEL J. et TUDESCQ A. : XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, dans la *Collection d'Histoire* L. GIRARD, Paris, Bordas, 1960.

QUICKE-VERNIERS-BONENFANT : *Histoire de Belgique* (supplément à la première partie : *Des Origines au XIV^e siècle*) Ed. A. De Boeck, Bruxelles.

AUBERT-DURIF-LABAL-LOHRER : *Histoire des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Classiques Hachette, 3^e.

d) **RECUEILS DIVERS :**

Documentation photographique française, Dossier 181, Paris, Janvier 1958.

Documents des XIV^e, XV^e, XVI^e siècles, Dossier 3 des *Documents d'Histoire vivante de l'Antiquité à nos jours*, Paris, éd. Sociales, s.d.

QUICKE-VERNIERS-BONENFANT : *Lectures historiques*, tome II, Ed. De Boeck, Bruxelles.

TROUX et GOTHIER : *Recueil de Textes d'Histoire : Les temps modernes*, H. Dessain, 1960.

e) **REVUES :**

Magazine ESSO : Janvier 1958 et Novembre 1960.

Revue CLIO XX^e, N° 12, Le Marchand : Ed. ESSEO, rue des Comédiens, 20, Bruxelles I. *Paris Match*.

3. **MATERIEL DIDACTIQUE.**

a) **DOCUMENTATION VISUELLE :**

Intérieur de la Bourse de Paris : } *Paris Match*
Caricature de la Bourse

Peinture de P. VERHAERT 1508, dans *Magazine ESSO*.

Carte des Découvertes générales du XVI^e tirée de la *Documentation photographique française*.

Les Spéculateurs : Tableau tiré du livre de JEANNIN, *Les Marchands du XVI^e siècle*.

Les Paysans : Peinture de A. DURER (*Histoire générale du Travail*).

Convertis en diapositives : atelier privé.

Diapositives IVAC : *La Bourse d'Anvers au XVI^e siècle* B/27, N° 208.

Quelques lettres de change du XIX^e siècle : personnelles.

b) **DOCUMENTATION AUDITIVE :**

Réalisation d'une bande magnétique à partir de :

Visite personnelle à la Bourse de Liège.

Lettre de Fugger à Charles Quint : tirée de AUBERT-DURIF-LABAL-LOHRER-QUICKE-VERNIERS-BONENFANT : *Extraits de Lectures historiques*.

DOCUMENTS SONORES Magnétophone	DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES Diapositives.	ETUDE
Montage réalisé à partir de la Bourse aux grains de Liège. a) Bruitage - cours de la Bourse transactions entre deux marchands.		Atmosphère de la salle ? Discussions des personnages ? Sur quoi porte cette discussion ? Où sommes-nous ? - A la Bourse.
	Photographies : Intérieur de la Bourse de Paris, et caricature de la Bourse. <i>Paris Match.</i>	Représentation d'une Bourse actuelle.
Montage : Interview du Président de la Bourse de Liège.		Importance de la Bourse : l'Etat s'y intéresse, pourquoi ?
Montage : Explications du méca- nisme de la Bourse don- nées par un courtier de Liège.		Mécanisme de la Bourse (vente de produits et d'actions). Variations des prix suivant la loi de l'offre et la demande. Explications de la spéculation.
	La Bourse d'Anvers au XVI ^e siècle : (Collection <i>IVAC B/27</i> n° 208).	Existence d'une Bourse à Anvers au XVI ^e siè- cle : preuve de l'importance commerciale de cette ville à l'époque.

DOCUMENTS SONORES. Magnétophone.	DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES. Diapositives.	ETUDE
	Peinture de Pierre VERHAERT (1508). Le Bourgmaster accueille des marchands étrangers reve- nant des Canaries. <i>Magazine ESSO Janvier 1958.</i>	Analyse du document : origine de la prospérité d'Anvers au XVI^e siècle. D'où pouvaient venir ces marins étrangers. Rappel des terres nouvellement découvertes.
	Carte de nouvelles décou- vertes géographiques et de leurs ressources. <i>Doc. photog. Française.</i>	Intérêt de ces découvertes pour l'Europe. Nouvelles ressources économiques et métaux précieux. Routes empruntées par ces marchands ? L'Océan Atlantique et Mer du Nord. D'où : concurrence des ports de la Méditerranée, ancienne route empruntée par les marchands arabes.
	Les spéculateurs : Tableau tiré du livre de JEANNIN, Les Marchands au XVI^e siècle.	Analyse du document : expression du visage, instruments étalés devant eux.
	Quelques lettres de change du XIX^e siècle.	Explications de la lettre de change, du genre d'activités auxquelles se livrent ces spécula- teurs (Jeux et Paris). Exemples.
Lettre de Fugger à Charles Quint. Citée dans Aubert-Du- rif-Labal-Lohrer. Histoire des XVI^e, XVII^e,		Influence des gros marchands sur la vie po- litique. Organisation du crédit et de l'épargne. Rôle capital du banquier et du négociant.

XVIII^e siècles.
page 45.

Extraits de E. COORNAERT :
Les Français et le commerce
international à Anvers
au XVI^e siècle.
Malheurs causés par les dé-
pôts et intérêts, *Lectures*
historiques VERNIERS-
BONENFANT, page 118.

La noblesse jugée par
P. PAYEN.
Lectures historiques
QUICKE-VERNIERS-
BONENFANT, page 144.

Traduction du texte espa-
gnol :
Los sucesos de Flandes y
Francia,
concernant la nourriture
des ouvriers.
Lectures historiques
QUICKE-VERNIERS-
BONENFANT, page 136.

Cependant minorité dans une société surtout
rurale et aristocratique.
Que devient cette société ?

L'état de noblesse interdit le commerce, ce-
pendant nombreux sont ceux qui s'y adonnent,
pourquoi ?
Comparaison : avant les grandes découvertes ;
importance de la terre après les grandes dé-
couvertes : terres négligées au profit du com-
merce.

Conséquences : cherté de la vie et appauvris-
sment des paysans.

Appauvrissement de la noblesse (vie de luxe
et dépenses folles).

Que deviennent les artisans dans les villes ?
Misère car les salaires n'augmentent pas dans
les mêmes proportions que les prix.
Démoralisation de la classe des travailleurs.
D'où augmentation du vagabondage et de la
mendicité.

Peinture de A. DURER :
Les paysans, tirée de
*Histoire générale du tra-
vail*.

TEXTES.

Texte 1.

« Votre Majesté Impériale sait sans aucun doute combien mes cousins et moi avons toujours été jusqu'ici soumis au service de la prospérité et de l'élévation de la Maison d'Autriche, et comment nous avons été amenés, pour plaire à Sa Majesté, votre Aïeul, l'Empereur Maximilien et procurer à Votre Majesté la couronne romaine, à nous engager à l'égard des princes qui ne voulaient accorder confiance et crédit à personne d'autre qu'à moi ; comment aussi nous avons avancé aux commissaires de Votre Majesté, pour le même but, une importante somme d'argent, que nous avons dû en grande partie, emprunter nous-mêmes à nos amis. Il est connu et avéré que, sans mon aide, Votre Majesté Impériale n'aurait jamais pu obtenir la couronne romaine, ce que je peux prouver par des écrits de la main des commissaires de Votre Majesté. Je n'ai pas eu en vue mon intérêt personnel, car si j'avais voulu abandonner la Maison d'Autriche et favoriser la France, j'aurais obtenu beaucoup d'argent et de biens, comme il m'a été proposé. Quels préjudices cela aurait entraînés pour Votre Majesté Impériale et pour la Maison d'Autriche, le profond jugement de Votre Majesté lui permet de l'apprécier ».

Lettre de Jacob FUGGER à CHARLES QUINT (1523.)

Texte 2.

« Toutes gens (excepté les nobles, lesquels encore je n'excepte pas tous) se mêlent de marchandises.

Charles IX interdisait formellement en 1560 à tous gentilshommes et Officiers de Justice le fait et trafic de marchandises ».

Ch. de SEYSSSELS, dans E. COORNAERT Les Français et le commerce international à Anvers au XVI^e siècle.

Texte 3.

« Jadis les gentilshommes pécunieux avaient coutume d'employer leurs deniers en terres et possessions, à faire bien cultiver, à beaucoup de bétail, ou choses semblables, lesquelles donnaient travail et nourriture à beaucoup de gens, et enrichissaient la contrée. Les marchands encore, qui abondaient en pécune, envoyaient et faisaient venir marchandises abondamment de tous côtés et en fournissaient çà et là où ils voyaient que le besoin le requérait : et en ce grand et abondant trafic on faisait travailler et gagner plusieurs pauvres de toute qualité.

A présent, nombre de nobles, donnent leur argent à intérêt, secrètement ou le font donner par autrui pour eux à usure : plusieurs marchands, poussés de même occasion, et pour éviter travail et peine, et les hasards, donnent leur argent à intérêt trop ferme et violent : et de là advient du côté de la noblesse que plusieurs terres sont demeurées en friche ou sans être dûment cultivées, n'y ayant nombre suffisant de bétail : ce qui cause cherté de vivre et quelquefois malheur au public. Et pour l'égard du

marchand, le pays n'est plus fourni suffisamment de denrées et marchandises : ce qui fait que encore celle, qui est au pays, est plus chèrement vendue, et le plus souvent, à prix excessif et hors des limites de raison ».
Malheurs causés par les dépôts et les intérêts dans GUICHARDIN, Description des Pays-Bas, 1567.

Texte 4.

« Notre noblesse ne trouvant à quoi s'employer, s'adonna à toutes espèces de folies par oisiveté, car ces esprits martiaux et sans repos sont utiles et nécessaires à la République en temps de guerre, mais bien souvent pernicieux en temps de paix. Il était question qui aurait la plus belle écurie, meilleure chasse, ses gentilhommes, pages et serviteurs les mieux en couche, qui bâtirait plus somptueusement, tiendrait meilleure table, et plus abondante cuisine, bref qui obtiendrait le dessus en folle dépense et superfluité. En outre le jeu des dés allait toujours son train, aussi bien l'ivrognerie à laquelle les septentrionaux ne sont que trop adonnés.

La noblesse belge jugée par Pontus Payen. Mémoires. - 2^e moitié du XVI^e Siècle.

Texte 5.

« L'ouvrier... vit dans la misère avec sa famille, avalant du pain de seigle mélangé de sarrazin, ce qui rend le pain aigre, gluant, très noir, dur et de mauvais goût ; avec cela un peu de beurre fondu et salé ; la plupart du temps, ils se contentent de petit lait restant, ce qui veut dire (lait sans beurre » ; après ce repas ils boivent de la petite bière, faite d'eau bouillie avec du son »

Traduction du texte espagnol « LOS SUCESOS DE FLANDES Y FRANCIA » 1614, d'après les mémoires d'un capitaine espagnol, Alonso VASQUEZ.

SYNTHESE.

LES CONSEQUENCES DES GRANDES DECOUVERTES GEOGRAPHIQUES.

a) Conséquences économiques.

1. Prospérité des ports de l'Atlantique et de la Mer du Nord (Anvers, Lisbonne, Cadix, Bordeaux,) qui vont concurrencer ceux de la Méditerranée.
2. Afflux de nouvelles ressources économiques et de métaux précieux.

b) Conséquences sociales.

1. Enrichissement des négociants et banquiers (Bourse : spéculation et paris)
N.B. Apparition du crédit et de l'épargne.
2. Appauvrissement de la noblesse : commerce interdit - luxe et gaspillage.
3. Sort médiocre des travailleurs (paysans et ouvriers) d'où démoralisation - vagabondage, mendicité.

LEXIQUE.

Bourse	Courtier	Crédit
Transaction	Lettre de change	En friche
Cours	Charles-Quint	Martial
Agronome	Pécunier	Sarrasin
Meunerie	Usurier	
Spéculation	Son	

EXEMPLES DE QUESTION D'EXAMEN.

1. Projection du Document « Les spéculateurs ».
 - Décrivez ce document.
 - Qui sont ces deux personnages ?
 - Quels sont les instruments étalés devant eux et quelle est leur utilité ?
 - D'après ces instruments, situez ces deux personnages dans le temps et expliquez l'origine de leur richesse.
2. Projection du Document « L'intérieur de la Bourse de Paris ».
 - Localisez l'endroit où nous nous trouvons.
 - A quand remonte la création de cet organisme ; qu'y fait-on ?
 - Justifiez ces propos :
*« La bourse avec la manière de s'en servir, est la poule aux œufs d'or du banquier tripoteur de coupons
Ce jeu de société est d'autant plus agréable que tout le monde se plaît à reconnaître qu'il n'existe à la Bourse que deux classes d'individus : les enfonceurs et les enfoncés ».*

Texte de L. HUART, les 101 Robert Macaires, Illustrations de DAUMIER, Paris, Aubert, 1840.

3. Texte :

« Jadis les gentilshommes pécunieux... le font donner par autrui pour eux à usure »

Extraits des lectures historiques VERNIERS-QUICKE-BONENFANT. Texte 3.

- D'après cet extrait comparez la situation des nobles et des paysans avant et après les grandes découvertes géographiques.
- Quelle conséquence économique ce changement d'attitude de la noblesse va-t-il entraîner ?

4. Texte :

« (Ce fut à Venise) la ruine des épices arrivées du Levant, car à la suite d'une telle nouvelle (en juillet 1501,, des caravelles, chargées de produits des Indes, étaient revenues à Lisbonne), les marchands ne voulurent plus charger »

D'après un contemporain ; texte cité par J. ALAZARD, *La Venise de la Renaissance*, p. 87, Hachette.

- Expliquez pourquoi le commerce des épices de Venise déclina au profit de Lisbonne.
- Connaissez-vous d'autres ports qui bénéficieront de cette même propriété ?
- Citez d'autres produits apparus en Europe après les grandes découvertes ?

5. Observez les deux documents suivants :

- a) La Bourse d'Anvers au XVI^e siècle
- b) Bénédiction de la Foire du Lendit (*Manuscrit du XIV^e photo Larousse, extr. de M. PETIT, Histoire générale des Peuples, tome I, p. 252.*)
- Décrivez ces deux documents.
- Quelles sortes de personnes rencontre-t-on ?
Décrivez leurs activités.
- Quelle différence faites-vous entre ces deux documents ?
- Citez une technique commerciale nouvelle apparue au XVI^e siècle.

Jenny JAMOTTE-NEUROTH.

LE MOUVEMENT DE L'EAU SOURCE D'ENERGIE.

CLASSE de 3^e TECHNIQUE A3.

1. BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES DE BASE.

- *La Science, ses progrès, ses applications*, Paris, Larousse, t. II, 1934.
- PARIAS L.-H., *Histoire générale du travail*, t. I, II, III, IV, Paris, N.L.F., 1959.
- ROUSSEAU P., *Histoire des techniques*, Coll. Les Grandes études historiques, Paris, Arthème Fayard, 1956.
- SOULARD, *Histoire de la machine*, Lausanne, Rencontre, 1963.

OUVRAGES SPECIAUX.

- BAUMGARTNER F., *Constructeur de moulins et du meunier*, Paris, Liège, Béranger, 3 v., 1903-1934.
- BLANCHET A., *Essai sur l'histoire du papier et de sa fabrication*, Paris, Leroux, 1900.
- BLUM A., *Les origines du papier, de l'imprimerie et de la gravure*, Grenoble, l'Industrie papetière, 1946.
- COLEMAN D.C., *The British paper industry, 1945-1960, A study in industrial growth*, Oxford, Clarendon, 1958.
- DEWERT J., *Les Moulins du Hainaut*, Bruxelles, Van Campenhout, n° 44.
- HUNTER D., *Papermaking through eighteen centuries*, New York, William Edwin Rudge, 1930.
- Note sur les centrales hydrauliques de la S.A. « Centrales électriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et de la région de Malmédy ».
- SHORTER A.M., *Paper Mills and paper makers in England*, Hilversum, The Paper publications society, 1957.
- *Steel Sweden*, Sweden Fagerstra Bruks Aktiebolag, 1947.
- THOLEN W.B., *Bilder aus alten Papiermühlen*, Mainz, Eggebrecht, 1958.

MANUELS.

- AUBERT A., *Histoire 6^e, L'Orient et la Grèce*, Paris, Hachette, 1958.
- HAYT F., PAYE M., *De l'Antiquité au XV^e s.*, Namur, Wesmael-Charlier, 1963.
- HAYT F., PAYE M., *Du XVI^e siècle à 1815*, Namur, Wesmael-Charlier, 1964.
- LE GOFF J., *Le Moyen Age*, Bordas, coll. Louis Girard, 1962.

II. MATERIEL DIDACTIQUE.

CARTES :

- Carte touristique ESSO.
- KNOWLTON-WALLBANK, *World history Maps*, Chicago, Nystrom, 1953.
- BERQUE M., *Belgique : relief et cours d'eau France*, Ed. Rossignol.

TEXTE :

Enregistré.

ILLUSTRATIONS :

a) diapositives :

- Noria sur l'Oronte ;
- Moulin à papier (Bibliothèque royale)

b) projetées à l'épiscopes :

- chadouf (AUBERT, *op. cit.*, p. 29) ;
- engrenages d'un moulin à papier (*Métiers techniques et Civilisation*, II, *La documentation photographique*) ;
- conduite forcée (*Sciences et Avenir*, juin 1959, n° 148, p. 317) ;
- ensemble turbine-alternateur (*Tout l'univers*, p. 767) ;
- vues de la centrale marémotrice de la Rance (*Germinal*, déc. 1966, p. 10 et 12) ;

c) non projetées :

- marteau hydraulique (dessin) ;
- barrage Eupen (photo) ;

DIVERS :

hélice en papier ;

tableau documentaire constitué avec les élèves.

III. MARCHE DE LA LEÇON.

MOTIVATION.

Montrer comment une ancienne source d'énergie a pu être utilisée avec succès au fur et à mesure que des besoins nouveaux se sont fait sentir. Insister sur les progrès résultant de l'adaptation continue de cette ancienne énergie.

METHODE.

Documents.

Vue aérienne usine marémotrice de la Rance.

Questions, notes.

Discipliner la mer : rêve millénaire de l'homme qui se croit concrétisé une première fois avec les moulins à marée, précurseurs des centrales marémotrices.

— Pourquoi « marémotrices » ?

Documents.

Carte touristique de la France.

Questions, notes.

— Où cette usine est-elle située ?

— Pourquoi avoir choisi cet endroit ?

Documents.

Dia : noria.

Questions, notes.

Bien avant la centrale marémotrice et les moulins à marée, l'homme avait déjà réussi à mettre l'eau à son service (Ligne du temps).

— Quels sont les éléments en présence ?

— Qu'est-ce qui fait tourner la roue ?

— Qui l'eau remplace-t-elle ?

— Que produit-elle à la place de l'homme ?

— A quoi l'eau est-elle destinée ?

— Voit-on des norias chez nous ?

Tableau.

Titre + lexique (1)
énergie irrigation

Documents.

Carte du monde.

Questions, notes.

(Faire situer l'Oronte).

Documents.

Photo : « chadouf »

Questions, notes.

Avant qu'il n'invente la noria l'homme puisait et élevait lui-même l'eau au prix d'un travail épuisant.

Tableau.

I, II, a)

(1) Voir page 127 ci-dessous.

Documents.

Gravure : engrenages

Questions, notes.

- Comment appelle-t-on ces roues dentées qui se commandent les unes les autres ?
- Que transmettent-elles ?

Tableau.

I, II, III b),
lexique : engrenage.

Documents.

Dia : moulin à papier.

Questions, notes.

S'il lui cherche de nouvelles utilisations, l'homme cherche aussi à la perfectionner. Ainsi lorsque l'eau arrive trop vite, une partie de celle-ci est expulsée des augets. Il y a donc perte d'énergie. Pour y remédier, il faut diminuer le choc de l'eau sur les aubes en la faisant arriver tangentiellement à celles-ci.

Ce qu'il importe de mettre en évidence c'est que l'homme cherche sans cesse de nouvelles utilisations pour « sa machine » qui, après avoir nourri son ventre, va nourrir son intelligence.

N'oublions pas qu'un des points de départ du monde moderne, c'est l'imprimerie.

Tableau.

I, II, III, b)

Documents.

Texte : vers de Hans Sachs.

*« J'emploie des chiffons dans mon moulin
Où beaucoup d'eau fait tourner la roue
Qui broie les chiffons coupés en morceaux.
La pâte est mêlée à l'eau ;
J'en fabrique des feuilles, je les couche sur le feutre
Avec la presse je chasse l'eau qu'elles renferment
Je les suspends ensuite et les laisse sécher.
Blanches comme neige et polies, c'est ainsi qu'on les aime ».*

Questions, notes.

- Quelles sont les différentes opérations effectuées pour fabriquer le papier ?

Documents.

Dessin : marteau hydraulique

Questions, notes.

- Après le secteur intellectuel quel est celui que cette énergie a gagné ?
- Expliquez le fonctionnement du marteau.
- Y a-t-il une différence entre le travail effectué par le marteau hydraulique et celui effectué par le marteau mû par le forgeron ?

Tableau.

I, II, III, c)
lexique : came.

Documents.

Photo : Eupen le barrage. Carte de Belgique.

Questions, notes.

- Situez Eupen et Robertville.
- Que contribue l'eau à produire ici ?
- Montrez toute l'importance de l'électricité dans notre vie.
- Y a-t-il avantage à produire de l'électricité à partir de l'eau plutôt qu'à partir du mazout ou du charbon gras ?
- Où se trouve la retenue de l'eau ; l'usine ?
- A quel niveau l'eau est-elle située par rapport à la centrale ?
- Qu'aura-t-elle acquis en arrivant dans le bas ?
- De quoi la puissance dépend-elle ?

Documents.

Schéma : barrage de Roberville.

Questions, notes.

(Faire exploiter par les élèves les données indiquées sur le plan).
Entre Robertville et Bévercé (où se trouve la centrale), la Warche subit une dénivellation de 100 m. Si on y ajoute la hauteur de la retenue, soit 54 m., on voit que l'on bénéficie à Bevercé d'une chute de 154 m. (chute nette : 151 m.) : c'est la plus importante qui puisse être obtenue en Belgique.

- Comment l'amenée d'eau se fait-elle ?
- A quoi sert cette cheminée (conduite forcée de 1,80 m, de diamètre, longue de 265 m., pente 40°) ?
- Comment le raccordement au réseau se fait-il ?
(Production annuelle : 25.000.000 kwh).

Documents.

Photo conduite forcée.

Question, notes.

- But de la conduite forcée ?
- Si, pour une raison quelconque l'on devait fermer les vannes de l'usine, que se passerait-il ? (L'eau lancée à grande vitesse dans le tuyau serait arrêtée. Il y aurait un terrible à-coup — cf. coup sourd dans les canalisations lorsque l'on ferme rapidement le robinet d'eau : coup de bélier « modèle réduit »).
- Lorsque la conduite suit les accidents du terrain et présente un coude, où la pression est-elle très forte ? (cf. tuyau d'arrosage).
- Pourquoi l'acier est-il plus épais vers la centrale ? (A Roselend la Bathie, le conduit subit un effort de 11.000 t. dans le dernier mètre.

Tableau.

I, II, III, d)
lexique : débit.

Documents.

Photo : coupe de la digue de la Rance montrant une turbine actionnée par la marée.

Questions, notes.

- Où la turbine se trouve-elle ?
- Par où se fait l'amenée d'eau ?
- Pourquoi la turbine doit-elle pouvoir fonctionner dans les deux sens ?
- Quels sont les points communs entre le barrage hydro-électrique et la centrale marémotrice ?

Documents.

Hélice en papier.

Questions, notes.

- Dans la centrale marémotrice, la turbine est actionnée par un courant frontal. Expliquez en vous aidant de l'hélice en papier.

Tableau.

I, II, III, e)

En conclusion, on insistera sur l'énorme chemin qui a été parcouru depuis la noria.

A la suite d'une série de perfectionnements techniques, l'homme a réussi à alléger son travail et à satisfaire ses besoins en appliquant cette énergie à de nouvelles branches de son activité. Tout au long de ce chemin millénaire, nous retrouvons l'eau et la roue, étroitement associées.

Tableau.

conclusion.

LEXIQUE.

- Energie.** Tout ce qui sait produire un travail
- Irrigation.** Procédé qui consiste à amener de l'eau sur les terres sèches à cultiver.
- Engrenage.** Disposition de roues dentées se commandant les unes les autres.
- Came.** Saillie ou encoche, qui transmet ou commande le mouvement d'une machine. Elle transmet un mouvement circulaire et le transforme en mouvement alternatif.
- Alternateur.** Appareil qui transforme l'énergie mécanique en courant électrique alternatif.
- Débit.** Quantité d'eau exprimée en m³, qui s'écoule en une seconde, en un point déterminé d'un cours d'eau.

Coordination avec d'autres cours.

- géographie* : — étude du réseau hydrographique belge avec situation des différentes barrages et leur utilité ;
— forme actuelle de l'irrigation : Egypte, Israël, Soudan et Indes.
- électricité* : — étude détaillée d'une centrale hydro-électrique.

Travail éventuel à domicile.

Recherchez d'autres industries que celles étudiées, fonctionnant grâce à l'énergie hydraulique.

Questions d'examen.

- 1) Projection d'un moulin à sucre au XVIII^e siècle (Larousse, 10 v. voir à « Encyclopédie ») numérotez les différents éléments de cet ensemble mécanique.
- 2) Citez deux perfectionnements qui sont apparus depuis l'invention de la noria, jusqu'à la construction de la centrale marémotrice (schémas).
- 3) Vocabulaire : Qu'est-ce que : a) une énergie (exemple) ;
b) un arbre à came (schéma).

QUESTIONNAIRE DE REVISION.

- 1) La roue du moulin à farine actionne ;
les turbines actionnent qui transforme
l'énergie en énergie
- 2) Pourquoi faut-il nécessairement une différence importante des niveaux
d'eau dans une centrale hydro-électrique ?
(schéma, expliquer).
- 3) Quelle est l'utilité industrielle du barrage de Robertville ?
- 4) Comment l'utilisation de la force de l'eau courante a-t-elle diminué la
peine des forgerons au moyen-âge ?
- 5) Définissez simplement les mots : énergie, conduite forcée, alternateur,
engrenage.

ASPECT DU TABLEAU.

Le mouvement de l'eau source d'énergie.

Dans	I le travail effectué par la roue hydraulique	II à partir de	III perfectionnements techniques	lexique
a) la noria	élève l'eau destinée à l'irrigation	époque romaine (le s.)		énergie irrigation
b) le moulin à papier	meut les maillets — ou des tambours — rédui- sant les chiffons en pâte	fin Moyen-âge (13 ^e -14 ^e et 15 ^e s.)	engrenages amenée d'eau juste au- dessus de la roue motrice	engrenage came débit alternateur
c) le marteau hydraulique	soulève le marteau et actionne le soufflet de la forge	idem	arbre à came	
d) la centrale hydro- électrique	actionne un alternateur	début de notre siècle	roue = turbine conduite forcée pour augmenter la puissance de l'eau	
e) la centrale marémo- trice	utilise l'énergie fournie par les marées	1966	roue motrice remplacée par une sorte d'hélice	

De l'antique noria à la très moderne centrale hydroélectrique,
la roue et l'eau restent associées pour réduire la peine des hommes.

A. LAMBEAU.

LES MONDES BARBARES.

CLASSE DE 4^e EXPERIMENTALE.

I. CHOIX DU SUJET.

Il s'agit de montrer l'importance de peuples négligés dans l'histoire traditionnelle et dont l'intervention a été capitale dans la formation et l'évolution de l'Europe.

Les leçons ne consistent pas en l'étude d'un peuple en particulier, à une période précise, mais dans une approche de groupes ethniques envisagés dans leur ensemble le plus large.

Le plan choisi n'implique pas un déterminisme géographique. Il met l'accent sur les modes de vie dépendant du cadre physique, sur l'exploitation par l'homme, au mieux de ses intérêts, des possibilités offertes par le milieu ambiant.

II. BIBLIOGRAPHIE.

Elle n'est nullement exhaustive. En effet, les ouvrages sur le sujet traité sont trop nombreux pour avoir pu être épuisés.

- BLOCH Marc : *La société féodale*, coll. l'Evolution de l'Humanité, éd. Albin Michel, 1968.
- PIETRI Luce : *Les époques médiévales*, coll. Le Monde et son histoire, t. III et IV, éd. Bordas-Laffont, 1966.
- MUSSET Lucien : *Les Invasions*, coll. Nouvelle Clio, t. 12 et 12 bis, Presses Universitaires de France, 1965.
- MANTRAN Robert : *L'expansion musulmane*, coll. Nouvelle Clio, t. 20, Presses Universitaires de France 1969.
- DE LA RONCIERE Ch. M., DELORT R., ROUCHE M. : *L'Europe au moyen âge*, t. I, coll. U, éd. A. Colin, 1969.
- PHILIPS E. D. : *Les nomades de la steppe*, coll. les premières civilisations, éd. Séquoia, 1966.
- NOUGIER L. A., BEAUJEU J., MOLLAT M. : *Histoire Universelle des Explorations*, t. I, Nouvelle Librairie de France, 1962.
- TALBOT-RICE Tamara : *Les Scythes*, coll. Mondes Anciens, éd. Arthaud, 1958.
- MIQUEL André : *L'Islam et sa civilisation*, VII^e au XX^e siècle, coll. Destins du Monde, éd. A. Colin, 1968.
- LOMBARD Maurice : *L'Islam dans sa première grandeur*, VII^e au XI^e siècle, Nouvelle bibliothèque scientifique dirigée par F. Braudel, éd. Flammarion, 1971.
- MOLLAT M., VAN SANTBERGEN R. : *Le Moyen Age*, coll. L. Gothier et A. Troux, éd. Dessain, 1961.
- PHILIPPE Roger, ROUCHE Michel : *Histoire 5^e*, éd. Belin, 1961.

- ARONDEL M., BOUILLON J., RUDEL J. : *Rome et les débuts de Moyen Age*, coll. d'histoire Louis Girard, éd. Bordas, 1961.
- ALBA A. : *Rome et le Moyen Age jusqu'en 1328*, coll. Issac, éd. Hachette, 1964.
- HAYT F., REGNIER P. L. : *Du Traité de Verdun à la fin du XVI^e siècle*, coll. Roland, éd. Weismael Charlier, 1965.
- Les émissions de télévision scolaire : « *Le monde de la steppe* » (1967) et « *Les Vikings* » (1968) constituent d'excellents outils de base pour ces leçons.

III. CONCEPTION PEDAGOGIQUE.

Six leçons qui peuvent être envisagées sous forme de travaux d'équipe dans le cadre de deux heures jumelées.

Au niveau des classes de 4^e, il est très possible de répartir la matière entre 4 groupes s'occupant chacun d'un type de peuple en particulier.

IV. STRUCTURE GENERALE DES LEÇONS.

Les peuples ont été groupés en :

- 1) *Peuples de la forêt*, plus particulièrement les Germains ce qui permet un recours à des leçons de 6^e et de 5^e et aussi à cause de l'importance de ce peuple dans la formation de l'Europe occidentale.
- 2) *Peuples de la mer*, les Vikings pour leur rôle dans la formation du monde féodal, leur installation dans la future Russie.
- 3) *Peuples du désert*, les Arabes, déjà signalés en 6^e dans l'homme commerce.
- 4) *Peuples de la steppe*, les Mongols ont été choisis, car il y a été fait allusion au cours de 6^e. Cependant on peut leur préférer les Huns.

Pour chaque groupe de peuple a été envisagé :

- A. Le cadre physique et les activités fondamentales.
- B. L'organisation sociale et politique.
- C. Les migrations et les contacts avec les grands empires.
- D. L'apport à la société médiévale.

V. DEROULEMENT DES LEÇONS.

A. CADRE PHYSIQUE ET ACTIVITES FONDAMENTALES.

1) LES GERMAINS.

« Le pays, quoique offrant des aspects divers, est en général hérissé de forêts ou enlaidi par des marécages, plus humides vers les Gaules, plus battu des vents vers le Nordique et la Pannonie, fertile en grains, rebelle à la culture des arbres fruitiers, abondant en bétail, mais en bétail de petite taille... »

Les Germains aiment avant tout des troupeaux le nombre ; c'est leur seule richesse, celle qui leur agréé le mieux ».

TACITE, *De Germania*, (I^{er} siècle ap. J.C.)

A retirer :

Les modes de subsistance basés sur l'élevage du petit bétail et sur une agriculture de clairière donc semi-nomade.

A rapprocher :

Du cours de 6° « l'homme se nourrit » : les techniques de culture, le brûlis, le nomadisme pastoral.

2) LES VIKINGS.

« Les pays des Norvégiens est très étiré et très étroit. Les terres cultivables et les prairies sont auprès de la mer. Il s'y élève beaucoup de montagnes, et, vers le Nord, s'étend une région désertique. Les terres cultivées se rétrécissent vers le Nord. A l'Est, elles sont larges de 60 milles, au milieu, de 30, au Nord, de 3 seulement. Par endroits, il faut deux semaines pour traverser la région désertique. »

OTHERE, Description du grand Nord Scandinave (IX^e siècle ap. J.C.)

« ... les gens qui explorent la terre et la mer obéissent à trois tendances. La première est le goût du combat et de la renommée ; la deuxième est le désir de connaître ; la troisième est l'appât du gain. »

« Miroir du Roi » (XIII^e siècle ap. J.C.)

A retirer :

Les caractères du pays des Vikings, caractères qui peuvent être contrôlés à l'aide de l'atlas et de photographies, les intérêts des Vikings qui se vérifieront dans la suite des leçons.

3) LES ARABES.

« Dès que les derniers cavaliers eurent disparu au tournant du ravin, Samiya, épouse de Cheddâd, proposa, à la grande satisfaction de tous, de préparer un festin aux environs du camp.

Le lieu choisi pour le festin se trouvait au bord de l'étang de Zat-el-Arsat. On était alors au printemps et les fleurs les plus variées revêtaient les collines d'un tapis aux riches couleurs. Après le repas, où l'on avait servi un grand nombre de moutons et de poulets, le vin circula dans les coupes, tout fut à la joie. Soudain un cri : soixante-dix cavaliers cathanides dévalent de la crête et fondent sur le butin facile qui s'offre à eux ».

« Arrivés sur le territoire des Beni-Cathan, nos aventuriers découvrirent un vaste pâturage abondant en troupeaux, en esclaves et en femmes. Il n'y avait que peu d'hommes pour les protéger. « Voilà une belle proie, dit Rhiad, une contrée riche en butin et pauvre en défenseurs. Saisissons-nous de ses biens et fuyons à travers les rochers ».

« Le Roman d'Antar » (VI^e siècle ap. J.C.)

A retirer :

Le genre de vie, l'alimentation, les dangers représentés par les razzias.

4) LES MONGOLS.

« Ils demeurent l'hiver en plaines et lieux chauds où ils trouvent de l'eau, des bois et des pâturages pour leurs bêtes, et l'été, ils cherchent des lieux frais sur les montagnes et dans les vallées ».

MARCO POLO, « Le devisement du monde », (XIV^e siècle ap. J.C.).

« Ils ont des maisons de perche et les couvrent de corde. Elles sont rondes. Ils les portent avec eux là où ils vont, car ils lient si bien les perches ensemble, et si ordonnément, qu'ils les portent sans peine. Et toutes les fois qu'ils dressent et tendent leurs maisons, la porte est toujours vers le midi.

Ils ont des chariots couverts de feutre noir que nulle pluie ne peut traverser, et les font tirer par des bœufs et des chameaux. Et dans ces chariots, ils portent leurs femmes et leurs enfants. » Et les dames achètent et vendent, et font tout ce qui est nécessaire à leurs maris et à leur ménage, car les hommes ne s'occupent de rien que de chasser et d'oiseler, de faucons, de guerres et de faits d'armes, comme des gentilshommes. Ils vivent de viande, de lait et de fromage et mangent toutes viandes de chevaux, de chiens et de rats car il y en a beaucoup dans les plaines, dans des trous sous terre... Ils boivent du lait de jument préparé de telle sorte qu'il semble du vin blanc et bon à boire ».

MARCO POLO, « Le devisement du monde », (XIV^e siècle ap. J.C.).

A retirer :

La notion du nomadisme pastoral, l'importance du pâturage, la soumission du peuple aux variations de température, l'alimentation.

A rapprocher :

Du cours de 6^e — « l'homme se nourrit », les nomades ;
— « l'homme se loge », la tente.

B. ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE.

1) LES GERMAINS.

« Chez les Germains, la naissance fait les rois et la valeur les chefs. Mais le pouvoir des rois n'est ni illimité, ni arbitraire, et les chefs commandent plus par l'exemple que par l'autorité. S'ils sont valeureux, toujours en vue, toujours au premier rang, l'admiration leur vaut l'obéissance. Cependant, nul, en dehors des prêtres, n'a le droit de punir de mort, d'emprisonner, ni même de frapper quelqu'un... ».

« Les affaires de moindre importance sont soumises à la délibération des chefs, les grandes à celle de la nation entière avec cette restriction que celles mêmes dont le peuple doit décider sont d'abord discutées par les chefs... ».

Ils prennent séance en armes. Le silence est commandé par les prêtres..., puis le roi ou le chef, chacun selon son âge, sa naissance, ses exploits guerriers, son éloquence, se fait entendre ; et l'autorité de la persuasion est plus forte que celle du commandement. Si un avis déplaît, on le rejette par des murmures ; si on l'agrée, on agite les framées : la marque la plus honorable de l'assentiment est l'approbation par les armes ».

« Une noblesse insigne ou les services signalés de leurs pères confèrent même à de tout jeunes gens la considération d'un chef. Ils se groupent autour des autres plus avancés en âge et qui ont déjà fait leurs preuves, et il n'y a point de honte à figurer parmi les compagnons. De plus, le compagnonnage a des degrés fixés par l'estime de celui dont on forme la suite ; il y a aussi entre les compagnons une grande émulation à qui aura le plus de compagnons et les plus déterminés. C'est le prestige, c'est la force, d'être entouré d'un groupe toujours important de jeunes gens d'élite ; c'est un ornement dans la paix et dans la guerre un rempart...

Sur le champ de bataille, c'est une honte pour le chef de se laisser surpasser en courage, une honte pour les compagnons de ne pas égaler le courage du chef...

Ils exigent de la libéralité de leur chef, le cheval de bataille, la framée sanglante et victorieuse ; sa table, grossièrement mais abondamment servie, leur tient lieu de solde. La source de sa munificence est dans les guerres et les rapines ».

TACITE, *De germania*, (I^{er} siècle ap. J.C.).

A retirer :

L'organisation clanique, la limitation du pouvoir, la notion de représentativité, les classes sociales, le caractère guerrier de la société, l'importante notion de compagnonnage.

A rappeler :

L'organisation de l'Etat primitif vu au cours de 5^e dans « l'homme et l'Etat ».

2) LES VIKINGS.

« Je vis les Normands arriver avec leurs bagages et dresser leur camp près du Volga. Jamais je n'avais vu d'hommes si gigantesques aussi grands que des palmiers, ils ont un teint fleuri et vermeil. Ils n'ont ni camisole, ni caftan, mais les hommes portent un vêtement de tissu grossier, rejeté sur un côté de manière à laisser une main libre. Chacun porte une hache, un poignard et une épée et on ne les voit jamais sans ces armes. Leurs épées sont larges, ornées de lignes sinueuses, et de fabrication franque. Du bout des doigts jusqu'au cou, les hommes sont décorés de peintures représentant des arbres, des êtres vivants ou d'autres motifs. Les femmes suspendent à leur poitrine un petit étui de fer, de cuivre, d'argent ou d'or, selon l'opulence et les ressources de leur époux. Fixé à l'étui, un anneau,

et dans celui-ci une dague, le tout solidement attaché à la poitrine. Autour du cou, elles ont des chaînes d'argent ou d'or ».

Témoignage d'un voyageur musulman qui séjourna vers 950, dans une peuplade normande fixée sur les bords du fleuve Volga.

« Ils se rendent des régions les plus éloignées du pays des Slaves jusque sur les côtes de la Mer de Roum, et y vendent des peaux de castor et de renard ainsi que des épées.

L'empereur (grec) se contente de prélever un dixième de leurs marchandises. Les marchands descendent également le fleuve des Slaves, traversant le bras qui passe par la ville d'Astrakhan, où le souverain du pays perçoit aussi un dixième. Puis ils pénètrent dans la mer de Djordjan. Parfois, les marchandises sont transportées à dos de chameaux de la ville de Djordjan jusqu'à Bagdad ».

D'un chroniqueur arabe Ibn KHORDADBEH (IX^e siècle ap. J.C.).

« (Des Slaves) allèrent au delà de la mer des Varègues, chez les Rouss, car ces Varègues s'appelaient Rouss, d'autres s'appellent Suédois, d'autres Normands (...). Or les Slaves dirent aux Rouss : « Notre pays est grand et riche, mais il n'y a point d'ordre parmi nous : venez donc nous gouverner. » Et trois frères se réunirent avec leur familles, et emmenèrent avec eux tous les Rouss. Ils allèrent chez les Slaves, bâtirent la ville de Ladoga, et Rurik l'aîné s'établit à Ladoga, le second, Sinéous, sur les bords du Lac Blanc, et le troisième, Trouvor, à Isbork. Au bout de deux ans, moururent Sinéous et Trouvor, et Rurik s'empara de tout le pays ; il s'avança vers le lac Ilmen, et fortifia une ville sur le fleuve Volkhov et l'appela Novgorod ; il s'y établit comme prince, et partagea entre ses compagnons les terres et les villes. C'est de ces Varègues que les gens de Novgorod ont été appelés Rouss ».

Chronique dite de Nestor (début du XIII^e siècle).

A retirer :

L'organisation tribale, la société guerrière, la hiérarchie basée sur une richesse thésaurisée et acquise au cours de raids, les rapports commerciaux avec les Francs, avec les Arabes, l'installation en Russie.

A rapprocher :

Du cours de 6^e ; les moyens de transport dans l'homme commerce et les énergies.

Du cours de 5^e ; le milieu urbain, les taxes et péages.

3) LES ARABES.

« Au plan social, et quelque dimension qu'elle revête, la tribu a pour cellule de base la famille élargie qui réunit, sous l'autorité d'un même individu, l'ensemble de ses descendants mâles et de leurs familles...

... le groupe familial fonctionne aussi comme une entité économique, qui possède ses tentes, ses troupeaux...

C'est l'association de familles de ce type, sous le souvenir invoqué de l'ancêtre commun, et, parfois, avec une appellation totémique qui crée la tribu ».

Texte de synthèse emprunté au livre d'André MIQUEL : « *l'Islam et sa civilisation* », p. 28.

A retirer :

Les éléments de base de la société et les rapprocher de ceux qui ont été notés chez les Germains.

4) LES MONGOLS.

« Leurs armes sont l'arc, le javelot, l'épée et la massue, mais ils se servent des arcs plus que d'autre chose, car ils sont très bons archers et les meilleurs que l'on sache au monde... Quand ils viennent à la bataille contre les ennemis, ils les vainquent de cette manière : ils n'ont point de honte à fuir ; et en fuyant se retournent et tirent de leurs arcs sur leurs ennemis, en quoi ils leur font grand dommage. Et ils ont accoutumé leurs chevaux à tourner si vite que c'en est merveille, mieux que ne le feraient des chiens. Ils combattent en fuyant aussi bien que s'ils le faisaient corps à corps, parce qu'en fuyant ils tirent leurs flèches avec grande adresse sur ceux qui vont les chassant et pensent avoir gagné la bataille. Et quand ils voient qu'ils ont tué ou blessé les chevaux ou les hommes, ils se retournent et viennent tous ensemble à la bataille, si bien et si ordonnément, et avec si grande rumeur qu'ils mettent bientôt leurs ennemis en déconfiture : car ils sont très courageux et forts et endurcis ».

MARCO POLO, « *Le devisement du monde* », (XIV^e siècle ap. J.C.).

« Les Mongols sont les plus obéissants peuples du monde envers leurs chefs, plus même que nos religieux envers leurs supérieurs. Ils les révèrent infiniment et ne leur disent jamais un mensonge.

Il n'y a point entre eux de contestations, de différends ou de meurtres. On ne signale que des vols de peu d'importance... ».

Jean du PLAN CARPIN, « *Histoire des Mongols* ». (XIII^e siècle ap. J.C.).

A retirer :

La société guerrière, l'importance des chevaux, l'utilisation de l'arc, la soumission au chef.

C. CONTACTS AVEC LES EMPIRES.

Voir par la carte les migrations et les modifications territoriales éventuelles.

N.B. — Aucune carte ne répond à la spécificité du sujet. Il est dès lors nécessaire de se référer au maximum de cartes dont on dispose et les faire rapporter au planisphère muet.

D. APPORT A LA SOCIETE MEDIEVALE.

1) LES GERMAINS.

« *Wieland se rendit alors à sa forge, se mit au travail et fit en sept jours une épée. Le septième jour, le roi lui-même vint à lui. L'épée était déjà terminée et Nidung (le roi) pensait n'en avoir jamais vu une qui fut aussi belle ni si tranchante. Ils se rendirent près d'une rivière. Wieland prit un flocon de laine épais d'un pied, le jeta dans l'eau au gré du courant. Puis il plongea l'épée dans l'eau, le tranchant dirigé contre le courant, de telle manière que le flocon fut poussé vers l'épée et tranché. Le roi dit : « L'épée est bonne ». Wieland répondit : « Elle n'est pas remarquablement bonne ; il faut qu'elle devienne meilleure ; je ne m'arrêterai pas auparavant ».*

Extrait de la légende de Wieland le forgeron, mise par écrit au XIII^e siècle, d'après contes du VI^e-VIII^e siècle ap. J.C.

« *Dans la loi des Wisigoths, le nombre des « sous d'or » à payer dépendait de l'âge et du sexe. Pour le meurtre d'un homme de 15 à 20 ans : 150 sous ; de 20 à 50 ans : 300 sous ; de 50 à 65 ans : 200 sous ; au-dessus de 65 ans : 100 sous. Pour le meurtre d'un garçon de 1 an : 60 sous ; de 4 à 6 ans : 80 sous ; de 10 ans : 100 sous ; de 14 ans : 140 sous.*

La somme était diminuée de moitié s'il s'agissait d'une fille.

Dans la loi salique, c'est-à-dire celle des Francs Saliens, chaque blessure était méticuleusement tarifiée, et d'une façon qui peut paraître singulière : avoir arraché à autrui une main, ou un pied, un œil, le nez : 100 sous ; mais seulement 30 s'il reste pendant ; avoir arraché l'index (le doigt qui sert à tirer à l'arc) : 35 sous ; un autre doigt : 30 sous ; deux doigts ensemble : 35 sous ; 3 doigts ensemble : 50 sous.

A ce wergeld s'ajoutait une amende que le coupable devait payer au roi pour avoir troublé la paix publique ».

Dans A. ALBA, *Rome et le Moyen Age jusqu'en 1328*, coll. Isaac, p. 181.

A rapprocher :

Du cours de 5^e *L'Homme et la justice* si cela a été vu - Le rachat des peines.

A retirer :

La tarification des peines — Les distributions sociales.

« *Toute le monde sait que je n'ai pas de quoi me nourrir et me vêtir. Pour cette raison, j'ai demandé à votre bonté la permission de me remettre à votre garde et de me recommander à vous. Je le fais aux conditions suivantes : en échange des services que je pourrai vous rendre, vous devez me prêter assistance tant en vivres qu'en vêtements ; et moi, tant que je vivrai, je dois vous servir et vous être soumis comme peut le faire un homme libre, sans qu'il me soit permis, ma vie durant, de me soustraire à votre autorité et à votre protection ».*

Formule de Tours, VIII^e siècle ap. J.C.

« Pour que votre zèle ou votre grandeur soient connus, nous, à l'homme illustre... (un tel), avec la plus grande bienveillance avons concédé la villa... (une telle) située dans le pagus... (un tel) avec toutes ses commodités et son territoire en entier, ainsi qu'elle fut possédée par notre fisc ou qu'elle est possédée aujourd'hui... ».

Formule mérovingienne du VII^e s.

A retirer :

L'essor des techniques de la métallurgie, la généralisation du système de la recommandation.

2) LES VIKINGS.

« Le roi n'a plus de roi que le nom et la couronne... Il n'est capable de défendre contre les dangers qui les menacent ni ses évêques, ni ses autres sujets. Aussi voit-on les uns et les autres s'en aller, mains jointes, servir les Grands. Par là ils obtiennent la paix ».

Thietmar de MERSEBOURG, Chronique, XI^e s.

« — Nous voulons que chaque homme libre dans notre royaume reçoive le seigneur qui lui plaira, soit nous, soit l'un de nos fidèles.

— ...

Nous voulons que l'homme de chacun des nôtres dans quelque royaume que ce soit, marche avec son seigneur contre son ennemi ou pour les autres nécessités, à moins que n'arrive ce qu'à Dieu ne plaise, cette invasion du royaume qu'on nomme lantwer, auquel cas tout le peuple de ce royaume doit s'appliquer à le repousser d'un commun effort ».

Capitularia Regum Francorum, Meerssen, février 847.

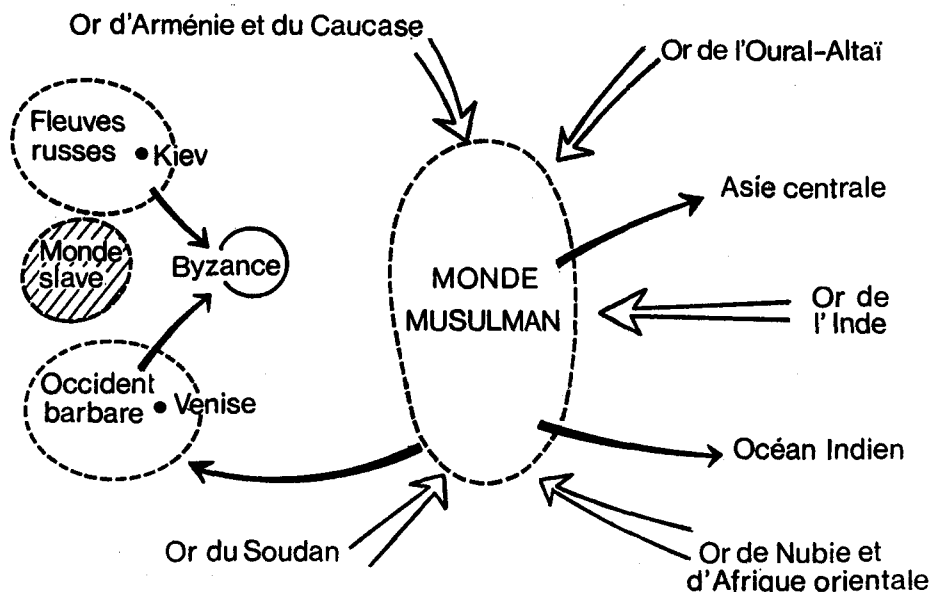
A retirer :

La généralisation de la féodalité.

3) LES ARABES.

- a) Faire découvrir la permanence de l'établissement arabe en Méditerranée par la recherche des Etats arabes actuels.
- b) Relever d'après la carte les apports arabes à la civilisation occidentale et leur importance dans le domaine commercial ; ce dernier point amène à parler du rôle de l'or.

c) Schéma des courants monétaires après la conquête musulmane.



Dans M. LOMBARD, *L'Islam dans sa première grandeur* (VIII^e-XI^e siècle), Nouvelle bibliothèque scientifique dirigée par F. BRAUDEL, Flammarion, 1971, p. 119.

d)

« Je veux porter du safran persan à la Chine où j'ai entendu dire qu'il y a un grand prix, et ensuite de la vaisselle de Chine dans la Grèce, du brocart dans l'Inde, de l'acier indien à Alep, du verre d'Alep dans le Yemen et des étoffes rayées du Yemen en Perse ».

Sa'Di, *Poésies*, 13^e siècle ap. J.C.

« On y installa des jurisconsultes, et l'on y transporta des livres tirés des bibliothèques du Palais. Chacun avait la liberté d'y entrer et de lire ou de copier tout ce qu'il voulait... Ensuite on y établit des lecteurs, des astronomes, des grammairiens et des médecins. La bibliothèque... renfermait des ouvrages sur toutes sortes de matières, des livres copiés de la main des plus célèbres calligraphes. Hakim... assigna un traitement annuel aux jurisconsultes et à tous ceux qui étaient attachés à cette maison... On y trouvait l'encre, le papier et les plumes dont on pouvait avoir besoin. L'an 403 (1013), Hakim manda plusieurs mathématiciens, logiciens, jurisconsultes et médecins attachés à la Maison de la Science au Caire. Chaque classe de savants fut appelée séparément pour conférer en présence du calife qui les combla de dons et les fit revêtir de robes d'honneur ».

MAQRIZI, *mémoire sur l'Égypte*, XI^e siècle ap. J.C.

A retirer :

Les échanges Orient-Occident, les contacts entre les civilisations, le rayonnement intellectuel de la civilisation arabe.

A rapprocher :

Du cours de 6° : « l'homme commerce » — « l'homme se soigne »

4) LES MONGOLS.

- a) Faire remarquer dans la bibliographie le recours qui a été fait à Marco Polo et Plan Carpin donc les contacts qui ont eu lieu entre les Occidentaux et les Mongols.
- b) Serâ, capitale de la Horde d'Or, en 1334 :
« Serâ est au nombre des villes les plus belles, et sa grandeur est très considérable ; elle est située dans une plaine et regorge d'habitants : elle possède de beaux marchés et de vastes rues. Nous montâmes un jour à cheval, en compagnie d'un des principaux habitants, afin de faire le tour de la ville et d'en reconnaître l'étendue. Notre demeure était à l'une des extrémités. Nous partîmes de grand matin, et nous n'arrivâmes à l'autre extrémité qu'après l'heure de midi... Enfin, nous n'atteignîmes notre demeure qu'au coucher du soleil... Il faut observer que les maisons y sont contiguës les unes aux autres et qu'il n'y a ni ruine ni jardin. Il s'y trouve treize mosquées principales pour y faire la prière du vendredi... Serâ est habitée par des individus de plusieurs nations parmi lesquels on distingue : 1° les Mongols, qui sont les indigènes et les maîtres du pays ; une partie professe la religion musulmane ; 2° les Ass, qui sont musulmans ; 3° les Kifdjaks ; 4° les Tcherkesses ; 5° les Russes ; 6° les Grecs, et tous ceux-ci sont chrétiens. Chaque nation habite un quartier séparé, où elle a ses marchés. Les négociants et les étrangers, originaires des deux Irâks, de l'Egypte, de la Syrie, etc. habitent un quartier qui est entouré d'un mur, afin de préserver les richesses des marchands. Le palais du sultan est appelé à Serâ, la pierre d'Or ».

IBN BATOUTAH, *Voyages*, XIV^e siècle ap. J.C.

A retirer :

Que les nomades de la steppe sont à l'origine d'échanges commerciaux importants, de la fondation et du développement de villes-marchés ; que ces nomades sont devenus musulmans (liaison avec les Arabes, le khanat de la Horde d'Or à l'origine de la Russie ce qui permet de rappeler l'installation des Varègues, c'est-à-dire des Scandinaves).

REMARQUE.

Les leçons étant conçues sous forme de travail de groupe, il va de soi que les élèves recherchent le vocabulaire, précisent les localisations et indiquent les époques sur leur ligne du temps.

Pervenche BRIEGLEB.

Monique SERGANT-HANNON.

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

NOTES et glanures

SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE.

CERTEAU Michel de, *Ce que Freud fait de l'histoire*, dans *Annales*, t. 25, p. 654-667, Paris, Colin, 1970.

Il n'est pas inutile que l'historien s'interroge sur les limites de ses capacités. Cet article l'y aidera où on note la réflexion suivante : « Il tient trop vite pour une réalité de l'histoire ce qui est seulement la cohérence de son discours historiographique, et pour ordre dans la succession des faits ce qui est seulement l'ordre postulé ou posé par sa pensée ». Dans quelle mesure l'histoire telle qu'on la dit n'est-elle pas le reflet d'une thérapie destinée à alléger le poids de la conscience, de la mauvaise conscience ? Ceci nous ramène à l'ambiguïté du mot « histoire », un mot instable qui bascule tour à tour du côté de la « légende » texte reçu, loi qu'il faut lire, profit d'une société « ou du côté du devenir autre » (risque de s'affirmer en assurant soi-même son existence). Il arrive que l'historien se cache ce qu'il pense élucider. Qu'il y songe bien lui qui se revendique de la vérité critique !

R.V.S.

DEMBINSKA Marie, *La paléobotanique, science auxiliaire de l'histoire*, dans *Annales*, t. 25, p. 1471-1474, Paris, Colin, 1970.

A méditer par les dénigreur et les réformateurs : « Les sources écrites et le matériel archéologique classique se révèlent aujourd'hui insuffisants pour l'historien. Les sciences humaines ne peuvent plus se passer de l'expérience et des méthodes des sciences exactes, techniques ou naturelles qu'elles doivent adapter aux besoins de l'atelier historique. Il est devenu par exemple, tout à fait impossible d'étudier l'histoire de l'agriculture, et de bien interpréter son rôle économique et social, sans une connaissance précise des techniques agrotechniques, morphologiques, climatologiques, phytogéographiques, paléobotaniques, etc.

Il n'est nullement question pour l'historien, d'annexer telles quelles des méthodes propres à d'autres disciplines que la sienne, mais d'élaborer celle qui lui permettra de traiter ses sources et le résultat

de ses recherches. L'historien doit, par conséquent, suggérer lui-même aux sciences exactes ou techniques les problèmes à poser et à résoudre ».

Voilà une observation qui vient à son heure dans le cadre d'un renouvellement de la formation des maîtres et de l'enseignement.

R.V.S.

GUILLAUME, P. et POUSSOU, J.P., *Démographie historique*, dans Coll. « U », Paris, Colin, 1970.

L'ouvrage poursuit des buts bien précis : « mettre dans les mains du public un ouvrage efficace qui permette de se familiariser avec les méthodes, au moins dans les grandes lignes, et de prendre connaissance des résultats les plus généraux et les mieux assurés déjà obtenus », de la nouvelle science.

En cette matière, on distingue deux périodes, avant et après 1800, c'est-à-dire avant et après l'emploi des statistiques. Pour les périodes antérieures à 1800, l'historien est obligé de s'adresser à d'autres sources, lesquelles sont variées, multiples et parfois inattendues : registres paroissiaux, surtout de 1650 à 1800, sources fiscales, comptes de tailles pour le moyen âge, recensement des feux, etc... Cependant, les études concernant les époques antérieures à 1650 donnent des résultats fragiles et souvent conjecturaux. Ce sont, actuellement, les études relatives aux temps modernes qui sont les plus nombreuses. La démographie historique, science neuve, puisqu'elle n'existe réellement que depuis 1954, est destinée néanmoins à éclairer l'histoire d'un jour nouveau. L'explosion démographique du XX^e siècle qui paraît si préoccupante a été précédée d'une explosion blanche au XIX^e siècle, ce qui explique la mainmise de l'Occident sur le monde. De multiples extraits, des graphiques, des tableaux, des cartes, des schémas illustrent des questions fondamentales. Au moment où les problèmes démographiques passionnent le public, cet ouvrage constitue une source de documentation pour les élèves des classes terminales. Les implications économiques, politiques, sociales et même morales sont innombrables.

P.B.

GRMEK M.D., **Objectivité et progrès en histoire des sciences** dans *Annales*, t. 25, p. 616-619, Paris, Colin, 1970.

A propos du XII^e congrès international d'histoire des sciences organisé à Paris en 1968, on doit épingler la question posée par B. Suchololski touchant l'intérêt des savants pour l'histoire de leur discipline. Celui-ci n'est pas très développé. Pour beaucoup ils estiment que ce qui est scientifiquement « vrai » appartient à la science actuelle comme sa partie intégrante et non pas à l'histoire ; ce qui est « faux » n'a pas besoin d'être connu et enseigné. Ainsi, l'histoire des sciences ne saurait être rationnellement conçue ni comme histoire de la vérité, ni comme histoire du faux.

L'histoire de la vérité n'existe pas, car la vérité n'a pas d'histoire ; l'histoire du faux peut exister, mais elle n'est pas l'histoire des sciences. A dire vrai, comme pour toute chose, l'histoire des sciences repose sur la combinaison dialectique du vrai et du faux, « elle doit s'occuper du processus dans lequel, à partir du faux et d'erreurs naissent les vérités et dans lequel, par la suite, les vérités s'avèrent être des faux incitant à formuler des nouvelles vérités ». Il faut cependant admettre que « l'histoire des sciences est non l'histoire des opinions et théories scientifiques mais l'histoire de l'activité scientifique déployée par les hommes et de leur conscience liée à cette activité ». Pour S. Bachelard, il faut dénoncer les illusions d'une histoire positive prétendue objective. Elle ne peut conduire qu'à la myopie intellectuelle. L'histoire doit être non « positive » ni « historisante » mais « normative » et « valorisante ». Autrement dit, elle incline vers la philosophie.

Il ne faut pas non plus confondre « progressisme » scientifique et politique. Les régimes révolutionnaires ne sont pas nécessairement promoteurs en cette matière.

Il est apparu clairement au cours de ce congrès qu'il était nécessaire de conjuguer les disciplines, de rassembler les travailleurs venus d'horizons très différents.

Puissent les enseignants comprendre qu'il n'y a point de salut en dehors de cette formule.

R.V.S.

KRISTEVA Julia, **La mutation sémiotique**, dans *Annales*, t. 25, p. 1497-1522, Paris, Colin, 1970.

Le décloisonnement des sciences rend de plus en plus sensible la nécessité d'un lan-

gage commun. Le problème n'est pas neuf mais revêt aujourd'hui un caractère d'urgence. L'article que voici attirera sur ce point l'attention des historiens. L'A. y constate que « La constitution du discours sémiotique s'étend sur plus de vingt siècles, mais c'est à peine de nos jours qu'il se reconnaît, demande à être reconnu et pénètre secrètement mais massivement les sciences dites humaines. Cette émergence de la sémiotique dans notre époque est un symptôme... » Sur le plan de la définition : « La sémiotique est un discours qui tend à se construire comme une science des significations... La sémiotique est la **méthodologie** des sciences dites humaines puisqu'elle considère les pratiques socio-historiques comme des **systèmes signifiants** ».

L'accent est aussi porté sur la richesse d'une analyse idéologique avouée, en opposition avec l'hypocrisie de la « conception cette fois **vraiment idéologique** de la science, qui exige de toute science de se construire dans une **pureté idéale**, voire **mathématique** ». Une belle synthèse de l'histoire de la logique.

R.V.S.

MAKARIUS Laura, **Du Roi magique ou « Roi divin »**, dans *Annales*, t. 25, p. 668-698, Paris, Colin, 1970.

Il est fréquent dans les usages tribaux archaïques de rencontrer des violations des tabous par les chefs, princes ou rois. L'inceste, l'absorption de nourritures défendues aux sujets et autres symbolismes attestent de la puissance de celui qui détient les « médecines », les « choses sacrées ». Ils lui donnent par l'impureté qu'ils déterminent, une ambivalence à la mesure de son rôle. Le souverain ne stimule-t-il pas la fécondité des champs mais ne peut-il les dévaster. Il inflige plaie et maladie, mais il les guérit, il conjure les calamités et il les provoque, etc. Il recèle le « mauvais et le bon », « le sensé et l'insensé ».

En se chargeant des fautes de ses sujets, il les protège. Avec le temps, cette notion fait place à la croyance que l'observance des tabous est destinée à protéger le souverain lui-même. Ainsi se généralise l'idée de la fragilité du roi, dont dépend l'ordre cosmique. Les rites et les sacrifices auront comme but de maintenir cet ordre : le **Mikado** en restant assis sur son trône contribue à faire tourner le soleil. Ainsi de la magie violatrice passe-t-on par la magie « sympathi-

que » identifiant roi et nature, à la représentation du roi « divin », du roi déifié.

« Le roi est mort, vive le roi », n'est pas sans rapport avec la mise à mort du souverain sur le déclin, dans les sociétés archaïques. L'ethnographie, tenant compte du fait que la pratique sociale ne connaît pas de cloisons étanches, aide à comprendre le passé.

R.V.S.

Lénine et le développement de la science, de la culture et de l'éducation.
Rédaction « Sciences sociales aujourd'hui », Académie des Sciences de l'U.R.S.S. - Problèmes du Monde contemporain - Moscou, 1970.

Les auteurs de cet ouvrage analysent le legs théorique de Lénine et l'élaboration de la méthode scientifique de la connaissance du mouvement social et culturel de l'humanité à travers son œuvre.

On y trouve une étude sur la recherche philosophique, la structure de la matière, les progrès scientifiques. Tolstoï : la liquidation de l'analphabétisme et en général, conclusion : l'humanisme du monde nouveau.

Il est regrettable qu'une telle étude ne soit pas mieux connue chez nous, et garde malgré tout un caractère d'apologie.

J.D.

HISTOIRE DES TECHNIQUES.

MERRIEN Jean, La vie quotidienne des marins au moyen âge, des Vikings aux Galères, Paris, Hachette, 1969.

Un livre de marin pour expliquer la vie des marins ouvre ici les vastes horizons des voyages médiévaux et de leurs périls. Besoin de vivre, besoin de savoir, courage ou inconscience, autant de moteurs d'aventures prodigieuses.

Villageois des côtes, le Viking (de *vi*-*cus* ?) affronte l'océan sur d'extraordinaires coquilles amphidromes. Rameur aux gros bras et à la large poitrine, il est aussi l'écopeur aux reins souples, excellente préparation pour les expéditions occidentales de pillage ou l'aventure marchande dans la forêt moscovite. Flexible, le « bateau serpent » file à grande allure à la rame ou à la voile, l'équipage représente un beau spécimen de solidarité entre « frères jurés » dont l'esprit de discipline et le degré de culture étonneront celui qu'imprègne la pri-

ère : « De la terreur des Normands, délivrez-nous Seigneur ! »

Nef, caravelle, coque, gouvernail d'é-tambot, navigation à l'estime, naves des croisades avec ses us et coutumes, péripéties de la croisière dévoilent leurs arcanes. Elles n'ont de comparable que la misère réglée des chiourmes dont les efforts rythmés animent les galères, quelles soient chrétiennes ou qu'elles soient barbaresques.

Une bonne lecture riche d'embruns et fraîche du vent du grand large.

R.V.S.

PAYEN, J., Capital et machine à vapeur au XVIII^e siècle. Les frères Périer et l'introduction en France de la machine à vapeur de Watt, Paris, Mouton, 1969.

La révolution industrielle anglaise est relativement bien connue.

Il n'en est pas de même pour le continent. A la veille de la révolution de 89, les frères Périer, manifestent un vif intérêt pour les inventions anglaises. Ils s'insèrent avec d'autres dans les milieux industriels et financiers soutenus par le duc d'Orléans et contribuent à l'introduction, en France, de la machine à condensateur de Watt et de la machine à vapeur à double effet. Ensuite, ils se lancent avec plus ou moins de bonheur dans de nombreuses entreprises financières et industrielles (sidérurgie, fonderie de Chaillot, manufacture de plomb de Saint-Denis, usine du Creusot, etc...). Un ouvrage très riche qui donne un aspect neuf de la France dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

De très nombreux documents, des photos et des dessins complètent ce volume, un des plus utiles pour l'histoire des techniques. Mais l'histoire des techniques rejoint l'histoire des sciences et l'histoire tout court...

P.B.

ARCHEOLOGIE.

R. CHEVALIER, La photographie aérienne, Paris, A. Colin, U2, 1971.

Il est superflu de présenter l'auteur. Il est un des plus éminents spécialistes de la photo aérienne et il défendait déjà avec un enthousiasme communicatif, l'intérêt de cette activité alors que d'aucuns la considéraient encore comme un simple passe-temps.

Il n'est pas nécessaire, non plus de rap-
peler tout l'intérêt de la photo aérienne
pour l'archéologie et pour l'histoire. Certes,
la vue « d'en haut » n'est pas neuve puis-
que le plus ancien exemple connu, une ta-
blette de Tello, révèle un plan coté de la
ville de Dunghu et date du 3^e millénaire
avant J.C. Après avoir rappelé l'histoire de
la photo aérienne, l'A. explique par quel-
ques exemples (il s'agit d'un volume de
collection de poche), l'utilité de cette ac-
tivité.

Elle apporte une très large contribution
à l'exploration de l'univers physique, ou-
vre un vaste champ de recherches biogéo-
graphiques, et est, ainsi, un instrument ca-
pital de connaissance et d'action dans le
domaine des sciences humaines, archéolo-
gie, ethnographie, sociologie, archéologie
agraire, etc... Le nombre croissant des ap-
plications de la photo aérienne soulève le
problème de la formation de photo-inter-
prètes. La photo aérienne fait une timide
apparition dans certains ouvrages et la pho-
to-interprétation est déjà inscrite au pro-
gramme de l'enseignement secondaire aux
U.S.A. !

Certains lecteurs seront, peut-être ame-
nés à redouter le côté quelque peu impé-
rialiste de cette discipline mais il en est
ainsi chaque fois qu'apparaît une techni-
que ou une science de synthèse. Elle réta-
blit l'unité des sciences de la terre et des
sciences naturelles et constitue un excel-
lent moyen « d'exploration qualitative et
quantitative du monde ». Elle présente
aussi un intérêt pédagogique certain puis-
qu'elle fournit des documents où la ré-
flexion interdisciplinaire peut s'exercer.

« Instrument de découverte, la photo-
interprétation est un moyen d'éducation
souple et varié, qui réalise une merveil-
leuse convergence de disciplines, propres
à multiplier les enrichissements mutuels
autour d'un matériau commun selon les
vœux du moderne structuralisme » (p.
215).

Une science nouvelle à la mesure de la
pluridisciplinarité.

P.B.

**HARMAND J., Les Celtes au second âge
du fer, Nathan, Paris, 1970.**

Les Celtes ne constituent pas une race
ni même un groupe ethnique homogène.
Entre 500 et 250 avant J.C., des groupes
de Celtes occupent de manière plus ou
moins continue, des régions européennes
de l'Allemagne jusqu'en Espagne, en Italie

du Nord, des Îles britanniques jusqu'au bas
Danube. Les migrations celtiques et l'im-
plantation de ces peuples ont fait l'objet
de très nombreuses controverses souvent
entachées de traditions romanesques ; l'a-
nalyse critique permet cependant à l'auteur
de dresser une dizaine de cartes fixant les
notions essentielles concernant cette ma-
tière. L'unité de ces peuples se traduit par
une civilisation qui présente des éléments
communs. L'époque de la Tène, le deuxiè-
me âge du fer, est important tant du point
de vue des techniques que de la culture
mais elle ne correspond nullement à une
unification politique.

Pour l'approche de ces problèmes, les
sources essentielles sont les découvertes ar-
chéologiques et les sources romaines et tout
spécialement César et son *De Bello gallico*.
Deux chapitres de l'ouvrage retiendront
spécialement l'attention ; ce sont les mises
au point relatives à la civilisation (les
structures de la société militaire celtique,
les cadres de la vie et les techniques fon-
damentales, économie rurale, métallurgie,
commerce et monnaie, ainsi que la culture
et notamment la religion). Ce qui est va-
lable pour les Irlandais n'est pas vrai pour
les Celtes de l'Italie du nord et certains
documents sont parfois abusivement utilisés.
C'est le cas notamment du bas-relief que
chacun connaît représentant l'affrontement
de deux soldats devant une hutte. En réa-
lité, il s'agit d'un Dace (non Celte) et
d'un Romain, quant à la hutte, elle est ty-
pique de la région du bas Danube et non de
la Gaule et de plus, comme le document
date de l'époque de Trajan, il est fort tar-
dif. La culture celtique, (à savoir la reli-
gion et notamment le druidisme et l'art)
paraît moins riche et plus archaïque que
la civilisation. C'est surtout par des aspects
techniques (défrichements, métallurgie)
que l'héritage celte paraît intéressant pour
la formation de l'Europe. L'ouvrage nous
met en garde contre les généralisations
abusives dans le temps et dans l'espace et
nous restitue un aspect plus conforme à la
réalité.

P.B.

**JALMAIN, D., Archéologie aérienne en Île-
de-France, Brie, Beauce Champagne,
Paris, Technip, 1970.**

L'archéologie aérienne a déjà révélé de
très nombreux sites et contribué à éclairer
de multiples problèmes qui semblaient in-
solubles. Prospectant l'Île-de-France, la
Brie, la Beauce et la Champagne, l'A. pu-

blie le résultat de plusieurs années de recherches, sans s'attacher à une période particulière. Cet ouvrage illustre parfaitement l'apport très riche de cette technique.

L'époque protohistorique révèle de multiples traces de fossés circulaires et d'habitats. La Gaule romaine s'y révèle par le tracé des voies, les traces d'habitats et de nécropoles.

Ce qui nous a paru plus spécialement intéressant c'est le parti que l'A. tire de la photo aérienne pour l'histoire médiévale et moderne, reconstitution du réseau routier médiéval autour de Provins, recherche de fiefs disparus grâce aux traces de forteresses, identification de fortifications, délimitation des défrichements, identification de lieux disparus, etc... La photo aérienne permet aussi de préciser la métamorphose des terroirs, accélérée par la révolution agricole. Excellent pour développer la notion d'évolution.

De très nombreuses photos conviennent à l'illustration des cours et des activités parascolaires.

P.B.

MOYEN AGE.

DOEHAERD R., *Le haut moyen âge occidental, Economies et sociétés*, Paris, P.U.F., Nouvelle Clio n° 14, 1971.

Tous les non-médiévistes et a fortiori les étudiants recueilleront une double impression de l'ouvrage de M^{me} D. Impression dérouterante due à la carence désespérante des textes pour la période envisagée mais un intérêt très vif pour l'exposé critique et le savoir faire de l'auteur en vue de tirer le maximum des textes de cette période.

L'économie et la société du haut moyen âge sont présentées comme la suite logique de l'histoire du Bas Empire romain. Les invasions germaniques du 5^e siècle n'ont pas opéré, dans tous les domaines, un bouleversement total. Certaines structures ont disparu, mais d'autres se sont modifiées. Placée sous le signe d'une pauvreté endémique, pauvreté en hommes, en travail, en production, en échanges, et en circulation, cette société n'est pas cependant demeurée statique. Peu de changement se marque sans que l'on puisse affirmer une stagnation totale ; au 8^e siècle, de très légers indices se manifestent, révélant une très légère poussée démographique, une très faible augmentation des rendements, des

biens et des échanges. Malgré des difficultés énormes que l'on sent sous-jacentes à chaque page, l'ouvrage ne manquera pas de retenir l'attention des collègues qui souhaitent renouveler leur conception et leurs vues du haut moyen âge quelles qu'en soient les difficultés d'accès. Il ne s'agit pas, rappelons-le, de certitudes ni d'affirmations gratuites, mais d'un exposé critique et d'une heureuse tentative d'interprétation partant de certaines données chiffrées, même si les résultats sont fragiles et souvent conjecturaux.

P.B.

FOURNIAL E., *Histoire monétaire de l'occident médiéval*. Nathan, Paris, 1970.

Il s'agit d'un ouvrage d'histoire monétaire de l'Occident et non de numismatique. La monnaie y est donc envisagée dans le cadre plus vaste et plus riche de l'économie tout entière. L'A. rappelle les techniques de fabrication de la monnaie (fusion et frappe), les éléments essentiels concernant l'administration de la monnaie, la fraude monétaire, problème commun à toutes les époques. Notons une mise au point importante, l'impossibilité où nous sommes d'évaluer correctement la monnaie médiévale en recherchant l'équivalence dans notre monnaie actuelle. La circulation monétaire et le monnayage sont étudiés depuis la fin de l'empire romain jusqu'au XV^e siècle. Cette étude permet un éclairage nouveau des mouvements économiques en précisant les directions des courants commerciaux. La crise du XIV^e et du XV^e siècle révèlent les tentatives de lutte contre l'inflation et un désir réel de stabilité monétaire. Ces difficultés monétaires coïncident avec des difficultés économiques mais n'en sont pas la cause. Sans entrer dans le détail, retenons l'intérêt du chapitre relatif au monnayage des barons ; malgré les affirmations de la royauté souhaitant rétablir la circulation d'une seule monnaie (la monnaie royale), dans le domaine royal d'abord et dans le royaume tout entier, le monnayage des seigneurs fut important et s'est perpétué malgré la politique de centralisation et de reprise du pouvoir des rois de France.

De très nombreux graphiques, un glossaire bien utile, rendent tangibles les problèmes monétaires qui paraissent avoir été aussi importants au moyen âge que de nos jours.

P.B.

FOURNIER, G., L'Occident de la fin du V^e siècle à la fin du IX^e siècle, dans coll. « U », Paris, A. Colin, 1970.

Cette période d'un demi-millénaire qui va de la fin de l'empire romain à la dislocation de l'empire carolingien est, le plus souvent, escamotée dans l'enseignement secondaire. La rareté des documents et de ce fait, la difficulté de les utiliser correctement, la place de cette matière dans le programme, en fin d'année, etc... sont des raisons suffisantes pour ne pas la voir ou ne la voir que fort superficiellement. Si l'aspect politique révèle le morcellement de l'Occident, l'étude de la civilisation restitue un aspect plus conforme à la réalité, à savoir une certaine forme d'unification. Notons l'intérêt de l'exposé et des nombreuses cartes.

Cet ouvrage pourrait rendre de grands services pour le cours de la classe de 4^e tel qu'il est envisagé. La volonté de percer à jour les origines du moyen âge, l'étude des civilisations marginales révélant l'importance de l'apport des « barbares » dans les domaines artistique et technique (par ex., les techniques germaniques en métallurgie, etc...) sont riches d'enseignement.

En somme, l'A. montre fort clairement que le haut moyen âge vaut mieux que les vues sommaires traditionnellement esquissées à son sujet.

P.B.

MANUEL.

D. GRODZYNSKI, M. MEULEAU, M. VINCENT, L'Antiquité - Cl. 6^e nouvelle collection d'histoire, Bordas, Paris, 1970.

Les Editions Bordas mettent sur le marché une nouvelle série de manuels adaptés à des modifications du programme.

Celui-ci, toujours synchronique, paraît cependant marquer une tendance à ramener la matière à un thème. Chaque leçon comprend deux parties : la page de gauche du manuel est consacrée à l'exposé de la matière ; la page de droite est réservée à la documentation (photos, cartes, schémas, ligne de temps, textes etc...) suivie de questions. La leçon se termine par une courte synthèse d'une dizaine de lignes maximum. La documentation est variée et les textes sont transposés dans une langue accessible aux jeunes élèves.

Au manuel proprement dit, les auteurs ont ajouté un cahier de travaux pratiques poursuivant un triple but : débarrasser les

élèves de travaux préparatoires longs et fastidieux — rompre le rythme de la leçon en y introduisant des exercices attirant l'attention sur des points forts de la leçon — réaliser la somme des éléments importants que l'élève doit avoir appris et compris au cours de la leçon.

Pour le volume de 6^e, on compte 35 fiches comprenant des questions à résoudre ; des cartes à compléter ; des documents schématiques à compléter ou à décrire utilisant, soit des mots, soit des couleurs ; des exercices de chronologie, des graphiques etc...

Une excellente initiative favorisant incontestablement l'activité des élèves et capable de susciter ou de ranimer leur intérêt.

P.B.

LE SOCIALISME ET SES VARIANTES.

J. ARNAULT - Le socialisme suédois - Editions sociales « Notre temps », Paris, 1970 - 70 p.

Le volume est constitué d'articles revus et corrigés par l'auteur et parus dans l'*Humanité* en 1969 et 1970.

Après avoir donné des généralités sur la Suède, J. Arnault aborde quelques problèmes : la société mixte, socialiste et capitaliste ; le niveau si élevé de la vie, comment vivre, le couple.

Le livre se termine par un article sur la grève des mineurs en Laponie, qui, dit l'auteur, remet tout le système suédois en question.

Les différents chapitres sont très intéressants et démystifient cette Suède, si à la mode actuellement.

J.D.

BERDIAEV Nicolas, L'idée russe, problèmes essentiels de la pensée russe au XIX^e et début du XX^e siècle, Paris, Mame, 1969 (traduit du russe).

Le peuple russe partage avec le peuple juif la plus grande conscience messianique. L'âme russe est née de deux éléments opposés : sa nature élémentaire païenne et dionysiaque et sa religion orthodoxe ascétique et monacale. Les traits de caractère les plus opposés coexistent dans le peuple russe : despotisme, hypertrophie de l'Etat, et anarchisme, amour de la liberté ; cruauté, propension à la violence, et bonté, humanité, douceur ; ritualisme et recherche de la vérité ; individualisme, conscien-

ce aiguë de sa personnalité et collectivisme impersonnel ; nationalisme, chauvinisme et universalisme, foi en l'humanité ; eschatologie, messianisme et ritualisme extérieur ; recherche de Dieu et athéisme militant ; humilité et morgue ; esclavage et rébellion. Jamais la Russie n'a été bourgeoise.

Au XVII^e siècle, le **Raskol** constitue une expression de la révolte contre l'autorité, les libres cosaques de la **Volnitsa** en furent l'un des fruits. Pierre le Grand incarne l'aspect opposé, libérateur par rapport à la tradition, il est implacable dans sa volonté. Au XVIII^e siècle, le seul mouvement intellectuel fut la franc-maçonnerie, son œuvre éducatrice mécontenta Catherine II, mais elle enfanta le mouvement Décabriste. **Ra-dichtohev** fut le père de l'intelligentsia bouillonnante d'idée, riche d'enthousiasme volontiers dogmatique faute du sens du relatif. Notons que les vrais savants, **Lo-batchevski**, **Mendeleev**, ne se confondent pas nécessairement avec l'intelligentsia tout animée d'esprit religieux.

Dans cette Russie du XIX^e siècle, les mouvements non religieux, le socialisme, l'anarchie, le nihilisme, l'athéisme lui-même ont, en effet, un fondement religieux. Ils sont vécus avec une passion religieuse.

L'issue logique de l'idée russe, c'est le chaos mouvant, la révolution mondiale, préface de la Cité céleste d'où seront extirpées toutes les forces du mal. Contrairement à ce que pensent les Occidentaux, le peuple russe n'a pas l'amour de la grandeur historique, il n'aime ni l'Etat ni la puissance. Il aspire à tout autre chose, même s'il est communiste. Propos à méditer venant d'un Russe anti-bolcheviste.

R.V.S.

BONTE FI. - Le Chemin de l'honneur -
Editions Sociales - 361 p. Paris 1970.

Ce livre extrêmement émouvant raconte : le chemin de l'honneur, de la Chambre des Députés aux prisons de France et au bagne d'Afrique, des souvenirs personnels mêlés aux discours de députés, aux plaidoiries, aux appels du gouvernement français, donnent à cet ouvrage un accent de vérité qui ébranlera les moins convaincus.

Ce député communiste, arrêté illégalement en 1939 se défend, en même temps que ses camarades et son parti, contre les attaques impensables des dirigeants français de l'époque. Et de lire les dépositions des députés socialistes contre leurs cama-

rades communistes nous laisse un sentiment d'amertume.

La plaidoirie de P. Willard, la déposition de M. Cachin, celle de P. Langevin sont des morceaux d'anthologie.

Livre politique certes, livre engagé, oui, mais très beau livre.

J.D.

BRICIANER S., Pannekoek et les Conseils ouvriers, Paris, E.D.I., 1969.

Nous découvrons ici en même temps qu'un astronome, membre de l'Académie des sciences des Pays-Bas, un des premiers marxistes à donner une analyse de classe de la philosophie et à restituer à la praxis et au rôle actif des idées la place qui leur revient dans la conception matérialiste de l'histoire. Dès 1916, il dénonce les risques et les méfaits de la bureaucratisation. La bureaucratie utilise les travailleurs comme force de combat pour aider à l'avènement du capitalisme d'Etat. Le bilan de cent ans d'histoire du mouvement ouvrier est entièrement négatif : les instruments de lutte que le prolétariat avait créé lui ont complètement échappé et sont devenus des organismes qui tendent à perpétuer dans des formes nouvelles la domination du capital sur le travail.

Il souligne très tôt que l'exploitation et l'aliénation peuvent survivre à la disparition de la propriété privée, que les sociétés contemporaines évoluent vers des formes de plus en plus poussées d'intégration bureaucratique et totalitaire et que le socialisme ne peut naître que sous l'effet d'une critique radicale de sa propre histoire et d'une pratique nouvelle. Les grèves sauvages constituent la préface de cette prise nouvelle de conscience.

R.V.S.

DOMMANGET, M., Les grands socialistes et l'éducation, coll. « U », Paris, Colin, 1970.

L'éducation occupe une place importante dans la vie des individus et dans celle de l'Etat. Voici une série de monographies consacrées aux penseurs socialistes dont l'influence a été capitale en matière d'éducation et d'enseignement. Le plus ancien théoricien du communisme utopique est Platon, continué par Thomas More et Campanella. A ces trois auteurs, il convient d'ajouter les penseurs les plus modernes, Babeuf, Buonarroti, Maréchal, Owen, Cabet, Considérant, Proudhon, Blanqui, Marx

et Engels, Ferrer, Robin, Thierry, Jaurès et naturellement Lénine.

L'A. ne se contente pas d'exposer les idées de ces différents penseurs ; il analyse leurs opinions et donne de très nombreux extraits de leurs ouvrages. Au moment où l'enseignement est l'objet de tant de contestations, voici l'occasion pour tous de s'informer sur cette matière capitale.

P.B.

FIGUERES Léo, Le trotskisme, cet anti-léninisme, Editions Sociales, Collection « Notre temps » - Paris, 1969, 257 p.

Il s'agit pour l'auteur de démystifier le trotskisme.

Si nous lisons la bibliographie sommaire nous pouvons dire que la documentation est complète pour faire comprendre le phénomène. En partant de 1903, L. Figuères nous promène à travers les différentes étapes de cette « aventure embellie » par des propagandes contradictoires, et avant tout celle de la bourgeoisie.

Un chapitre nous semble essentiel : Pouvaient-on oui ou non édifier le socialisme dans un seul pays ?

L. Figuères met l'accent sur la division du mouvement ouvrier due aux partisans du trotskisme, c'est-à-dire une partie de ce que nous appelons le gauchisme et bien entendu fait un appel aux jeunes afin qu'ils rejoignent le P.C.F.

J.D.

GUERIN A., Les commandos de la guerre froide - Julliard, Paris, 1969, 42,7 fr.

Ce livre raconte les aventures de l'armée des émigrés engagée dans les batailles de l'ombre, anciens gardes de fer, ou émigrés russes blancs, dans leur lutte anticommuniste.

Nettement engagé, l'auteur précise que les services rendus par l'émigration à l'univers civilisé sont immenses. C'est grâce à son existence et à ses activités que de nombreuses personnalités politiques et une partie de l'opinion publique sont restées opposées au régime soviétique !

Cependant quand il rapporte les propos du responsable politique à Budapest : toutes les organisations sont des détachements de combat d'une stratégie mondiale anti-communiste, il est objectif et essaye de répondre au titre de son ouvrage : Les commandos de la guerre froide. Il retrace les

aventures des émigrés en Albanie, à Londres, à Budapest, en Ukraine, à Formose, en Allemagne.

La conclusion, lugubre mais inévitable, dit-il, que le lecteur doit apprécier est-elle celle que nous pensons : la nouvelle vague d'émigrés a bien peu de capacité et pour prendre une position politique et pour se diriger elle-même, et c'est pourquoi elle fait d'immenses efforts pour impressionner les Occidentaux.

J.D.

LUXEMBOURG R., Lettre à Karl Marx et Kautsky, P.U.F., Paris, 1970, 145 p., 24 fr.

Cette collection de lettres datées de 1896 à 1918 est précédée d'une courte étude par D. Desoute sur la vie et l'œuvre de R. Luxembourg. Polonaise d'origine, très tôt liée au mouvement révolutionnaire, R. Luxembourg fit de brillantes études. Très tôt elle lutta contre le naturalisme. P. Desoute nous montre à travers Rosa la militante, la femme sensible qui parfois se révolte et veut vivre avec l'homme qu'elle aime.

Rosa passe alors sa vie entre Paris, Berlin, Vienne et les lettres sont adressées à Kautsky qui la soutient dans sa lutte contre Bernstein, puis à Zurich quand Rosa comprendra que Kautsky est aussi passé au réformisme et que pour lui « l'Internationale » n'est possible qu'en temps de paix. Les lettres nous font parcourir tout ce qui rapproche et éloigne Rosa de Lénine et peut-être comprendre pourquoi Trotsky reprendra certaines idées de celle-ci.

J.D.

MARIE Jean-Jacques, Le Trotskysme, collection : **Question d'histoire**, Flammarion.

Cette excellente petite collection n'a plus besoin d'être présentée. Rappelons que le lecteur dispose d'éléments qui permettent de juger et d'apprécier les données de la question.

Ici cette question est d'actualité, puisque le Trotskysme est un des problèmes de la gauche, et que des « groupuscules » ont été interdits par le gouvernement français. Signalons qu'il nous semble que l'auteur se sent très proche du mouvement qu'il tente d'expliquer.

J.D.

ROCQUES M., **Y a-t-il une gauche aux Etats-Unis**, Editions Sociales. Collection « Notre temps » - Paris, 1969, 122 p., 5,3 fr.

A travers les élections de 1968, M. ROCQUES explique l'arrivée au pouvoir du président Nixon. Il nous montre à travers ses discours, le fascisme de G. Wallace, et développe la conscience noire, tout en se demandant s'il n'existe pas un certain racisme à rebours. Ce petit livre se termine par une note de confiance dans l'avenir à travers le rôle que jouera une partie de la jeunesse intellectuelle et le comité national de mobilisation contre la guerre. Cependant, dit-il, il n'existe pas aux Etats-Unis de force politique organisée de la classe ouvrière, et cela reste un problème important.

J.D.

LE CENTENAIRE DU CAPITAL, Exposés et entretiens sur le marxisme. Décades du Centre Culturel international de Cerisy la Salle - Editions Mouton, Paris - La Haye, 1969, nouvelle série.

Il s'agit ici d'exposés et de discussions étalés sur 8 jours.

Il n'est pas possible de rendre compte ici de ces débats, citons quelques points : Science, Le langage, Marx et l'économie. Sous-développement et révolution, idéologie et marxisme, etc...

M. de Gondellac termine en remerciant les étudiants qui ont assisté au colloque et à qui revient, dit-il de faire la synthèse finale. E. Faldman remarque que cette synthèse s'est peut-être faite en mai 1968.

J.D.

ASIE.

GUILLAIN R., **Dans 30 ans, la Chine**, « Le Seuil ». Collection Politique, Paris, 1966, 318 fr.

Dans un avant-propos, l'auteur rappelle le passé qui sépare la Chine de l'Occident, et nous dit que « connaître la Chine, ce qu'elle fait, ce qu'elle pense, et ce qu'elle prépare, devrait être un des soucis de l'homme d'aujourd'hui qui veut comprendre le destin de son temps ».

En lisant cet ouvrage, nous restons frappés par l'enthousiasme des Chinois et de leur véritable foi en l'avenir.

« Président Mao, nous ne changerons jamais ! »

Peut-être, nous dit l'auteur, qui pour expliquer sa conclusion a écrit : Dans 30 ans la Chine, « La Chine changera, dans un monde changeant avec elle et changé par elle - mais changé d'ailleurs par bien d'autres choses que par elle ».

J.D.

LES MASSACRES - La guerre chimique en Asie du Sud-Est. Cahiers littéraires 179-180 - F. Maspéro - Paris, 1970, 136 fr.

Dans une présentation, J.P. Sartre nous dit que le but de ce livre est de rassembler toutes informations qui seraient susceptibles de montrer sous son vrai visage l'entreprise criminelle du gouvernement et des forces armées des E.U. L. Schwartz dans son introduction rappelle qu'il est indispensable que l'opinion publique mondiale s'oppose à la guerre et dénonce les crimes. J. Kolko définit les crimes de guerre, le Vénérable Thiel Thieu Hao établit un rapport sur la situation en Asie du Sud-Est. Chaque chapitre dénonce, dénombre, discute, guerre chimique et massacres.

Des chiffres, des noms, des rapports - qui nous laissent effrayés, déroutés, scandalisés, mais qui aideront, espérons-le, certains à prendre conscience,

J.D.

VIDAL J.E., **Où va la Chine ?** Editions Sociales « Notre Temps », Paris, 1970, 285 p., 6,4 FF.

L'auteur a vécu trois ans et demi en Chine, il expose les événements depuis 1958.

Dans la préface, E. Fojn explique l'inquiétude des maoïstes sur ce qui se passe en Chine actuellement, notamment lorsque les dirigeants chinois exposent la thèse qu'une guerre mondiale est inévitable et conduira à l'instauration du socialisme.

Nettement partisan et engagé, l'auteur, à base de textes chinois, veut montrer que l'idéologie chinoise est étrangère au marxisme bien que les dirigeants chinois la déclarent valable pour le monde entier. A travers le congrès de 1958, le culte de Mao, du rôle de l'armée, de l'altération du sentiment national en chauvinisme, nous comprenons les idées, les enthousiasmes et les erreurs des maoïstes.

Les erreurs auraient pu être évitées, si la légalité révolutionnaire n'avait pas été

transgressée. Le danger est un régime s'appuyant sur l'armée. Le peuple chinois trouvera-t-il la force de surmonter cette grave crise et quel sort fera-t-il avant cela au mouvement révolutionnaire mondial.

Il est difficile sans prendre position de porter un jugement sur cet ouvrage, mais nous nous permettrons d'émettre un avis personnel, un conseil plutôt : donnons ceci à lire à une certaine jeunesse.

J.D.

CONSEILS AUX AUTEURS.

1. Libellé de la référence et texte : respecter les règles établies par **HALKIN Léon E., La technique de l'édition, Conseils aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves**, 6^e éd. revue et augmentée, Bruxelles, le livre d'enseignement, 14, rue des Comédiens, 1960.
2. Pas plus d'une colonne des Cahiers de Clio, Notes et glanures (environ 40 lignes dactylographiées).
3. Mentionner avec grand soin :
 - a) ce qui est utile à l'enseignement ;
 - b) ce qui est original et permet une revision des vues traditionnelles sur un problème ;
 - c) les ressources didactiques : cartes, statistiques, textes, iconographie, etc.



ULg - BGPhL-CICB



701100589

TABLE DES MATIERES

TRIBUNE LIBRE.

AJZENBERG-KARNY Minna, <i>Plaidoyer pour l'histoire</i>	5
PROMEYRAT Louis, <i>L'enseignement de l'histoire et de la géographie</i>	7
<i>L'enseignement de l'histoire peut-il être programmé ?</i>	10

DIALOGUE AVEC...

... les professeurs d'histoire danois.	
WINDIG Kjeld, <i>Danmarks Laererhøjskole et l'enseignement de l'histoire</i>	15

INFORMATION HISTORIQUE.

ARNOULD Maurice A., <i>Le problème de l'histoire locale</i>	23
GEORGE Pierre, <i>Géographie et histoire</i>	45
MAURO Frédéric, <i>L'histoire, science de l'abstrait</i>	54

INFORMATION PÉDAGOGIQUE.

VAN SANTBERGEN René, <i>L'enseignement de l'histoire en Belgique</i>	67
GATHON A., <i>A propos d'histoire dans l'Enseignement secondaire rénové</i>	74

LIBRES PROPOS.

DENEF-TRUFFEAU France, <i>L'organisation internationale du travail</i>	89
<i>Le plan Beveridge</i>	92
DUPONT Joseph, <i>Notice dinantaise</i>	94
LEFEBVRE André, <i>Les autres et moi</i>	100

LEÇONS-TYPES.

ROCHETTE-RUSSE Julia, <i>Les conséquences des grandes découvertes (classe de 3^e)</i>	104
JAMOTTE-NEUROTH Jenny, <i>Les conséquences des grandes découvertes (classe de 6^e)</i>	111
LAMBEAU A., <i>Le mouvement de l'eau source d'énergie</i>	120
BRIEGLEB P. et SERGANT-HANNON M., <i>Les mondes barbares</i>	128

INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE.

NOTES ET GLANURES	141
-------------------	-----

CONSEILS AUX COLLABORATEURS.

150

NOUVEAUTES AUX EDITIONS LABOR-NATHAN

« A la recherche de l'Europe sur les routes du passé »

Tome IX — Lectures historiques.
de DRION du CHAPOIS

PRIX : 200,—

« Problèmes et forces politiques de la France contemporaine »

de Pierre MIQUEL.

PRIX : 202,—

EDITIONS LABOR-NATHAN

Rue Royale, 342
Tél. (02)16.81.50

— 1030 BRUXELLES
C. C. P. 2086.80